



NOTRE EXPERTISE  
VOTRE RÉUSSITE

# PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Édition 2016





**Cette publication a été préparée par :**

Pascal Beaulieu, économiste

**Avec la contribution spéciale au sujet de l'entrepreneuriat de :**

Pierre Bisson, économiste

**Et avec la collaboration de :**

Sylvie Gingras, économiste  
Geneviève Grenier, adjointe administrative

**Sous la direction de :**

Mawana Pongo

**Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :**

Direction des politiques et de l'analyse économiques  
710, place D'Youville, 4<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4Y4  
Courrier électronique : dpae@economie.gouv.qc.ca

**Signes conventionnels**

x Données confidentielles  
.. Données non disponibles  
... N'ayant pas lieu de figurer  
e Estimations

**Abréviations et symboles**

% Pour cent ou pourcentage  
\$ Dollar  
k Millier  
M Million  
G Milliard  
km<sup>2</sup> Kilomètre carré  
hab./km<sup>2</sup> Habitants au kilomètre carré

**Blocs régionaux**

**Régions manufacturières**

Saguenay–Lac-Saint-Jean  
Mauricie  
Estrie  
Chaudière-Appalaches  
Lanaudière  
Laurentides  
Montérégie  
Centre-du-Québec

**Régions ressources**

Bas-Saint-Laurent  
Abitibi-Témiscamingue  
Côte-Nord  
Nord-du-Québec  
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

**Régions urbaines**

Capitale-Nationale  
Montréal  
Outaouais  
Laval

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN : 978-2-550-76710-7 (PDF)  
© Gouvernement du Québec, 2016

## Avant-propos

La publication annuelle du *Portrait économique des régions du Québec* propose un aperçu de la situation et de l'évolution des régions du Québec. Il permet d'en saisir les caractéristiques, la dynamique, les forces et le potentiel d'amélioration.

Ce document d'analyse interrégionale compte une trentaine de sections, regroupées selon six grands thèmes : l'économie, la structure industrielle, l'investissement, le marché du travail, la démographie et l'entrepreneuriat.

Le thème de l'entrepreneuriat régional a été développé à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, complémentaire au recensement de la population effectué une fois tous les cinq ans. Cette information offre une perspective unique sur le dynamisme des entrepreneurs dans les régions du Québec et sur l'évolution de l'entrepreneuriat régional au cours de la décennie précédente.

Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses facettes. Ces thèmes couvrent généralement des périodes de cinq à dix ans et ils permettent de cerner les tendances fondamentales des différentes régions.

La présentation se veut simple et accessible. Chaque section inclut un tableau d'indicateurs par régions administratives, accompagné de graphiques et de textes soulignant les faits saillants. Pour chacun des indicateurs, les faits saillants sont présentés selon les trois niveaux de regroupement géographique suivants : l'ensemble du Québec, les blocs régionaux et les régions administratives.

Bonne lecture!

---

# Table des matières

Avant-propos .....	4
Liste des tableaux .....	6
Liste des graphiques .....	7
Carte des régions administratives du Québec .....	10
Présentation des régions .....	11
Chapitre 1 – Économie.....	14
1.1 Développement économique .....	15
1.2 Produit intérieur brut .....	18
1.3 Produit intérieur brut par habitant .....	21
1.4 Productivité .....	24
1.5 Revenu primaire des ménages par habitant.....	27
1.6 Revenu disponible des ménages par habitant .....	30
1.7 Transferts gouvernementaux.....	33
Chapitre 2 – Structure industrielle.....	36
2.1 Diversité industrielle.....	37
2.2 Établissements, par grands secteurs d'activité .....	40
2.3 Établissements, en fonction de la taille.....	43
2.4 Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie .....	46
2.5 Emploi, par grands secteurs d'activité .....	49
2.6 Emploi, par domaines de fabrication .....	52
2.7 Emploi, par grands groupes de services .....	55
Chapitre 3 – Investissement.....	58
3.1 Investissement des secteurs privé et public .....	59
3.2 Investissement en fonction de la catégorie de dépenses.....	62
3.3 Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie .....	65
3.4 Investissement en produits de propriété intellectuelle .....	68
3.5 Construction résidentielle .....	71
Chapitre 4 – Marché du travail .....	75
4.1 Emploi.....	76
4.2 Taux d'emploi.....	79
4.3 Taux de chômage .....	82
4.4 Niveau de scolarité des personnes en emploi.....	85
4.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi .....	88
Chapitre 5 – Démographie .....	91
5.1 Structure de la population .....	92
5.2 Évolution de la population et perspectives .....	95
5.3 Migration interrégionale, par groupes d'âge .....	98
5.4 Rapport de dépendance démographique .....	101
5.5 Indice de remplacement .....	104
Chapitre 6 – Entrepreneuriat.....	107
6.1 Présence des entrepreneurs .....	108
6.2 Présence des femmes entrepreneures .....	111
6.3 Présence des jeunes entrepreneurs.....	114
6.4 Revenu des entrepreneurs .....	117

## Liste des tableaux

Tableau I	Population, superficie et économie, 2015.....	12
Tableau II	Indice de développement économique, 2009 et 2014.....	17
Tableau III	Produit intérieur brut, 2009 et 2014.....	20
Tableau IV	Produit intérieur brut par habitant, 2009 et 2014.....	23
Tableau V	Productivité du travail, 2003, 2008 et 2013.....	26
Tableau VI	Revenu primaire des ménages par habitant, 2009 et 2014.....	29
Tableau VII	Revenu disponible des ménages par habitant, 2009 et 2014.....	32
Tableau VIII	Transferts gouvernementaux, 2009 et 2014.....	35
Tableau IX	Indice de diversité industrielle, 2010 et 2015.....	39
Tableau X	Établissements, par grands secteurs d'activité, 2015.....	42
Tableau XI	Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2015.....	45
Tableau XII	Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2014.....	48
Tableau XIII	Emploi, par grands secteurs d'activité, 2015.....	51
Tableau XIV	Emploi, par domaines de fabrication, 2015.....	54
Tableau XV	Emploi, par grands groupes de services, 2015.....	57
Tableau XVI	Investissement des secteurs privé et public, 2011-2015.....	61
Tableau XVII	Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, 2011-2015.....	64
Tableau XVIII	Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2011-2015.....	67
Tableau XIX	Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2013.....	70
Tableau XX	Dépenses en construction résidentielle, 2011-2015.....	73
Tableau XXI	Emploi, 2005, 2010 et 2015.....	78
Tableau XXII	Taux d'emploi, 2005, 2010 et 2015.....	81
Tableau XXIII	Taux de chômage, 2005, 2010 et 2015.....	84
Tableau XXIV	Personnes en emploi, selon le niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2005 et 2015.....	87
Tableau XXV	Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2005 et 2015.....	90
Tableau XXVI	Distribution de la population, par groupes d'âge, 2005 et 2015.....	94
Tableau XXVII	Perspectives de population, 2016, 2021 et 2026.....	97
Tableau XXVIII	Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégional, par groupes d'âge, 2014-2015.....	100
Tableau XXIX	Rapport de dépendance démographique, 2005, 2010 et 2015.....	103
Tableau XXX	Indice de remplacement, 2005, 2010 et 2015.....	106
Tableau XXXI	Taux d'entrepreneurs et nombre d'entrepreneurs, 2001, 2006 et 2011.....	110
Tableau XXXII	Taux de femmes entrepreneures et nombre de femmes entrepreneures, 2001, 2006 et 2011.....	113
Tableau XXXIII	Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans et nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans, 2001, 2006 et 2011.....	116
Tableau XXXIV	Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2000, 2005 et 2010.....	119

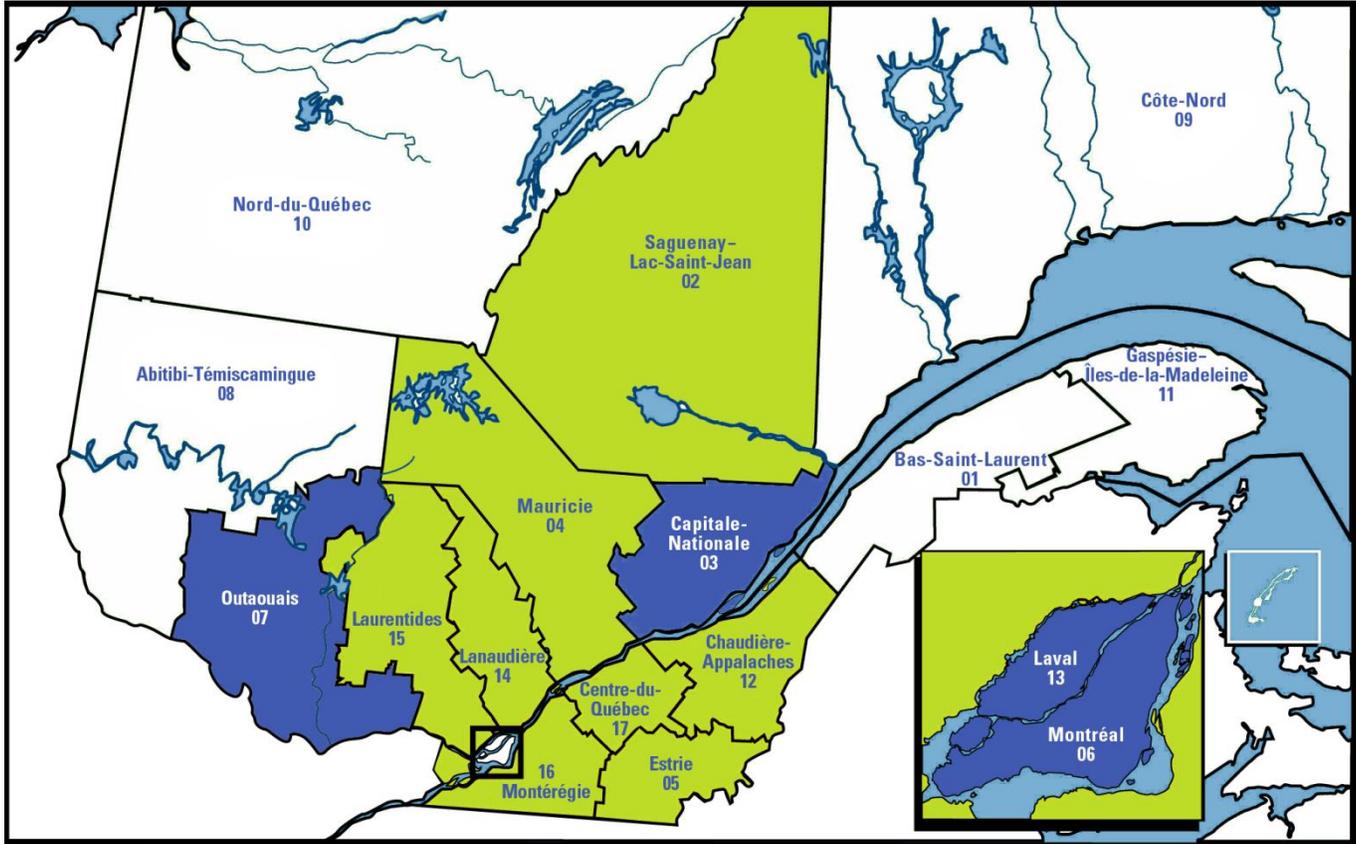
## Liste des graphiques

Graphique 1	Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2015 .....	11
Graphique 2	Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2014 .....	15
Graphique 3	Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2009 et 2014.....	16
Graphique 4	Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014.....	18
Graphique 5	Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2009-2014 .....	19
Graphique 6	Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014.....	21
Graphique 7	Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2009-2014 .....	22
Graphique 8	Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2003, 2008 et 2013 .....	24
Graphique 9	Productivité du travail, selon les régions administratives, 2003 et 2013 .....	25
Graphique 10	Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014 .....	27
Graphique 11	Variation du revenu primaire des ménages par habitant <sup>1</sup> , selon les régions administratives, 2009 à 2014 .....	28
Graphique 12	Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014 .....	30
Graphique 13	Variation du revenu disponible des ménages par habitant <sup>1</sup> , selon les régions administratives, 2009 à 2014 .....	31
Graphique 14	Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014 .....	33
Graphique 15	Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2009 et 2014.....	34
Graphique 16	Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015 .....	37
Graphique 17	Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2010 et 2015 .....	38
Graphique 18	Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2015 .....	40
Graphique 19	Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives, 2015 .....	41
Graphique 20	Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2015 .....	43
Graphique 21	Proportion d'établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les régions administratives, 2015 .....	44
Graphique 22	Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2014 .....	46
Graphique 23	Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2014 .....	47
Graphique 24	Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2015.....	49
Graphique 25	Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2015 .....	50
Graphique 26	Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2015 .....	52
Graphique 27	Répartition de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2015 .....	53
Graphique 28	Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2015.....	55
Graphique 29	Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2015 .....	56
Graphique 30	Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2011-2015 .....	59
Graphique 31	Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne de 2011-2015 .....	60
Graphique 32	Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, moyenne de 2011-2015 .....	62
Graphique 33	Répartition des perspectives d'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2015.....	63

Graphique 34	Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, moyenne de 2011-2015 .....	65
Graphique 35	Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, moyenne de 2011-2015 .....	66
Graphique 36	Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2013 .....	68
Graphique 37	Répartition de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les régions administratives, 2013 .....	69
Graphique 38	Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2011-2015 et 2015 .....	71
Graphique 39	Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2011 à 2015 .....	72
Graphique 40	Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2015 .....	76
Graphique 41	Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2005-2010 et 2010-2015 .....	77
Graphique 42	Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2005, 2010 et 2015 .....	79
Graphique 43	Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2005 et 2015 .....	80
Graphique 44	Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2005 et 2015 .....	82
Graphique 45	Taux de chômage, selon les régions administratives, 2005 et 2015 .....	83
Graphique 46	Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2015 .....	85
Graphique 47	Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2015 .....	86
Graphique 48	Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2015 .....	88
Graphique 49	Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2015 .....	89
Graphique 50	Pyramide des âges, selon le sexe, 2005 et 2015 .....	92
Graphique 51	Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2005 et 2015 .....	93
Graphique 52	Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2016-2021 et 2021-2026 .....	95
Graphique 53	Poids démographique, selon les régions administratives, 2016 et 2026 .....	96
Graphique 54	Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2014-2015 .....	98
Graphique 55	Taux net de migration interrégionale des 15 à 29 ans, selon les régions administratives, 2014-2015 .....	99
Graphique 56	Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2005, 2010 et 2015 .....	101
Graphique 57	Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2010 et 2015 .....	102
Graphique 58	Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2005 et 2015 .....	104
Graphique 59	Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2005 et 2015 .....	105
Graphique 60	Taux d'entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011 .....	108
Graphique 61	Écart du taux d'entrepreneurs, selon les régions administratives, 2006-2011 .....	109
Graphique 62	Taux de femmes entrepreneures, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011 .....	111
Graphique 63	Écart du taux de femmes entrepreneures, selon les régions administratives, 2006-2011 .....	112
Graphique 64	Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans <sup>1</sup> , selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011 .....	114
Graphique 65	Écart du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans, selon les régions administratives, 2006-2011 .....	115
Graphique 66	Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2000, 2005 et 2010 .....	117
Graphique 67	Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs, selon les régions administratives, 2005-2010 .....	118



# Carte des régions administratives du Québec



 **Régions ressources**

 **Régions manufacturières**

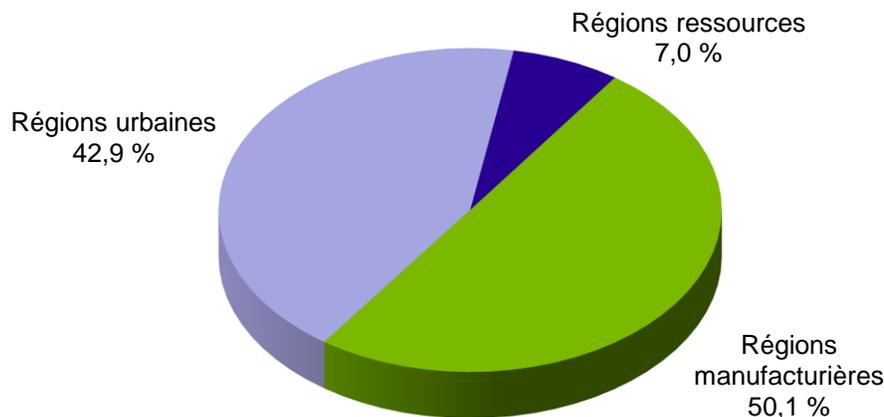
 **Régions urbaines**

## Présentation des régions

Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, sauf pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, créés en 1997. Les régions administratives du Québec peuvent être regroupées en trois grands blocs qui se démarquent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.

- **Les régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces régions regroupent 7,0 % de la population et comptent pour 8,1 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Toutefois, elles représentent 80,2 % du territoire québécois. La densité de la population y est donc faible. L'économie y est particulièrement tributaire de l'hydroélectricité et de l'extraction des ressources dont la production est acheminée en majorité à l'extérieur du Québec.
- **Les régions manufacturières** comprennent le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 50,1 % de la population québécoise et 39,5 % du PIB, ces régions, par leur proximité des régions urbaines, constituent parfois un bassin de main-d'œuvre incontournable pour celles-ci. Dans ces régions, le secteur manufacturier occupe généralement une place importante.
- **Les régions urbaines** comprennent la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval. Elles regroupent 42,9 % de la population, mais comptent pour plus de 50 % de l'économie du Québec. Elles se distinguent des autres régions par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique. Enfin, la place du monde rural y est plus ténue.

**Graphique 1**  
**Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2015**  
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau I**  
**Population, superficie et économie, 2015**

Région administrative	Population	Poids démographique	Superficie terrestre	Densité	Poids économique <sup>1</sup>
	Habitants	%	km <sup>2</sup>	hab./km <sup>2</sup>	%
01 Bas-Saint-Laurent	199 577	2,4	22 186	9,0	2,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 209	3,4	95 762	2,9	3,0
03 Capitale-Nationale	737 455	8,9	18 644	39,6	10,1
04 Mauricie	266 907	3,2	35 448	7,5	2,5
05 Estrie	322 099	3,9	10 197	31,6	3,2
06 Montréal	1 999 795	24,2	498	4 015,7	34,9
07 Outaouais	385 579	4,7	30 472	12,7	3,5
08 Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,8	57 349	2,6	2,0
09 Côte-Nord	93 932	1,1	236 502	0,4	2,1
10 Nord-du-Québec	44 769	0,5	707 333	0,1	1,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	1,1	20 272	4,5	0,8
12 Chaudière-Appalaches	421 832	5,1	15 073	28,0	4,4
13 Laval	425 225	5,1	246	1 728,6	4,0
14 Lanaudière	496 086	6,0	12 309	40,3	3,5
15 Laurentides	592 683	7,2	20 544	28,8	5,3
16 Montérégie	1 520 094	18,4	11 111	136,8	15,0
17 Centre-du-Québec	240 872	2,9	6 920	34,8	2,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>8 263 600</b>	<b>100,0</b>	<b>1 300 866</b>	<b>6,4</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	577 764	7,0	1 043 642	0,6	8,1
Régions manufacturières	4 137 782	50,1	207 364	20,0	39,5
Régions urbaines	3 548 054	42,9	49 860	71,2	52,4

1. Calculé à partir des estimations provisoires pour 2014 du produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.



# Chapitre 1 – Économie

La capacité d'une économie à produire des biens et services est fondamentale pour répondre aux besoins de la population et pour générer de la richesse. Cette richesse demeure un indice important du bien-être économique des gens dans les régions du Québec. De plus, lorsqu'une population augmente son niveau de vie, elle acquiert de l'autonomie quant à son développement économique. Cependant, le développement économique est une réalité beaucoup plus complexe que la seule richesse d'une population.

Dans le très large éventail d'indicateurs liés à la richesse et au niveau de vie, voici ceux qui ont été retenus aux fins de comparaison régionale :

- le développement économique;
- le produit intérieur brut;
- le produit intérieur brut par habitant;
- la productivité;
- le revenu primaire des ménages par habitant;
- le revenu disponible des ménages par habitant;
- les transferts gouvernementaux.

## 1.1 Développement économique

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre composantes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise. Ainsi, une hausse de l'indice signale la performance supérieure d'une région par rapport aux autres régions.

### Ensemble du Québec

Au Québec, de façon générale, les régions qui présentent un niveau de développement économique élevé affichent aussi un indice de diversité industrielle élevé. Cependant, à court terme, le développement économique d'une région profite de la spécialisation dans une activité économique en plein essor.

### Blocs régionaux

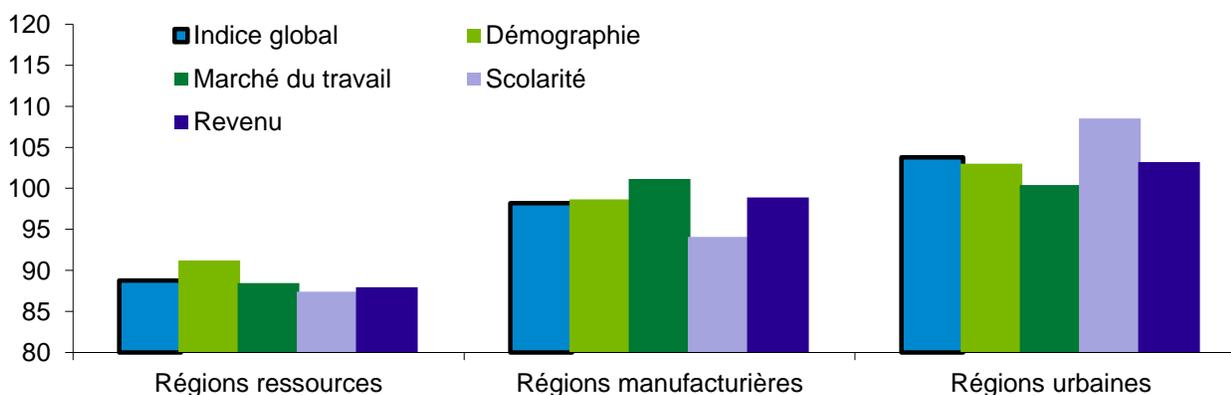
Historiquement, les régions urbaines affichent un indice de développement économique plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. Depuis quelques années, les écarts en matière de développement économique se maintiennent entre les blocs régionaux du Québec.

- En 2014, au chapitre de la démographie, les blocs régionaux des régions urbaines (103,0) et des régions manufacturières (98,7) affichaient des résultats qui se rapprochaient de la moyenne québécoise. Les régions ressources (91,2) se situaient néanmoins à 11,8 points d'indice des régions urbaines.
- En ce qui a trait au marché du travail, les régions manufacturières (101,2) et les régions urbaines (100,4) présentaient un sous-indice comparable à celui du Québec, alors que celui des régions ressources (88,4) s'arrêtait à plus de 10 points au-dessous de la moyenne du Québec.
- Quant au sous-indice de la scolarité des régions urbaines (108,5), il se fixait nettement au-dessus de celui des régions manufacturières (94,1) et des régions ressources (87,4).
- Enfin, le sous-indice du revenu présentait des résultats similaires à celui de l'indice global : les régions urbaines (103,2) arrivaient en premier, suivies des régions manufacturières (98,9), puis des régions ressources (88,0).

### Graphique 2

#### Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2014

(en points d'indice, Québec = 100)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

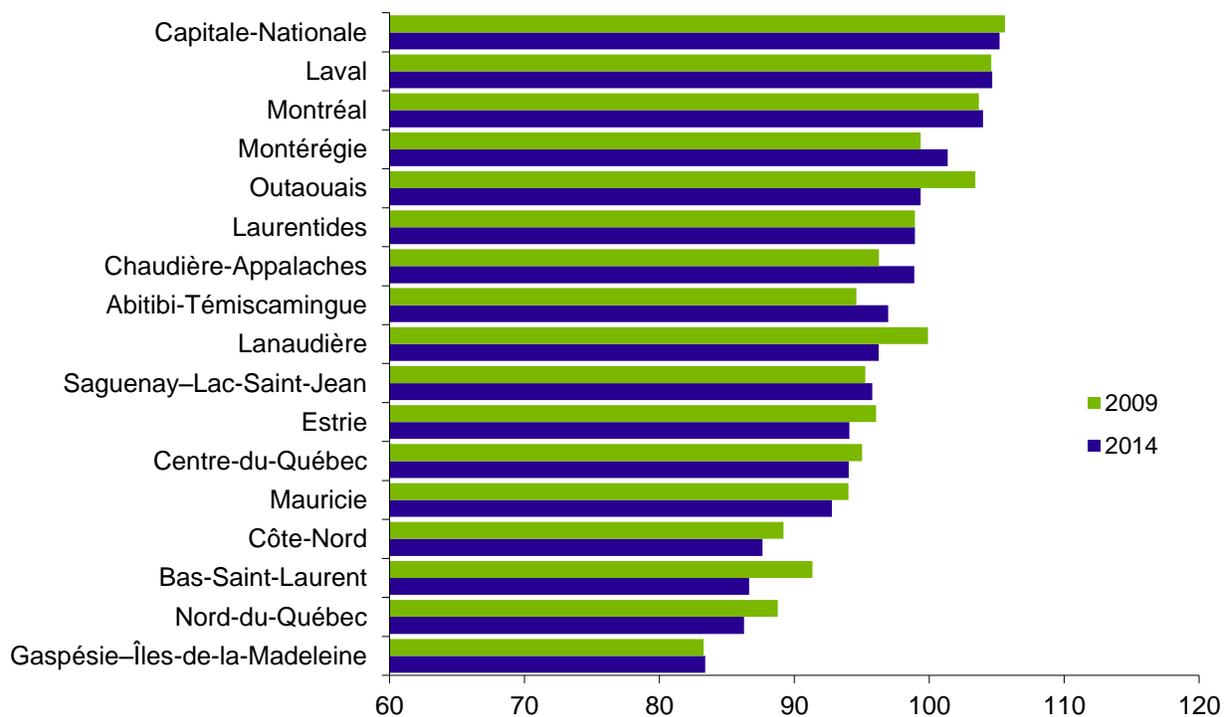
## Régions administratives

- En 2014, au Québec, quatre régions présentaient un indice de développement économique supérieur à la moyenne (désignée par 100). Parmi celles-ci, trois étaient des régions urbaines : la Capitale-Nationale arrivait en tête (105,2), suivie de Laval (104,7) et de Montréal (104,0).
- De 2009 à 2014, c'est dans les régions de la Chaudière-Appalaches, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Montérégie (respectivement +2,6, +2,4 et +2,0 points d'indice) que l'indice de développement économique a connu la croissance la plus marquée.
- L'amélioration notable de la scolarité de la population active dans la Chaudière-Appalaches et en Montérégie explique la majeure partie de cette hausse pour ces régions. En Abitibi-Témiscamingue, le développement accéléré du potentiel minier n'est pas étranger aux résultats observés.
- À l'inverse, les indices du Bas-Saint-Laurent (-4,7 points d'indice), de l'Outaouais (-4,1 points) et de Lanaudière (-3,7 points) ont fortement reculé. La situation sur le marché du travail de ces trois régions s'est détériorée de 2009 à 2014. Par ailleurs, la scolarité de la population active du Bas-Saint-Laurent ne s'est pas améliorée au cours de cette période, alors que celle de l'ensemble du Québec a nettement augmenté. Enfin, le rythme de croissance de la population a ralenti en Outaouais et dans Lanaudière en 2014 par rapport à 2009.
- De façon générale, les écarts interrégionaux en matière de développement économique se sont maintenus pendant la période 2009-2014. Néanmoins, l'amélioration de l'indice de développement économique dans les deux régions les plus peuplées du Québec, Montréal et la Montérégie, implique que les diminutions semblent plus importantes dans les autres régions.

### Graphique 3

#### Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2009 et 2014

(en points d'indice, Québec = 100, par ordre décroissant de 2014)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau II**  
**Indice de développement économique, 2009 et 2014**

Région administrative	Indice		Écart	Thèmes (2013)			
	2009	2014	2009-2014	Démographie	Marché du travail	Scolarité	Revenu
	Québec = 100		En points d'indice				
01 Bas-Saint-Laurent	91,3	86,6	-4,7	94,7	82,3	86,2	83,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	95,2	95,8	0,5	95,2	90,8	106,6	90,5
03 Capitale-Nationale	105,6	105,2	-0,4	102,7	106,7	108,4	103,0
04 Mauricie	94,0	92,8	-1,2	99,3	83,9	103,0	84,9
05 Estrie	96,1	94,1	-2,0	98,3	97,3	89,1	91,7
06 Montréal	103,7	104,0	0,3	104,9	95,7	112,0	103,3
07 Outaouais	103,4	99,4	-4,1	97,5	102,2	94,7	103,0
08 Abitibi-Témiscamingue	94,6	96,9	2,4	92,9	104,3	92,4	98,2
09 Côte-Nord	89,2	87,6	-1,6	86,5	86,6	77,7	99,8
10 Nord-du-Québec	88,8	86,3	-2,5	79,1	106,7	77,7	81,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	83,3	83,4	0,1	91,7	77,9	92,7	71,3
12 Chaudière-Appalaches	96,3	98,9	2,6	96,3	108,0	94,6	96,6
13 Laval	104,6	104,7	0,1	99,7	110,0	105,6	103,4
14 Lanaudière	99,9	96,2	-3,7	99,3	101,1	86,6	97,9
15 Laurentides	98,9	98,9	0,0	101,5	101,6	89,9	102,6
16 Montérégie	99,4	101,4	2,0	98,7	106,3	95,1	105,2
17 Centre-du-Québec	95,0	94,0	-1,0	98,1	92,9	96,4	88,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>..</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	90,2	88,8	-1,4	91,2	88,4	87,4	88,0
Régions manufacturières	97,8	98,2	0,4	98,7	101,2	94,1	98,9
Régions urbaines	104,1	103,8	-0,3	103,0	100,4	108,5	103,2

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre thèmes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 1.2 Produit intérieur brut

Le produit intérieur brut<sup>1</sup> (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Il sert à en mesurer la taille, alors que son évolution est un indicateur de la performance économique du territoire circonscrit.

### Ensemble du Québec

En 2014, le PIB du Québec aux prix de base et en dollars courants se situait à 340,8 milliards de dollars. De 2009 à 2014, le PIB du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,1 %.

### Blocs régionaux

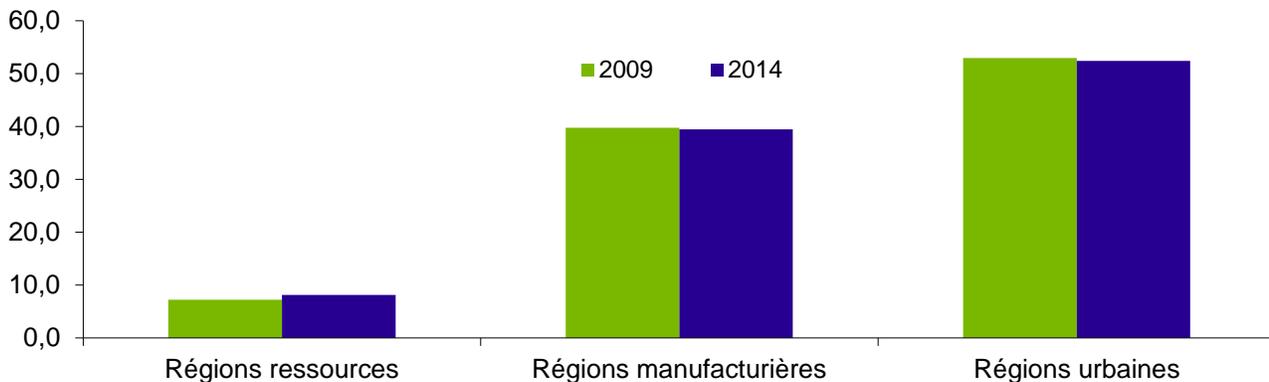
La répartition du PIB du Québec selon les blocs régionaux est demeurée plutôt stable de 2009 à 2014. Les régions urbaines obtiennent la part du lion du PIB, suivies des régions manufacturières et des régions ressources.

- À cet égard, en 2014, les régions urbaines représentaient 52,4 % du PIB du Québec, en baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2009. La part des régions manufacturières a reculé de 0,3 point au cours de cette période, pour se fixer à 39,5 % en 2014. Les régions ressources, quant à elles, ont gagné 0,9 point, de 7,2 % à 8,1 %.
- De 2009 à 2014, les régions ressources ont affiché la plus forte croissance économique (+5,5 % annuellement), notamment grâce à la progression des prix des minéraux métalliques et à l'aménagement de mines et de chantiers hydroélectriques dans le Nord québécois. Affichant des performances plus modérées, les économies des régions manufacturières et des régions urbaines (+2,9 % par année dans les deux cas) ont crû légèrement moins vite que la moyenne du Québec (+3,1 %).

#### Graphique 4

#### Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014

(en pourcentage)



Estimations provisoires pour 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

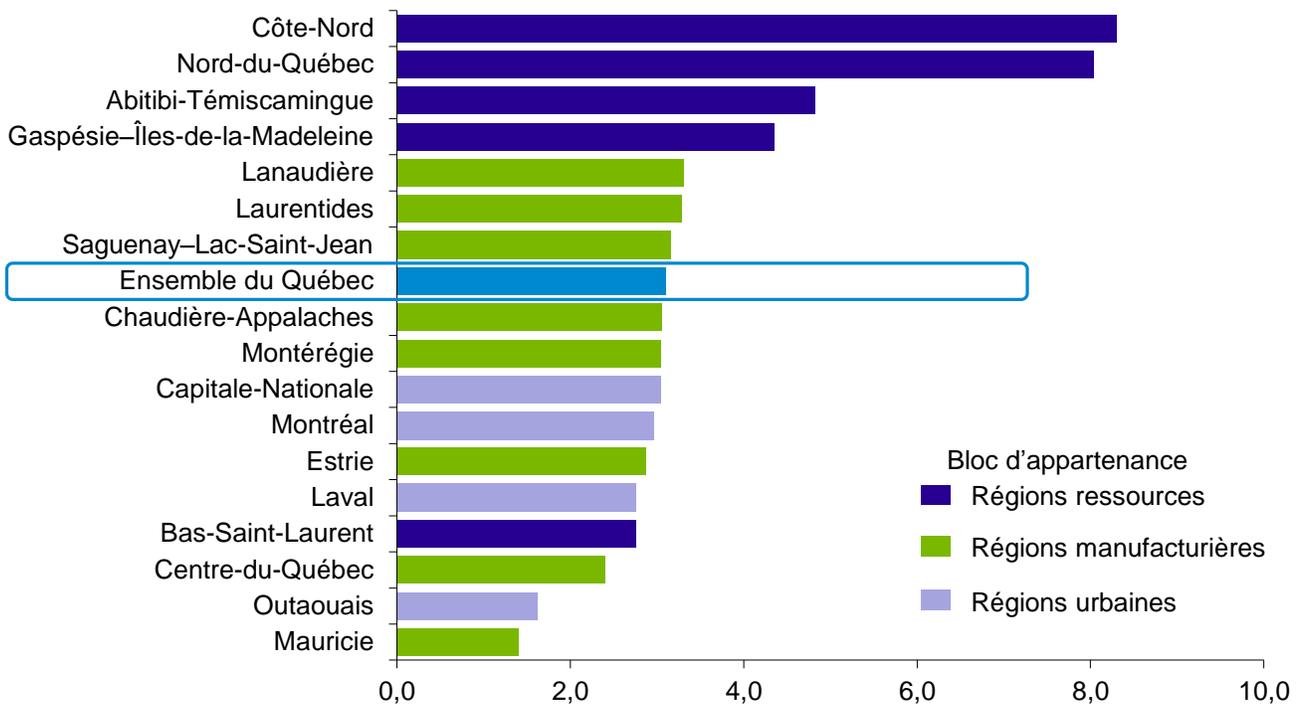
1. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

## Régions administratives

- En 2014, la région de Montréal représentait 34,9 % de l'économie québécoise. Si l'on ajoute la Montérégie (15,0 % du PIB de l'ensemble du Québec), c'est la moitié de l'activité économique du Québec qui se concentre dans ces deux régions.
- À l'opposé, en 2014, le PIB de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine était le moins élevé parmi les régions du Québec.
- Une minorité de régions, soit 7 sur 17, ont vu leur PIB croître plus rapidement que celui de l'ensemble du Québec de 2009 à 2014.
- De 2009 à 2014, les PIB des régions de la Côte-Nord (8,3 % par année), du Nord-du-Québec (8,0 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (4,8 %) ont affiché les plus fortes augmentations annuelles. Il s'agit des trois principales régions minières du Québec.
- Par ailleurs, les PIB de la Mauricie (1,4 % par année), de l'Outaouais (1,6 %), du Centre-du-Québec (2,4 %) et du Bas-Saint-Laurent (2,8 %) enregistraient des croissances plus modérées. Ces quatre régions possèdent une importante industrie forestière et elles sont particulièrement touchées par le vieillissement de la population.

### Graphique 5

**Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2009-2014**  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



Estimations provisoires pour 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau III**  
**Produit intérieur brut, 2009 et 2014**

Région administrative	PIB		Part		Variation <sup>1</sup>
	2009	2014	2009	2014	2009-2014
	En G\$		En %		En %
01 Bas-Saint-Laurent	5,9	6,8	2,0	2,0	2,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,8	10,3	3,0	3,0	3,2
03 Capitale-Nationale	29,5	34,3	10,1	10,1	3,0
04 Mauricie	7,9	8,5	2,7	2,5	1,4
05 Estrie	9,4	10,8	3,2	3,2	2,9
06 Montréal	102,6	118,8	35,1	34,9	3,0
07 Outaouais	10,9	11,8	3,7	3,5	1,6
08 Abitibi-Témiscamingue	5,5	6,9	1,9	2,0	4,8
09 Côte-Nord	4,8	7,2	1,6	2,1	8,3
10 Nord-du-Québec	2,6	3,8	0,9	1,1	8,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,3	2,9	0,8	0,8	4,4
12 Chaudière-Appalaches	12,9	15,0	4,4	4,4	3,1
13 Laval	12,0	13,8	4,1	4,0	2,8
14 Lanaudière	10,3	12,1	3,5	3,5	3,3
15 Laurentides	15,4	18,1	5,3	5,3	3,3
16 Montérégie	43,9	51,1	15,0	15,0	3,0
17 Centre-du-Québec	7,8	8,8	2,7	2,6	2,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>292,5</b>	<b>340,8</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3,1</b>
Régions ressources	21,1	27,6	7,2	8,1	5,5
Régions manufacturières	116,4	134,6	39,8	39,5	2,9
Régions urbaines	155,0	178,6	53,0	52,4	2,9

1. Taux de croissance annuel composé.

Estimations provisoires pour 2014.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 1.3 Produit intérieur brut par habitant

Le produit intérieur brut<sup>2</sup> (PIB) par habitant mesure l'économie des régions du Québec en tenant compte de la population de chacune d'elles. Il permet donc d'analyser les disparités entre les régions, indépendamment de leur taille.

### Ensemble du Québec

En 2014, au Québec, le PIB par habitant s'élevait à 41 482 \$. Par rapport à 2009, il s'agit d'une augmentation de plus de 4 000 \$. De 2009 à 2014, la croissance du PIB par habitant a été de 2,2 % en moyenne par année.

### Blocs régionaux

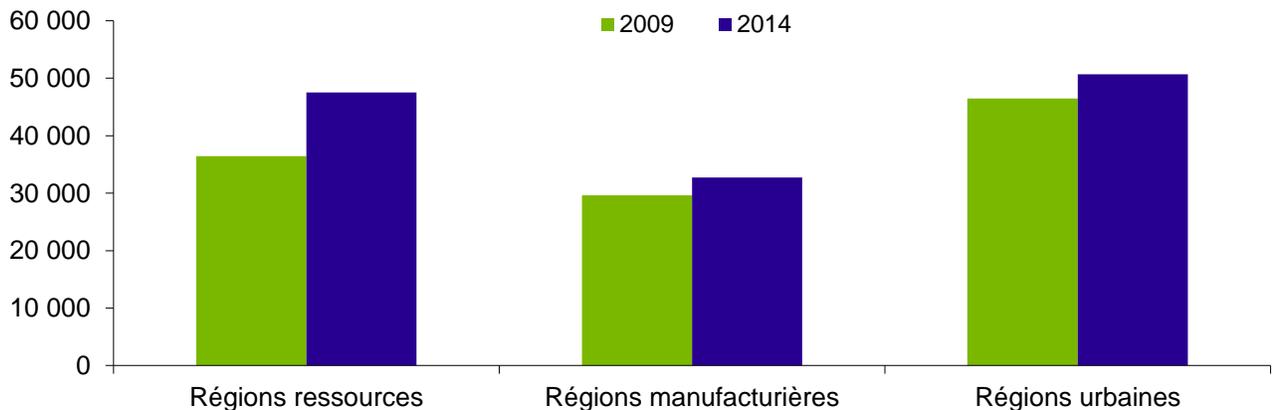
Parmi les blocs régionaux, en 2014, les régions urbaines (50 698 \$) affichaient le PIB par habitant le plus élevé, suivies des régions ressources (47 550 \$) et des régions manufacturières (32 730 \$). Le navettage entre les régions urbaines et les régions manufacturières explique en partie l'écart de PIB par habitant, puisque l'activité économique est davantage exercée dans les villes, où les gens travaillent, que dans les banlieues, où les travailleurs résident.

- De 2009 à 2014, le PIB par habitant a crû plus rapidement dans les régions ressources (+5,5 % par année) que dans les régions manufacturières (+2,0 %) et les régions urbaines (+1,7 %).
- En 2014, les régions urbaines affichaient le PIB par habitant le plus élevé. Cependant, l'écart qui les séparait des régions ressources s'est rétréci par rapport à 2009 (de 10 029 \$ à 3 148 \$), alors que celui qui les éloignait des régions manufacturières s'est agrandi au cours de ces cinq années (de 16 881 \$ en 2009 à 17 968 \$ en 2014).

### Graphique 6

#### Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014

(en dollars)



Estimations provisoires pour 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

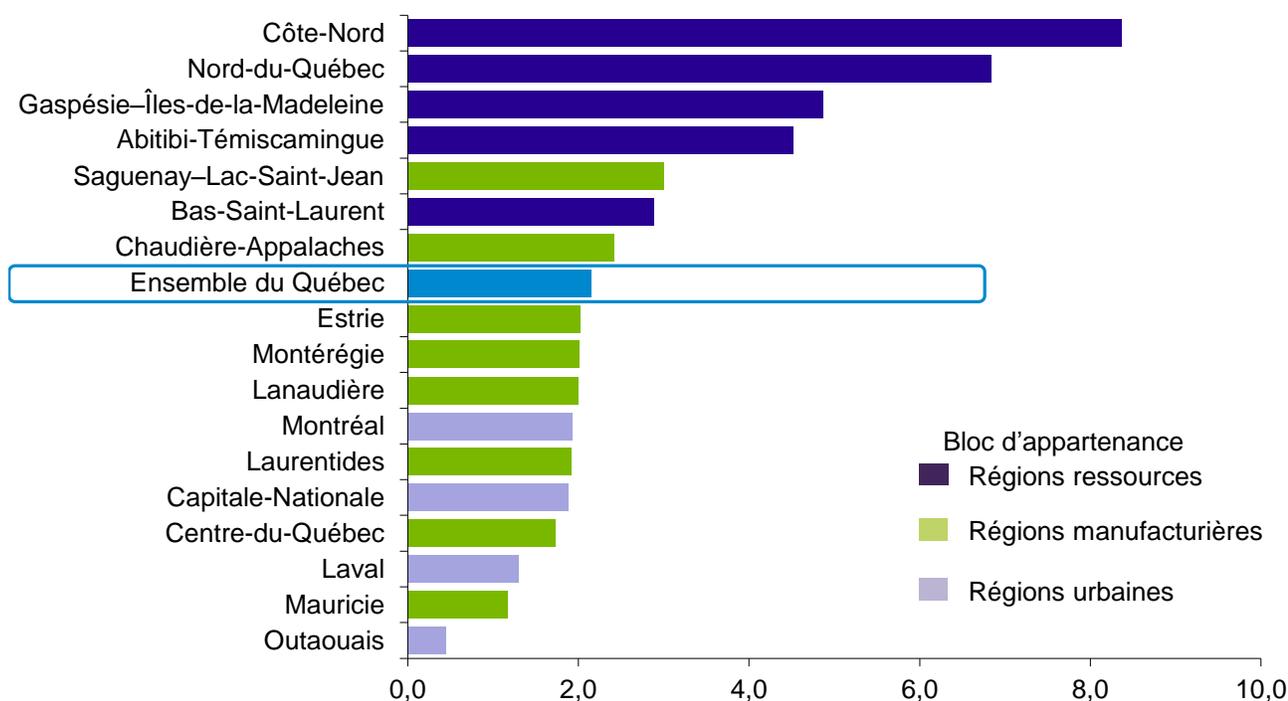
## Régions administratives

- En 2014, 5 régions sur 17 présentaient un PIB par habitant supérieur à la moyenne québécoise. Les niveaux de PIB par habitant les plus élevés étaient observés dans le Nord-du-Québec (86 619 \$), en Côte-Nord (75 279 \$) et à Montréal (59 821 \$). Alors que le Nord-du-Québec et la Côte-Nord bénéficient des retombées des chantiers miniers et hydroélectriques, Montréal profite d'un bassin de travailleurs plus vaste que sa population résidente, travailleurs qui génèrent beaucoup de richesse dans la métropole elle-même.
- De 2009 à 2014, une minorité de régions, soit 7 sur 17, ont enregistré une croissance de leur PIB par habitant supérieure à celle du Québec. Parmi les régions où l'on observe une augmentation marquée se trouvent celles dont l'économie repose en général sur l'exploitation des ressources naturelles ou leur transformation par un secteur manufacturier important.
- Au cours de cette période, les PIB par habitant de la Côte-Nord (+8,4 % par année), du Nord-du-Québec (+6,8 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+4,9 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+4,5 %), soit quatre des cinq régions ressources, ont dominé la croissance au Québec. Ceux de l'Outaouais (+0,4 %), de la Mauricie (+1,2 %) et de Laval (+1,3 %) se trouvaient au bas du classement à ce chapitre.

### Graphique 7

#### Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2009-2014

(en pourcentage, par ordre décroissant)



Estimations provisoires pour 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau IV**  
**Produit intérieur brut par habitant, 2009 et 2014**

Région administrative	PIB par habitant		Indice		Variation <sup>1</sup>
	2009	2014	2009	2014	2009-2014
	En \$		Québec = 100		En %
01 Bas-Saint-Laurent	29 275	33 745	78,5	81,3	2,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	32 113	37 225	86,1	89,7	3,0
03 Capitale-Nationale	42 601	46 773	114,2	112,8	1,9
04 Mauricie	30 051	31 850	80,6	76,8	1,2
05 Estrie	30 398	33 612	81,5	81,0	2,0
06 Montréal	54 362	59 821	145,8	144,2	1,9
07 Outaouais	30 052	30 722	80,6	74,1	0,4
08 Abitibi-Témiscamingue	37 651	46 958	101,0	113,2	4,5
09 Côte-Nord	50 354	75 279	135,0	181,5	8,4
10 Nord-du-Québec	62 235	86 619	166,9	208,8	6,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	24 516	31 100	65,7	75,0	4,9
12 Chaudière-Appalaches	31 677	35 692	84,9	86,0	2,4
13 Laval	30 671	32 723	82,2	78,9	1,3
14 Lanaudière	22 191	24 498	59,5	59,1	2,0
15 Laurentides	28 050	30 847	75,2	74,4	1,9
16 Montérégie	30 639	33 847	82,2	81,6	2,0
17 Centre-du-Québec	33 608	36 619	90,1	88,3	1,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>37 295</b>	<b>41 482</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2,2</b>
Régions ressources	36 465	47 550	97,8	114,6	5,5
Régions manufacturières	29 613	32 730	79,4	78,9	2,0
Régions urbaines	46 494	50 698	124,7	122,2	1,7

1. Taux de croissance annuel composé.

Estimations provisoires pour 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 1.4 Productivité

Le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée permet d'évaluer la productivité du travail<sup>3</sup>. Par définition, la productivité du travail est en général plus élevée au sein des régions dont l'économie repose davantage sur des industries qui sont de grandes utilisatrices de capital physique (machines et équipement) que sur celles qui emploient plus de main-d'œuvre.

### Ensemble du Québec

En 2014, au Québec, la productivité du travail atteignait 56,15 \$ par heure, comparativement à 50,81 \$ par heure en 2009 et à 44,08 \$ par heure en 2004.

### Blocs régionaux

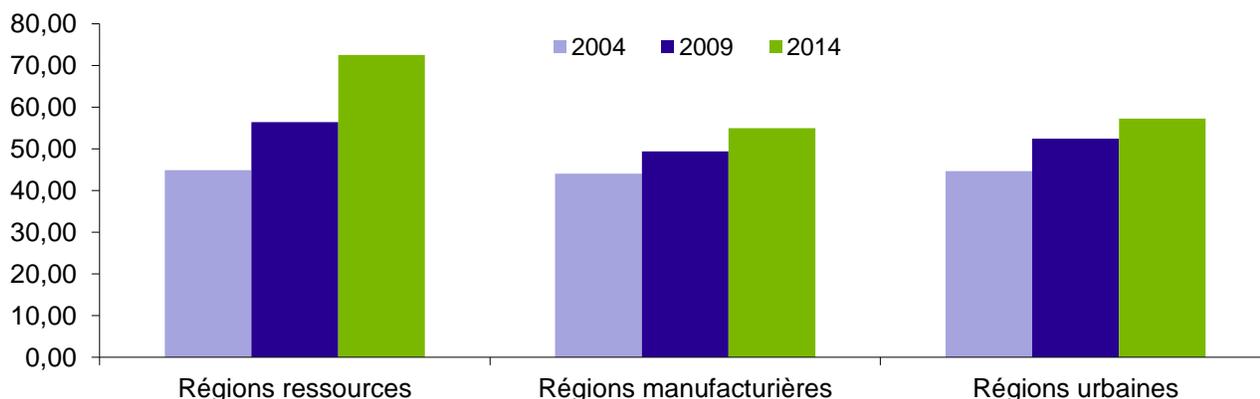
Historiquement, la productivité des régions ressources dépasse celle des régions urbaines et des régions manufacturières. En 2014, cette constatation se vérifiait de nouveau.

- En 2004, le PIB par heure travaillée des trois blocs régionaux était similaire : 44,89 \$ dans les régions ressources, 44,69 \$ dans les régions urbaines et 44,04 \$ dans les régions manufacturières.
- En 2009, le PIB par heure travaillée des régions manufacturières (49,39 \$) et celui des régions urbaines (52,42 \$) étaient comparables à celui de l'ensemble du Québec. Les régions ressources (56,40 \$) affichaient un taux nettement plus élevé.
- En 2014, la productivité des régions ressources (72,54 \$) était toujours de loin supérieure à celle des régions urbaines (57,23 \$) et des régions manufacturières (55,00 \$). L'intensité en capital des industries d'extraction de ressources naturelles pourrait expliquer cette différence.
- De 2004 à 2014, l'écart qui sépare le bloc des régions ressources des autres blocs régionaux s'est élargi. Par rapport aux régions manufacturières, il est passé de 0,85 \$ à 17,54 \$.

### Graphique 8

#### Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2004, 2009 et 2014

(en dollars par heure travaillée)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

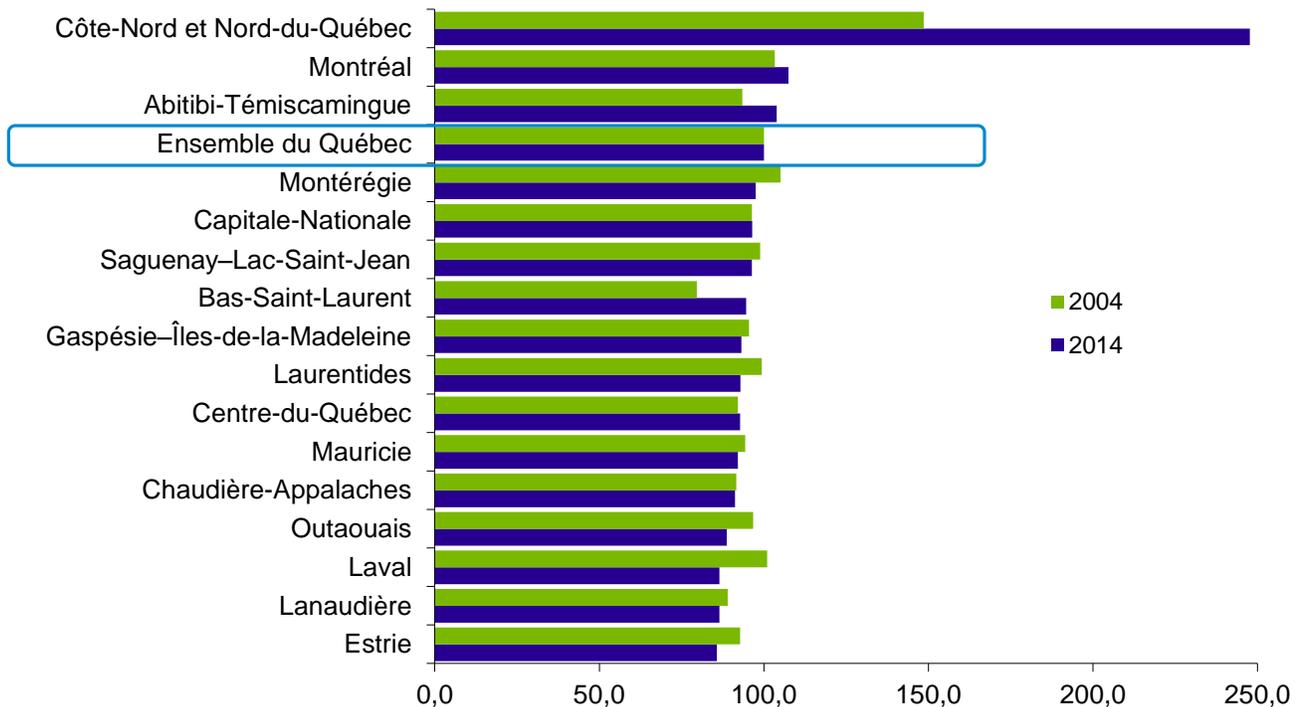
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

3. Pour mesurer la productivité du travail, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix) par heure travaillée. Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants, par heure travaillée.

## Régions administratives

- En 2014, quatre régions affichaient une productivité du travail supérieure à celle de l'ensemble du Québec, soit une de moins qu'en 2004. Laval et la Montérégie ont été remplacées par l'Abitibi-Témiscamingue.
- Au Québec, en 2014, les écarts de productivité du travail étaient considérables entre les régions. Ainsi, le Nord-du-Québec et la Côte-Nord présentaient un PIB par heure travaillée deux fois et demi plus élevé que celui observé au Québec. L'exploitation des ressources minérales et hydrauliques de ces régions pourrait expliquer cet écart.
- À l'inverse, l'Estrie, Lanaudière, Laval et l'Outaouais affichaient une productivité du travail nettement inférieure à celle du Québec.
- De 2004 à 2014, par rapport à l'ensemble du territoire québécois, c'est dans le Nord-du-Québec et en Côte-Nord, ainsi qu'au Bas-Saint-Laurent et qu'en Abitibi-Témiscamingue que la productivité du travail a augmenté le plus rapidement.

**Graphique 9**  
**Productivité du travail, selon les régions administratives, 2004 et 2014**  
(en points d'indice, Québec = 100, par ordre décroissant en 2014)



Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau V**  
**Productivité du travail, 2004, 2009 et 2014**

Région administrative	Productivité du travail			Indice			Écart
	2004	2009	2014	2004	2009	2014	2004-2014
	En \$ par heure			Québec = 100			En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	35,12	42,08	53,15	79,7	82,8	94,7	15,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	43,57	47,54	54,10	98,9	93,6	96,4	-2,5
03 Capitale-Nationale	42,46	49,89	54,14	96,3	98,2	96,4	0,1
04 Mauricie	41,59	48,25	51,74	94,3	95,0	92,1	-2,2
05 Estrie	40,90	42,52	48,12	92,8	83,7	85,7	-7,1
06 Montréal	45,53	54,18	60,37	103,3	106,6	107,5	4,2
07 Outaouais	42,67	47,89	49,79	96,8	94,3	88,7	-8,1
08 Abitibi-Témiscamingue	41,18	53,01	58,36	93,4	104,3	103,9	10,5
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	65,49	91,28	139,07	148,6	179,7	247,7	99,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	42,10	46,79	52,33	95,5	92,1	93,2	-2,3
12 Chaudière-Appalaches	40,38	45,69	51,23	91,6	89,9	91,2	-0,4
13 Laval	44,52	49,12	48,56	101,0	96,7	86,5	-14,5
14 Lanaudière	39,24	43,04	48,55	89,0	84,7	86,5	-2,6
15 Laurentides	43,78	50,41	52,16	99,3	99,2	92,9	-6,4
16 Montérégie	46,33	51,48	54,76	105,1	101,3	97,5	-7,6
17 Centre-du-Québec	40,60	44,24	52,09	92,1	87,1	92,8	0,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>44,08</b>	<b>50,81</b>	<b>56,15</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>
Régions ressources	44,89	56,40	72,54	101,8	111,0	129,2	27,4
Régions manufacturières	44,04	49,39	55,00	99,9	97,2	98,0	-2,0
Régions urbaines	44,69	52,42	57,23	101,4	103,2	101,9	0,5

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 1.5 Revenu primaire des ménages par habitant

Le revenu primaire des ménages permet de connaître le niveau des revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux. Il correspond à la rémunération des salariés, au revenu mixte net (exploitations agricoles, entreprises individuelles, loyers) et au revenu net des propriétés (entreprises en société, placements, dividendes, etc.).

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2014, le revenu primaire des ménages par habitant s'élevait à 31 537 \$, en hausse de 3 880 \$ par rapport au niveau de 2009 (27 657 \$). Il s'agit d'une augmentation annuelle moyenne de l'ordre de 2,7 % au cours de cette période.

### Blocs régionaux

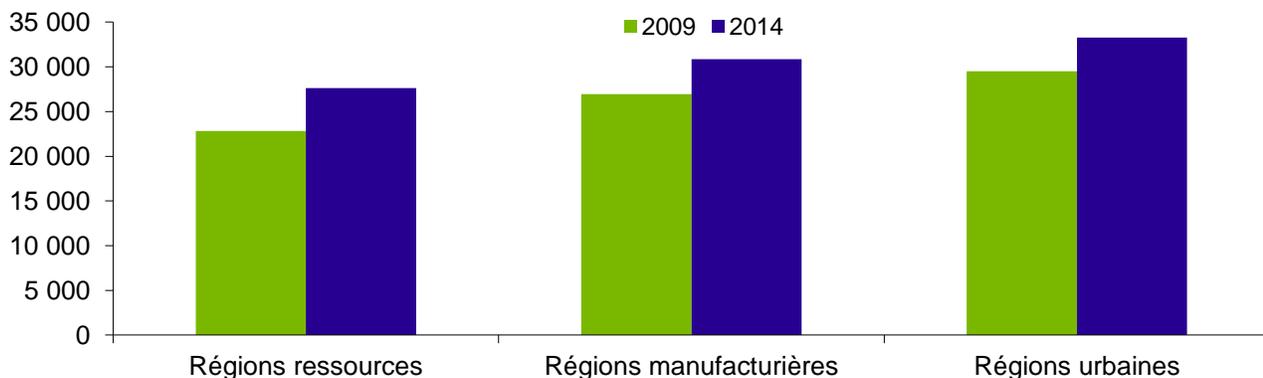
Année après année, les régions urbaines affichent un revenu primaire des ménages par habitant plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, alors que les régions ressources ferment la marche. De plus, c'est seulement dans les régions urbaines que le revenu primaire des ménages par habitant se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec.

- De 2009 à 2014, la plus forte augmentation du revenu primaire des ménages par habitant parmi les blocs régionaux est celle connue par les régions ressources (+3,9 % par année). Les régions manufacturières (+2,8 %) et les régions urbaines (+2,4 %) ont enregistré des augmentations plus modestes au cours de cette période.
- Par ailleurs, en 2014, on observe que le revenu primaire des ménages par habitant était toujours plus élevé dans les régions urbaines (32 958 \$). Venaient ensuite les régions manufacturières (30 870 \$), puis les régions ressources (27 634 \$).
- Toutefois, l'écart qui séparait les régions urbaines des autres blocs régionaux s'est amenuisé par rapport à 2009. Il est passé de 6 519 \$ à 5 324 \$ par rapport aux régions ressources et de 2 386 \$ à 2 088 \$ par rapport aux régions manufacturières.

### Graphique 10

#### Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014

(en dollars)



Données provisoires pour 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

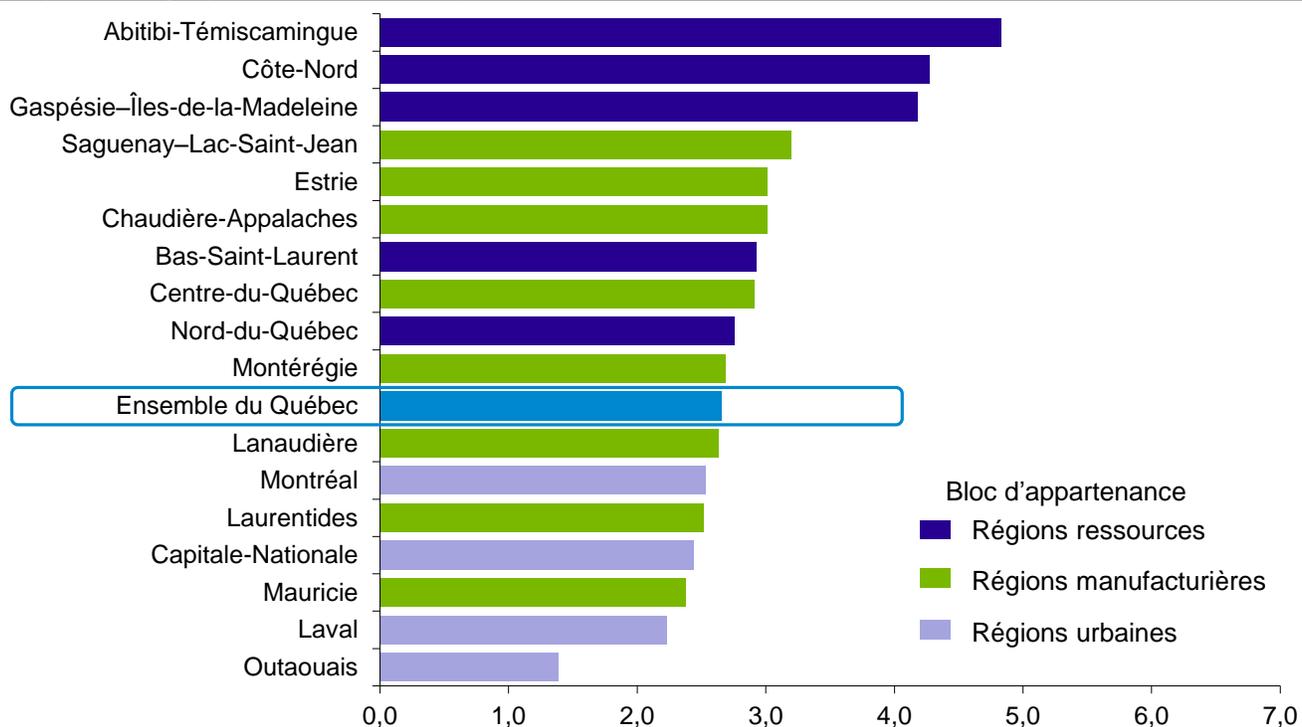
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Régions administratives

- En 2014, la Montérégie (33 875 \$), la Capitale-Nationale (33 289 \$), Montréal (33 053 \$) et la Côte-Nord (33 044 \$) présentaient les revenus primaires des ménages par habitant les plus élevés, alors que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (22 071 \$) affichait le plus faible parmi les régions du Québec.
- De 2009 à 2014, le revenu primaire des ménages par habitant a augmenté nettement plus rapidement dans trois des cinq régions ressources. Ainsi, l’Abitibi-Témiscamingue (+4,8 % annuellement), la Côte-Nord (+4,3 %) et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+4,2 %) affichaient la plus forte croissance du revenu primaire des ménages par habitant.
- À l’inverse, sept régions, dont les quatre régions urbaines, ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant croître moins rapidement que celui de l’ensemble du Québec (+2,7 % par année). L’Outaouais et Laval (+1,4 % et +2,2 %, respectivement) connaissaient la croissance la plus faible.
- Finalement, deux régions ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant passer d’un niveau inférieur à celui de l’ensemble du Québec en 2009 à un niveau supérieur en 2014. Il s’agit de l’Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord.

### Graphique 11

**Variation du revenu primaire des ménages par habitant<sup>1</sup>, selon les régions administratives, 2009 à 2014**  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau VI**  
**Revenu primaire des ménages par habitant, 2009 et 2014**

Région administrative	Revenu primaire des ménages par habitant		Variation <sup>1</sup>	Indice		Écart
	2009	2014	2009-2014	2009	2014	2009-2014
	En \$		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	21 421	24 747	2,9	77,5	78,5	1,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	23 669	27 698	3,2	85,6	87,8	2,2
03 Capitale-Nationale	29 504	33 289	2,4	106,7	105,6	-1,1
04 Mauricie	22 167	24 929	2,4	80,1	79,0	-1,1
05 Estrie	23 679	27 466	3,0	85,6	87,1	1,5
06 Montréal	29 172	33 053	2,5	105,5	104,8	-0,7
07 Outaouais	29 914	32 048	1,4	108,2	101,6	-6,5
08 Abitibi-Témiscamingue	25 541	32 343	4,8	92,3	102,6	10,2
09 Côte-Nord	26 802	33 044	4,3	96,9	104,8	7,9
10 Nord-du-Québec	21 861	25 043	2,8	79,0	79,4	0,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17 982	22 071	4,2	65,0	70,0	5,0
12 Chaudière-Appalaches	25 721	29 831	3,0	93,0	94,6	1,6
13 Laval	29 281	32 691	2,2	105,9	103,7	-2,2
14 Lanaudière	26 559	30 248	2,6	96,0	95,9	-0,1
15 Laurentides	28 687	32 489	2,5	103,7	103,0	-0,7
16 Montérégie	29 673	33 875	2,7	107,3	107,4	0,1
17 Centre-du-Québec	22 584	26 067	2,9	81,7	82,7	1,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>27 657</b>	<b>31 537</b>	<b>2,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>
Régions ressources	22 815	27 634	3,9	82,5	87,6	5,1
Régions manufacturières	26 948	30 870	2,8	97,4	97,9	0,4
Régions urbaines	29 334	32 958	2,4	106,1	104,5	-1,6

1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2014.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 1.6 Revenu disponible des ménages par habitant

Le revenu disponible des ménages par habitant est la somme dont disposent en moyenne les ménages pour la consommation de biens et de services ainsi que pour l'épargne. Il correspond au total des revenus (revenu primaire des ménages et transferts courants reçus), moins les transferts courants payés.

### Ensemble du Québec

De 2009 à 2014, le revenu disponible des ménages par habitant du Québec a augmenté en moyenne de 2,4 % par année. Il est ainsi passé de 23 155 \$ à 26 046 \$, pour une augmentation totale de 2 891 \$.

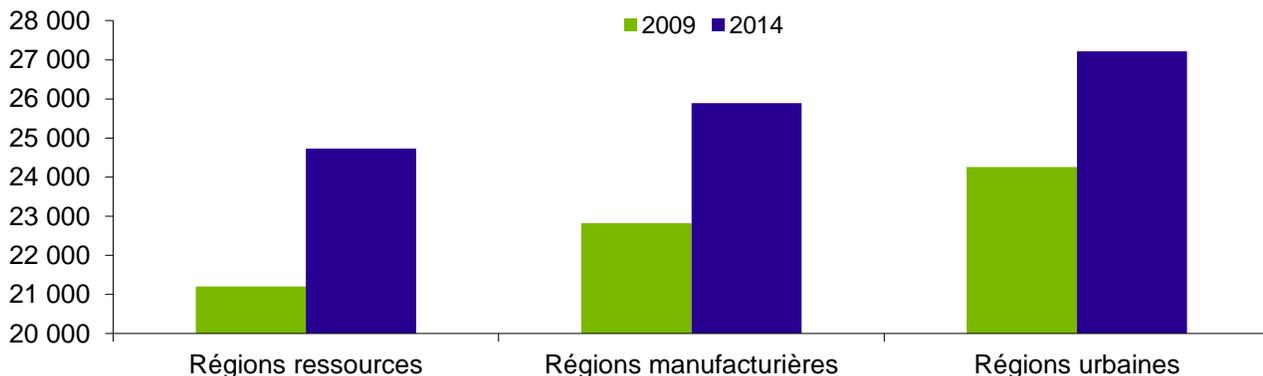
### Blocs régionaux

L'écart au chapitre du revenu disponible des ménages par habitant entre les régions urbaines et les régions ressources s'élevait à 6,9 % en 2014, comparativement à 12,6 % en 2009. Cette diminution s'explique à la fois par l'augmentation plus rapide de la rémunération des travailleurs des régions ressources et par la hausse marquée des transferts des sociétés financières à la population des régions ressources et manufacturières (prestations de retraite).

- En 2009, c'est dans les régions urbaines (23 882 \$) que le revenu disponible des ménages par habitant était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières à cet égard était de 1 056 \$. Il était de 2 674 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- En 2014, les régions urbaines (26 438 \$) ont conservé une avance sur les autres blocs régionaux, mais elle s'est rétrécie. L'écart positif qui les séparait des régions manufacturières a été ramené à 542 \$, celui qui les séparait des régions ressources s'est amenuisé à 1 711 \$.
- De 2009 à 2014, la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant s'est réalisée dans les régions ressources (+3,1 % annuellement).

### Graphique 12

Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014  
(en dollars)



Données provisoires pour 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

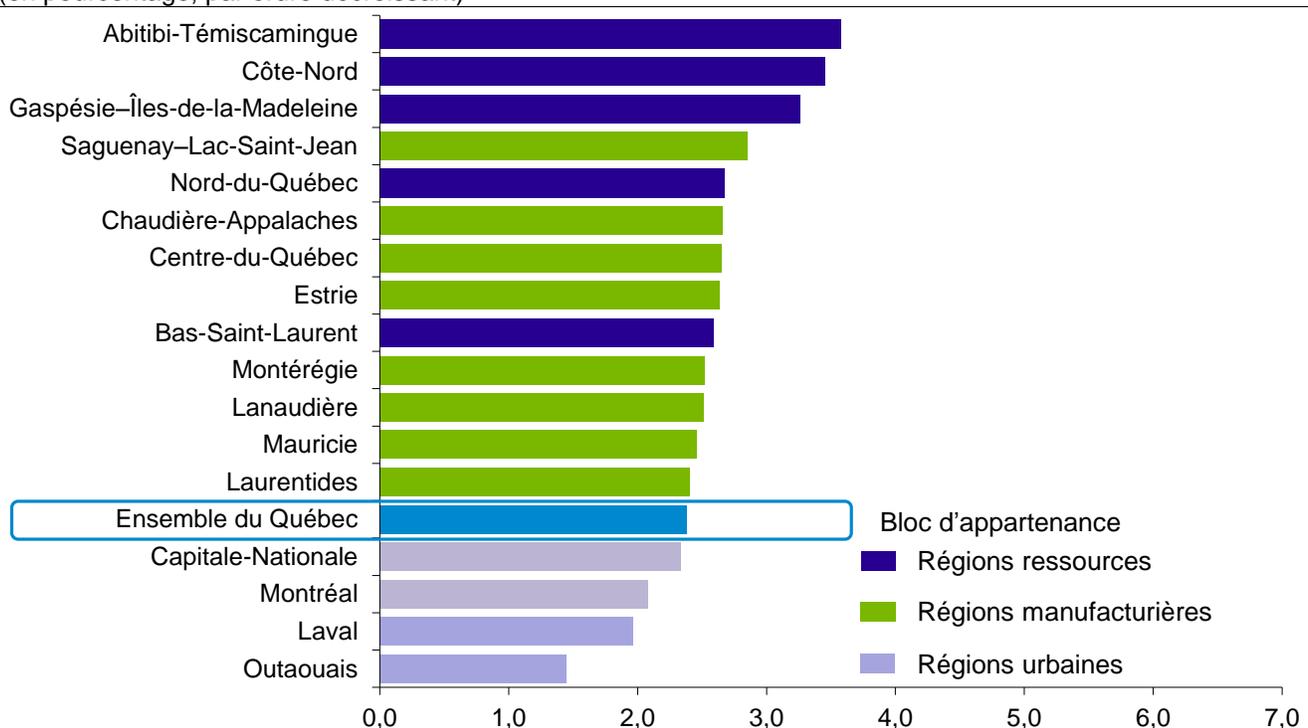
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Régions administratives

- De 2009 à 2014, on a observé une hausse du revenu disponible des ménages par habitant dans l'ensemble des régions du Québec. Douze d'entre elles ont affiché un rythme de croissance plus rapide que l'ensemble du Québec.
- Au cours de cette période, les ménages de l'Abitibi-Témiscamingue (+3,6 % par année), de la Côte-Nord (+3,5 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+3,3 %) ont enregistré la croissance la plus rapide du revenu disponible par habitant.
- De 2009 à 2014, les quatre régions urbaines ont affiché un rythme de croissance du revenu disponible des ménages par habitant plus modéré que celui de l'ensemble du Québec (+2,4 % annuellement) : l'Outaouais (+1,4 %), Laval (+2,0 %), Montréal (+2,1 %) et la Capitale-Nationale (+2,3 %).
- En 2014, le revenu personnel disponible des ménages par habitant était compris, selon la région, entre 89,5 % et 104,6 % de la moyenne du Québec. En 2009, il variait, selon les régions, de 85,8 % à 104,8 % par rapport à la moyenne du Québec.
- Par ailleurs, les deux régions qui ont affiché la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant ont pu passer d'un niveau inférieur à celui de l'ensemble du Québec en 2009 à un niveau supérieur en 2014. Il s'agit de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord.
- À l'inverse, les deux régions qui ont affiché la croissance la moins rapide du revenu disponible des ménages par habitant sont passées d'un niveau supérieur à celui de l'ensemble du Québec en 2009 à un niveau inférieur en 2014. Il s'agit de l'Outaouais et de Laval.

### Graphique 13

**Variation du revenu disponible des ménages par habitant<sup>1</sup>, selon les régions administratives, 2009 à 2014**  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau VII**  
**Revenu disponible des ménages par habitant, 2009 et 2014**

Région administrative	Revenu disponible des ménages		Variation <sup>1</sup>	Indice		Écart
	2009	2014	2009-2014	2009	2014	2009-2014
	En \$ par habitant		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	20 519	23 317	2,6	88,6	89,5	0,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	21 272	24 483	2,9	91,9	94,0	2,1
03 Capitale-Nationale	24 257	27 219	2,3	104,8	104,5	-0,3
04 Mauricie	20 863	23 555	2,5	90,1	90,4	0,3
05 Estrie	21 461	24 443	2,6	92,7	93,8	1,2
06 Montréal	23 894	26 481	2,1	103,2	101,7	-1,5
07 Outaouais	23 457	25 202	1,4	101,3	96,8	-4,5
08 Abitibi-Témiscamingue	22 189	26 451	3,6	95,8	101,6	5,7
09 Côte-Nord	22 716	26 917	3,5	98,1	103,3	5,2
10 Nord-du-Québec	20 708	23 628	2,7	89,4	90,7	1,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19 864	23 324	3,3	85,8	89,5	3,8
12 Chaudière-Appalaches	22 115	25 218	2,7	95,5	96,8	1,3
13 Laval	23 552	25 952	2,0	101,7	99,6	-2,1
14 Lanaudière	22 457	25 420	2,5	97,0	97,6	0,6
15 Laurentides	23 808	26 809	2,4	102,8	102,9	0,1
16 Montérégie	24 063	27 246	2,5	103,9	104,6	0,7
17 Centre-du-Québec	20 716	23 614	2,7	89,5	90,7	1,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>23 155</b>	<b>26 046</b>	<b>2,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>
Régions ressources	21 208	24 727	3,1	91,6	94,9	3,3
Régions manufacturières	22 826	25 896	2,6	98,6	99,4	0,8
Régions urbaines	23 882	26 438	2,1	103,1	101,5	-1,6

1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2014.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 1.7 Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux<sup>4</sup> se mesurent à l'aide des transferts courants aux particuliers en provenance des administrations publiques, notamment les prestations d'assurance-emploi et les prestations d'assurance parentale. Lorsqu'ils sont supérieurs à la moyenne québécoise pour une région donnée, cela signifie que les revenus de sa population dépendent davantage des paiements de transferts gouvernementaux que la moyenne.

### Ensemble du Québec

En 2014, les transferts gouvernementaux au Québec équivalaient à 18,68 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages. Par rapport à 2009, il s'agit d'une baisse de 0,06 \$.

### Blocs régionaux

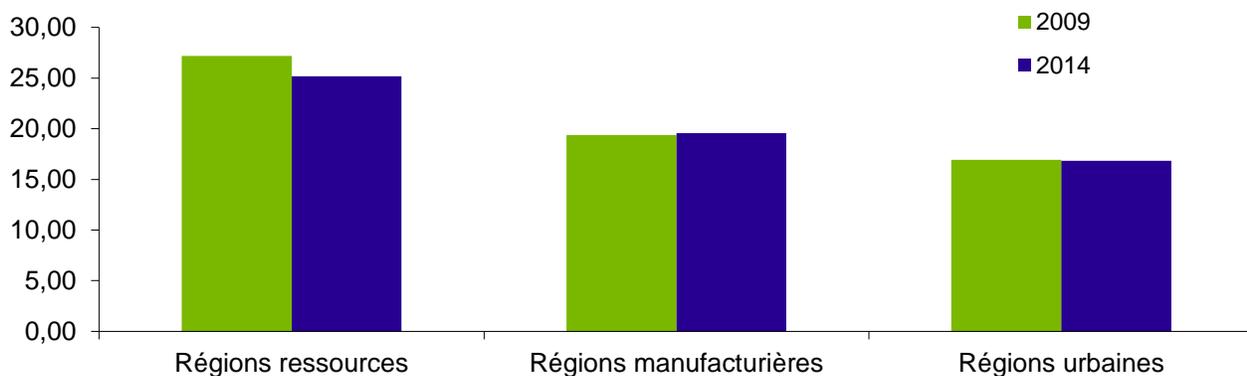
Les transferts gouvernementaux sont nettement plus importants dans les régions ressources qu'ailleurs au Québec. Dans une moindre mesure, la population des régions manufacturières affiche aussi une plus forte dépendance à ces paiements que l'ensemble du Québec. Seul le bloc régional des régions urbaines en reçoit moins que la moyenne québécoise.

- En 2014, les transferts gouvernementaux aux particuliers étaient 34,7 % plus importants dans les régions ressources que dans l'ensemble du Québec, ils étaient comparables dans les régions manufacturières et de 9,9 % moins importants dans les régions urbaines.
- En 2014, les transferts gouvernementaux atteignaient 25,16 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages dans les régions ressources. Cela représente 5,61 \$ de plus que les transferts observés dans les régions manufacturières (19,55 \$) et 8,33 \$ de plus que dans les régions urbaines (16,83 \$).
- De 2009 à 2014, les transferts gouvernementaux en proportion du revenu primaire ont néanmoins diminué dans les régions ressources (-2,01 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), alors qu'ils ont peu varié dans les régions manufacturières (+0,19 \$) et dans les régions urbaines (-0,10 \$). La principale explication derrière cette constatation est la forte augmentation du revenu primaire dans les régions ressources.

### Graphique 14

#### Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014

(en dollars par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages)



Données provisoires pour 2014.

Source : Institut de la statistique du Québec.

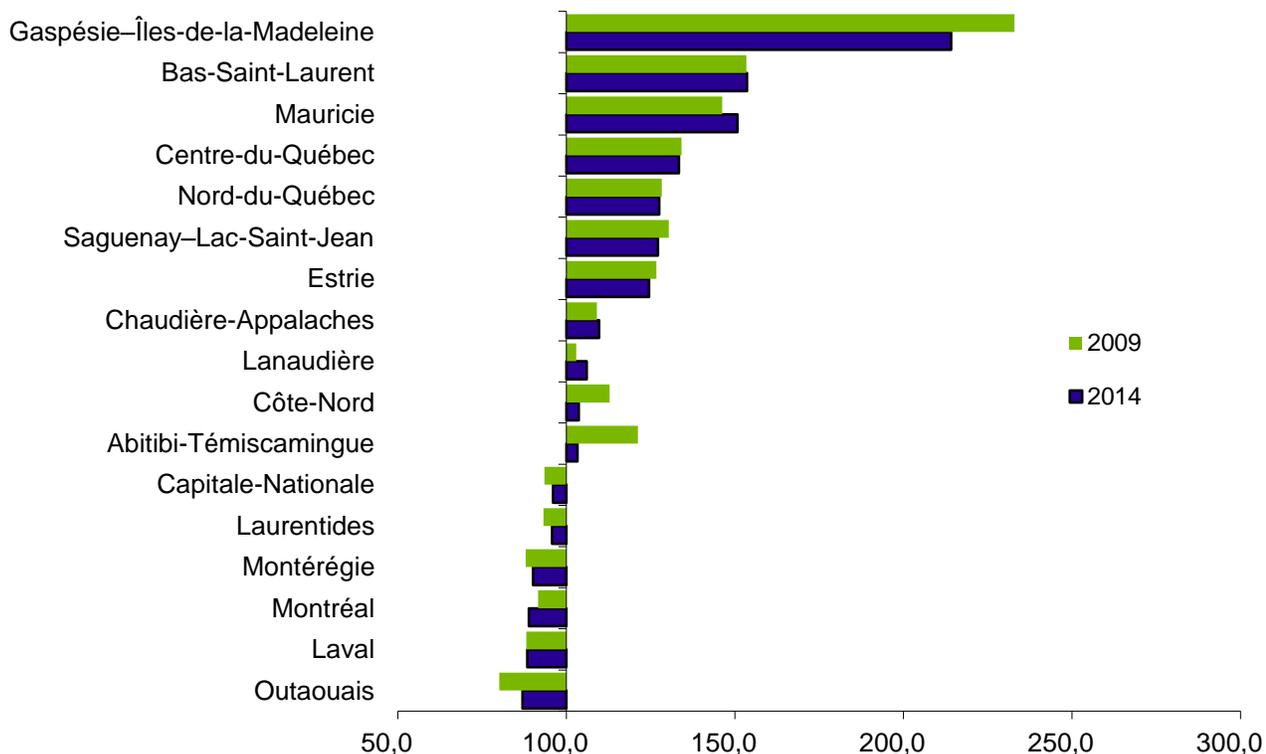
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

4. Représentent les transferts des administrations publiques par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages.

## Régions administratives

- En 2014, 11 des 17 régions administratives du Québec recevaient des paiements de transferts gouvernementaux supérieurs à la moyenne québécoise.
- D'année en année, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine affiche, de loin, le niveau de transferts gouvernementaux le plus élevé, notamment à cause de l'importance des transferts d'assurance-emploi et des prestations de sécurité de la vieillesse. Néanmoins, par rapport à l'ensemble du Québec (100), cette dépendance des ménages dans la région a régressé notablement de 2009 (232,9 points d'indice) à 2014 (214,2 points), notamment à cause de la diminution des prestations d'assurance-emploi.
- En 2014, parmi les autres régions administratives, le Bas-Saint-Laurent (28,68 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), la Mauricie (28,15 \$) et le Centre-du-Québec (24,92 \$) étaient celles qui dépendaient le plus des transferts gouvernementaux. Ces régions recevaient une plus grande proportion de prestations de la sécurité de vieillesse, puisqu'elles ont une population plus âgée que la moyenne.
- À l'inverse, l'Outaouais (16,24 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), Laval (16,51 \$) et la Montérégie (16,83 \$) enregistraient les plus faibles niveaux de transferts gouvernementaux.
- Enfin, en 2014, les transferts gouvernementaux variaient, selon la région, de 87,0 % à 214,2 % par rapport à la moyenne québécoise.

**Graphique 15**  
**Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2009 et 2014**  
(en points d'indice, Québec = 100, par ordre décroissant de 2014)



Données provisoires pour 2014.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau VIII**  
**Transferts gouvernementaux, 2009 et 2014**

Région administrative	Transferts gouvernementaux		Indice	
	2009	2014	2009	2014
	Par 100 \$ du revenu primaire		(Québec = 100)	
01 Bas-Saint-Laurent	28,75	28,68	153,4	153,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	24,44	23,75	130,4	127,1
03 Capitale-Nationale	17,53	17,94	93,5	96,0
04 Mauricie	27,40	28,15	146,2	150,7
05 Estrie	23,75	23,25	126,7	124,5
06 Montréal	17,17	16,59	91,6	88,8
07 Outaouais	15,01	16,24	80,1	87,0
08 Abitibi-Témiscamingue	22,72	19,29	121,2	103,3
09 Côte-Nord	21,15	19,37	112,8	103,7
10 Nord-du-Québec	24,05	23,82	128,3	127,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	43,65	40,00	232,9	214,2
12 Chaudière-Appalaches	20,44	20,49	109,1	109,7
13 Laval	16,52	16,51	88,1	88,4
14 Lanaudière	19,29	19,81	102,9	106,0
15 Laurentides	17,46	17,88	93,2	95,7
16 Montérégie	16,48	16,83	87,9	90,1
17 Centre-du-Québec	25,14	24,92	134,2	133,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>18,74</b>	<b>18,68</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	27,17	25,16	145,0	134,7
Régions manufacturières	19,36	19,55	103,3	104,7
Régions urbaines	16,93	16,83	90,3	90,1

Données provisoires pour 2014.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Chapitre 2 – Structure industrielle

Au fil des années, la structure industrielle évolue sous l'effet de changements profonds, tant internes qu'externes. Parmi les plus marquants, signalons la situation démographique, le développement de la technologie et du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère ainsi que la tertiarisation de l'économie.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents pour illustrer les transformations survenues au sein de la structure industrielle dans les régions relèvent principalement de la répartition de l'emploi et des établissements ainsi que du produit intérieur brut par industrie.

Dans le contexte d'une analyse régionale, on utilise les établissements plutôt que les entreprises, car ils ont l'avantage d'être comptabilisés à chaque adresse physique. À l'inverse, pour le décompte des entreprises, seuls les centres de décision seraient considérés. Ainsi, l'activité économique d'une entreprise située en région, mais dont le centre décisionnel se trouverait à Montréal, ne serait comptabilisée qu'à Montréal plutôt que d'être séparée en deux établissements : l'un en région et l'autre à Montréal.

Parmi les indicateurs retenus, on compte :

- la diversité industrielle;
- les établissements, par grands secteurs d'activité;
- les établissements, en fonction de la taille;
- le produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie;
- l'emploi, par grands secteurs d'activité;
- l'emploi, par domaines de fabrication;
- l'emploi, par grands groupes de services.

## 2.1 Diversité industrielle

La diversité industrielle<sup>5</sup> d'un territoire dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels sa dotation en ressources naturelles, sa situation géographique, la densité de sa population et la taille de son économie. Au Québec, les écarts en matière de diversité industrielle se mesurent surtout dans les régions les plus éloignées des grands centres urbains. Une diversité élevée des assises industrielles contribue à atténuer les répercussions des chocs économiques.

### Ensemble du Québec

Le Québec est un territoire dont l'économie est fortement diversifiée. Il se compare avantageusement à toutes les autres provinces du Canada. Cette diversification explique en partie la résilience de l'emploi au Québec au cours de la dernière crise économique, comparativement à la forte diminution observée en Ontario lors de celle-ci.

### Blocs régionaux

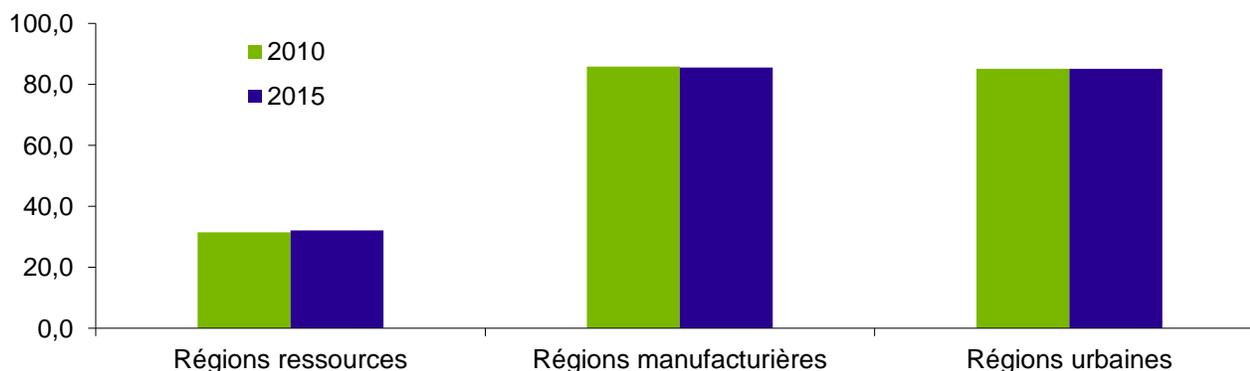
L'indice de diversité économique des blocs régionaux n'évolue que très lentement, puisqu'il compare la répartition de l'emploi par industrie de chaque bloc régional à la répartition au Québec. La taille des blocs régionaux implique qu'un changement dans la structure d'un d'entre eux influencera aussi la répartition de l'emploi au Québec dans le même sens.

- En 2015, le bloc des régions manufacturières était celui dont la structure industrielle était la plus diversifiée, avec un indice de 85,6. L'indice des régions urbaines s'est établi à 85,1, un niveau similaire à celui des régions manufacturières. Pour leur part, les régions ressources affichaient un degré de diversité de 32,0, beaucoup plus bas que celui du Québec ou des autres blocs régionaux.
- Enfin, de 2010 à 2015, l'indice de diversité industrielle des régions ressources (+0,6 point d'indice) a augmenté, alors que l'indice des régions manufacturières a diminué (-0,3 point) et celui des régions urbaines s'est maintenu (+0,1 point).

### Graphique 16

#### Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015

(en points d'indice)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

5. L'indice de diversité industrielle retenu, l'indice de Hachman, mesure la similarité entre la structure industrielle selon l'emploi par industrie des régions administratives et de celle du Québec. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice se rapproche de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

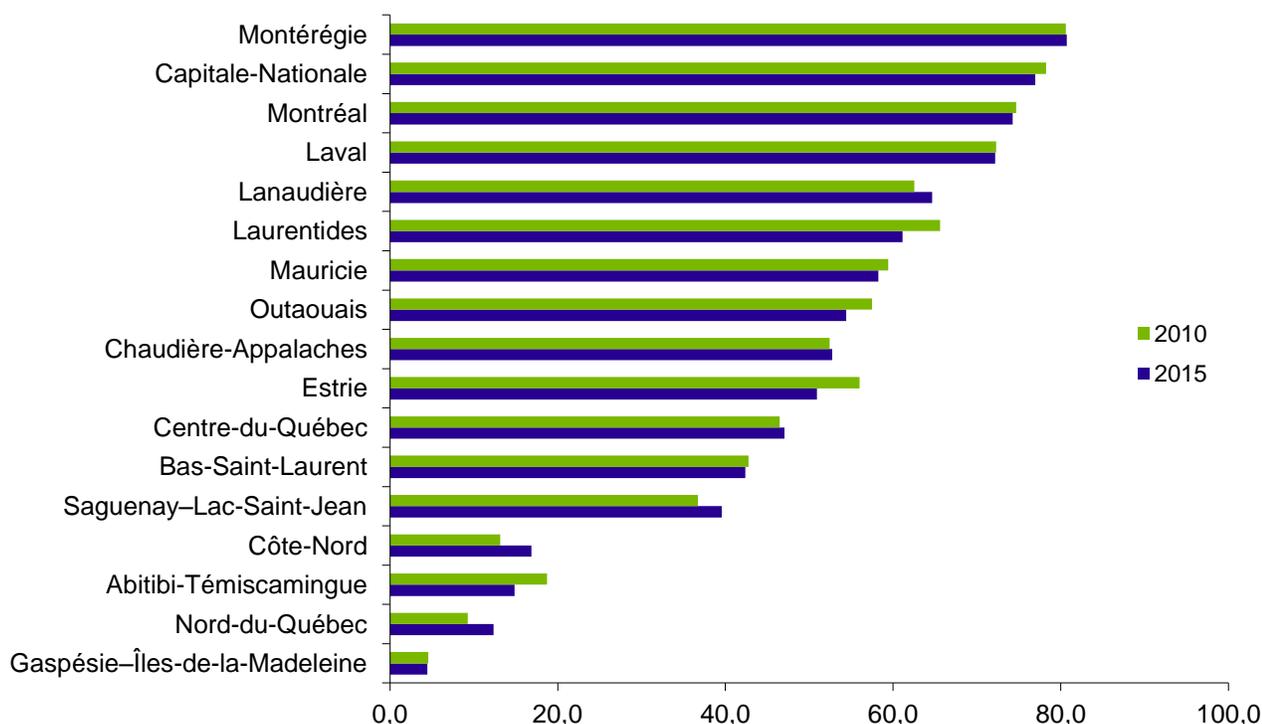
## Régions administratives

- En 2015, la Montérégie (80,7 points d'indice), la Capitale-Nationale (76,9 points), Montréal (74,3 points) et Laval (72,2 points) affichaient les indices de diversité industrielle les plus élevés au Québec<sup>6</sup>. Ces régions, toutes très peuplées et urbanisées, ont accès à un important bassin de main-d'œuvre et de consommateurs ainsi qu'à des infrastructures de transport international. Ces conditions favorisent l'émergence d'industries qui répondent aux différents besoins de la région et d'ailleurs.
- À l'opposé, en 2015, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (4,4 points d'indice), le Nord-du-Québec (12,3 points), l'Abitibi-Témiscamingue (14,8 points) et la Côte-Nord (16,9 points) enregistraient un indice de diversité industrielle clairement plus faible que la valeur de l'ensemble du Québec. Ces régions sont généralement tournées vers l'exploitation des ressources naturelles, et leur agriculture est très peu développée. La prédominance de grands donneurs d'ordres, comme les scieries et les mines, ainsi que la faible présence de services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.), explique la différence marquée avec les autres régions.
- De 2010 à 2015, la Côte-Nord (+3,7 points d'indice) et le Nord-du-Québec (+3,1 points) ont affiché une croissance notable de leur indice de diversité.
- Au cours de la même période, deux régions ont vu leur indice de diversité industrielle diminuer davantage que les autres : l'Estrie (-5,1 points d'indice) et les Laurentides (-4,5 points).

### Graphique 17

#### Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2010 et 2015

(en points d'indice, par ordre décroissant de 2015)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

6. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice se rapproche de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

**Tableau IX**  
**Indice de diversité industrielle, 2010 et 2015**

Région administrative	Indice de diversité industrielle <sup>1</sup>		Évolution
	2010 Québec = 100	2015	2010-2015 En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	42,8	42,4	-0,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	36,7	39,6	2,8
03 Capitale-Nationale	78,2	76,9	-1,3
04 Mauricie	59,4	58,2	-1,2
05 Estrie	56,0	50,9	-5,1
06 Montréal	74,7	74,3	-0,4
07 Outaouais	57,5	54,4	-3,1
08 Abitibi-Témiscamingue	18,7	14,8	-3,9
09 Côte-Nord	13,2	16,9	3,7
10 Nord-du-Québec	9,3	12,3	3,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,6	4,4	-0,1
12 Chaudière-Appalaches	52,4	52,7	0,3
13 Laval	72,3	72,2	-0,1
14 Lanaudière	62,5	64,6	2,1
15 Laurentides	65,6	61,1	-4,5
16 Montérégie	80,6	80,7	0,1
17 Centre-du-Québec	46,5	47,0	0,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>
Régions ressources	31,4	32,0	0,6
Régions manufacturières	85,9	85,6	-0,3
Régions urbaines	85,1	85,1	0,1

1. Estimé selon la méthode de Hachman, qui pondère les quotients de localisation selon la répartition de l'emploi. Un indice qui se rapproche de 100 signifie que la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec. À l'inverse, un indice qui se rapproche de 0 signifie que la structure de la région diffère de celle du Québec.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 2.2 Établissements, par grands secteurs d'activité

Prise dans son ensemble, la base industrielle du Québec se tourne de plus en plus vers une économie de services plutôt que vers la fabrication de biens et l'exploitation de ressources naturelles. Cependant, on observe une grande disparité à cet égard selon les régions.

### Ensemble du Québec

En 2015, au Québec, parmi les 231 705 établissements répertoriés, 3 sur 4 exerçaient leur activité dans le secteur tertiaire (services), 18,5 % étaient actifs dans le secteur secondaire (construction et fabrication), alors que moins de 6 % l'étaient dans le secteur primaire. Cela illustre la tertiarisation de la structure industrielle québécoise.

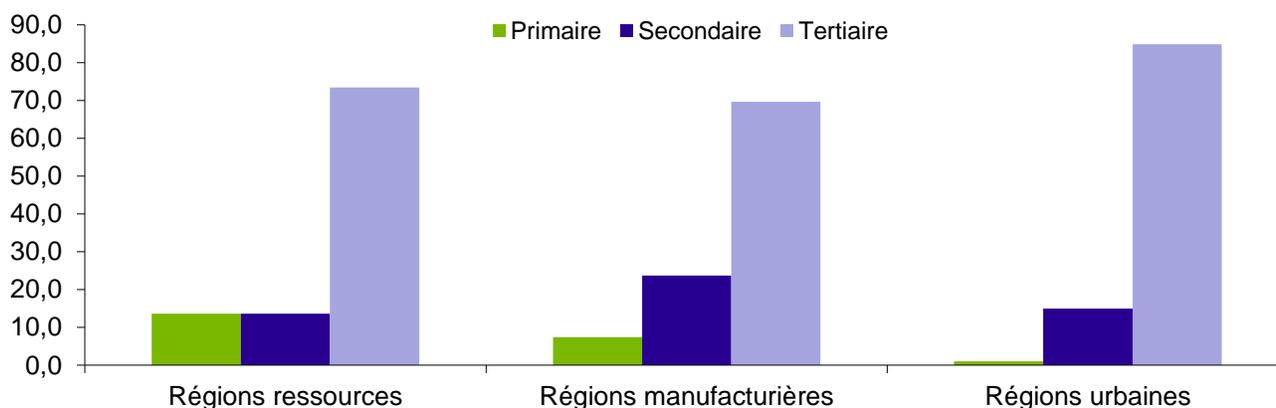
### Blocs régionaux

La part la plus élevée d'établissements du secteur primaire se trouve dans les régions ressources, celle du secteur secondaire dans les régions manufacturières et celle du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- Il y a une plus forte proportion d'établissements du secteur primaire dans les régions ressources (13,6 % en 2015). Les régions manufacturières (7,4 %) présentent tout de même une proportion d'établissements de ce secteur plus importante que celle observée dans l'ensemble du Québec (5,3 %). Pour leur part, les régions urbaines (1,0 %) affichent une très faible participation du secteur primaire à leur structure industrielle.
- Le secteur secondaire est particulièrement prépondérant dans les régions manufacturières (23,0 % en 2015), où la construction résidentielle et la fabrication dominent la structure industrielle. Les régions urbaines (14,1 %) et les régions ressources (13,0 %) affichent des proportions d'établissements dans le secteur secondaire plus faibles que l'ensemble du Québec (18,5 %).
- Finalement, l'économie des trois blocs régionaux comporte de nombreux établissements du secteur tertiaire. Toutefois, ils représentent une proportion plus élevée dans les régions urbaines (84,9 % en 2015) que dans les régions ressources (73,5 %) et les régions manufacturières (69,7 %).

### Graphique 18

Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2015  
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

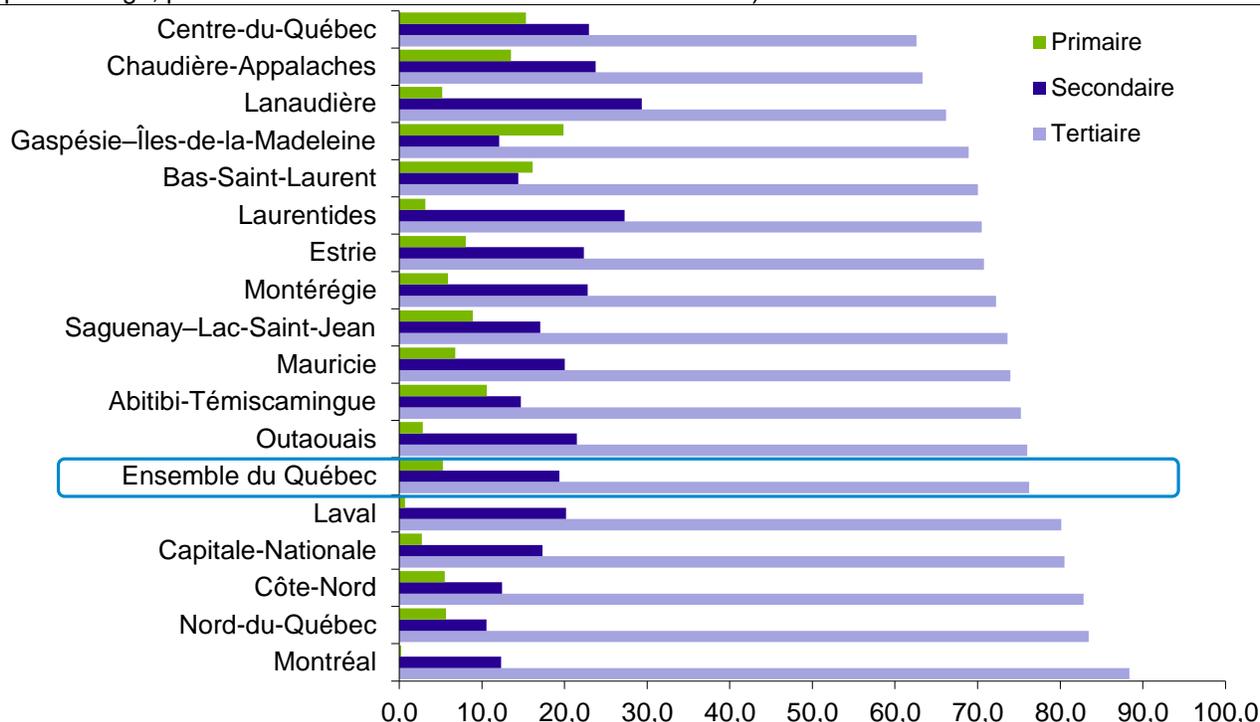
## Régions administratives

- En 2015, seulement 6 des 17 régions avaient une plus grande proportion d'établissements du secteur tertiaire que l'ensemble du Québec.
- Montréal (88,4 %), le Nord-du-Québec (83,5 %) et la Côte-Nord (82,8 %) enregistraient la plus importante proportion d'établissements dans le secteur tertiaire.
- À l'inverse, les régions du Centre-du-Québec (62,6 %) et de la Chaudière-Appalaches (63,3 %) affichaient la plus faible part des établissements du secteur tertiaire dans leur structure industrielle.
- Lanaudière (28,6 %) et les Laurentides (26,4 %) présentaient les plus fortes proportions d'établissements du secteur secondaire, notamment d'établissements de construction. La croissance démographique de ces régions est à l'origine du phénomène.
- Au chapitre des établissements de fabrication, les plus fortes proportions sont observées dans le Centre-du-Québec (8,7 %), en Chaudière-Appalaches (7,7 %) et en Estrie (7,3 %).
- Finalement, c'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (19,9 %) que l'on trouve la part la plus importante d'établissements du secteur primaire.

### Graphique 19

#### Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives, 2015

(en pourcentage, par ordre croissant en fonction du secteur tertiaire)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau X**  
**Établissements, par grands secteurs d'activité, 2015**

Région administrative	Établissements Nombre	Primaire	Secondaire		Tertiaire
			Fabrication	Construction	
			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	7 321	16,1	4,5	9,3	70,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 117	8,9	6,0	11,5	73,6
03 Capitale-Nationale	19 631	2,7	4,8	11,9	80,5
04 Mauricie	7 252	6,8	6,3	13,0	74,0
05 Estrie	9 089	8,1	7,3	13,9	70,8
06 Montréal	57 686	0,2	5,7	5,7	88,4
07 Outaouais	7 097	2,8	2,9	18,2	76,0
08 Abitibi-Témiscamingue	4 455	10,6	4,4	9,8	75,2
09 Côte-Nord	2 670	5,5	3,5	8,2	82,8
10 Nord-du-Québec	834	5,6	1,7	9,2	83,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 583	19,9	3,4	7,8	68,9
12 Chaudière-Appalaches	13 801	13,5	7,7	15,5	63,3
13 Laval	10 970	0,7	5,0	14,2	80,1
14 Lanaudière	13 527	5,2	5,6	23,0	66,2
15 Laurentides	16 631	3,1	5,2	21,2	70,5
16 Montérégie	40 688	5,9	6,1	15,8	72,2
17 Centre-du-Québec	8 139	15,3	8,7	13,3	62,6
Résidu <sup>1</sup>	214	6,1	5,1	10,3	78,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>231 705</b>	<b>5,3</b>	<b>5,7</b>	<b>12,8</b>	<b>76,3</b>
Régions ressources	18 863	13,6	4,0	9,0	73,5
Régions manufacturières	117 244	7,4	6,4	16,6	69,7
Régions urbaines	95 384	1,0	5,2	8,9	84,9

1. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 2.3 Établissements, en fonction de la taille

La taille des établissements est un facteur important quant à leur capacité à investir et à s'adapter aux changements. Les plus petits établissements sont plus flexibles, mais le risque financier y est souvent plus élevé et peu partagé. Les grands établissements possèdent des moyens financiers plus importants et ils peuvent bénéficier d'économies d'échelle, mais leur structure administrative peut réduire leur autonomie lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière d'investissement.

### Ensemble du Québec

En 2015, au Québec, les microétablissements (moins de cinq employés) représentaient plus de la moitié du nombre total des établissements. Les établissements de moins de 250 employés, qui incluent aussi les microétablissements ainsi que les établissements de petite et moyenne taille, regroupaient 99,3 % de l'ensemble des établissements. Les grands établissements (250 employés et plus) étaient donc en minorité.

### Blocs régionaux

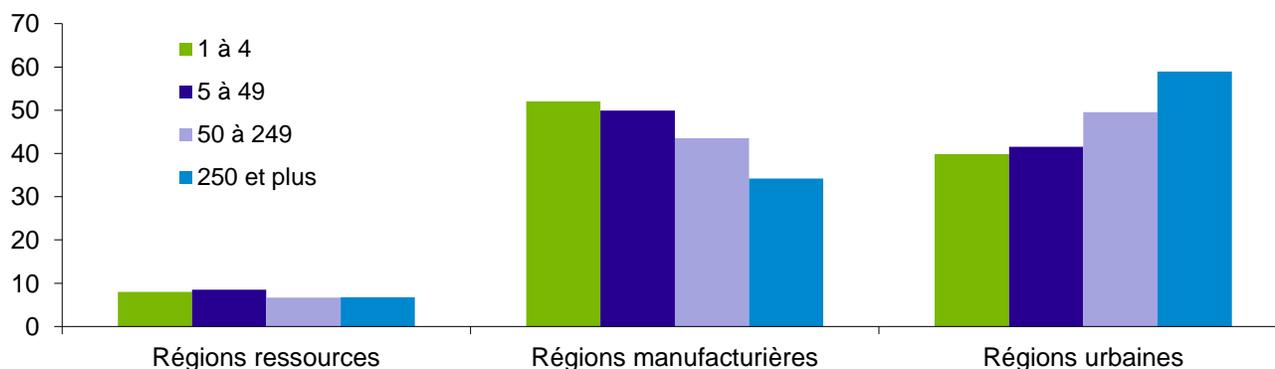
En 2015, les établissements québécois de plus grande taille se trouvaient davantage dans les régions urbaines, alors que ceux de petite taille étaient regroupés dans les régions manufacturières.

- Au Québec, plus de la moitié des microétablissements (moins de cinq employés) se trouvent dans les régions manufacturières (52,0 % en 2015). Les régions urbaines (39,9 %) et les régions ressources (8,0 %) en affichent une proportion beaucoup moins importante. Cependant, dans les trois blocs régionaux, les microétablissements représentent environ la moitié du nombre total d'établissements, tout comme dans l'ensemble Québec.
- Pour les petits établissements (de 5 à 49 employés), une répartition semblable est observée. Les régions manufacturières (49,9 % en 2015) en regroupent la plus grande proportion, suivies des régions urbaines (41,5 %), puis des régions ressources (8,5 %). La proportion de petits établissements dans la structure industrielle de chaque bloc régional est similaire à celle de l'ensemble du Québec.
- La constatation est différente pour les établissements de taille moyenne (de 50 à 249 employés) et grande (250 employés et plus) : ce sont plutôt les régions urbaines (respectivement 49,6 % et 59,0 % en 2015) qui en regroupent la plus grande part. Au total, ce sont 6,4 % des établissements des régions urbaines qui ont 50 employés ou plus, contre 5,2 % dans l'ensemble du Québec.

### Graphique 20

#### Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2015

(en pourcentage du total des établissements)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

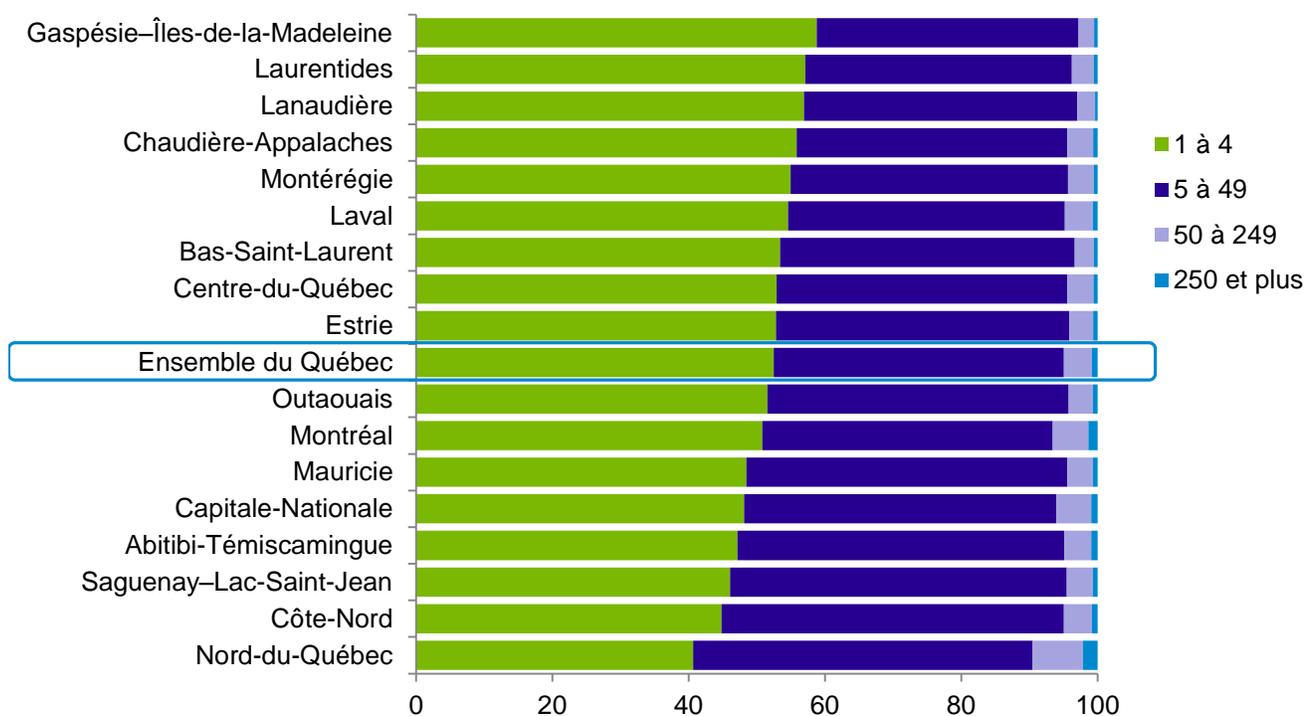
## Régions administratives

- En 2015, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (59,1 %), Lanaudière (55,7 %), les Laurentides (55,3 %) et la Chaudière-Appalaches (54,8 %) affichaient les plus fortes proportions de microétablissements (de un à quatre employés) dans leur structure industrielle.
- Les régions du Nord-du-Québec (39,6 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (44,6 %), de la Côte-Nord (44,8 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (45,8 %) avaient une structure industrielle moins basée sur les microétablissements que l’ensemble du Québec. Cela découle de la forte présence dans ces régions d’industries d’exploitation et de transformation des ressources naturelles, considérant que la taille moyenne des établissements est plus grande pour ces industries.
- En 2015, 7 des 17 régions administratives se situaient au-dessus de la moyenne de l’ensemble du Québec pour ce qui est de leur proportion de microétablissements.
- Enfin, les grands établissements (250 employés et plus) occupaient dans cinq régions une proportion supérieure à celle du Québec (0,65 %) : le Nord-du-Québec (1,6 %), Montréal (1,1 %), la Côte-Nord (0,8 %), la Capitale-Nationale (0,8 %) et l’Abitibi-Témiscamingue (0,67 %).

### Graphique 21

#### Proportion d’établissements, en fonction de la taille (nombre d’employés), selon les régions administratives, 2015

(en pourcentage du total des établissements, par ordre décroissant des établissements de 1 à 4 employés)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l’analyse économiques, ministère de l’Économie, de la Science et de l’Innovation.

**Tableau XI**  
**Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2015**

	Part en région				Part au Québec			
	1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus	1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus
Région administrative	En % du total				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	52,1	44,4	3,1	0,3	3,2	3,2	2,2	1,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	44,6	50,3	4,5	0,6	3,1	4,0	3,4	3,1
03 Capitale-Nationale	46,9	46,8	5,6	0,8	7,8	9,1	10,5	10,1
04 Mauricie	46,5	48,7	4,3	0,5	2,8	3,5	2,9	2,4
05 Estrie	50,1	45,4	4,0	0,5	3,8	4,1	3,5	2,8
06 Montréal	49,9	43,2	5,8	1,1	24,2	24,7	31,7	42,4
07 Outaouais	50,2	45,5	3,7	0,6	3,0	3,2	2,5	2,7
08 Abitibi-Témiscamingue	45,8	49,1	4,4	0,7	1,7	2,2	1,9	2,0
09 Côte-Nord	44,8	50,3	4,2	0,8	1,0	1,3	1,1	1,4
10 Nord-du-Québec	39,6	49,9	9,0	1,6	0,3	0,4	0,7	0,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	59,1	37,9	2,6	0,4	1,8	1,3	0,9	0,9
12 Chaudière-Appalaches	54,8	40,7	4,0	0,5	6,4	5,6	5,3	4,2
13 Laval	52,7	42,1	4,7	0,5	4,9	4,6	4,9	3,8
14 Lanaudière	55,7	41,2	2,8	0,3	6,3	5,5	3,6	2,6
15 Laurentides	55,3	40,9	3,4	0,4	7,7	6,7	5,4	4,8
16 Montérégie	53,5	41,9	4,1	0,5	18,4	16,9	15,9	12,2
17 Centre-du-Québec	50,6	44,5	4,5	0,4	3,5	3,6	3,5	2,0
Résidu <sup>1</sup>	41,6	47,2	10,3	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>51,2</b>	<b>43,6</b>	<b>4,5</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	50,3	45,4	3,7	0,5	8,0	8,5	6,7	6,7
Régions manufacturières	52,7	43,0	3,9	0,4	52,0	49,9	43,5	34,2
Régions urbaines	49,6	44,0	5,5	0,9	39,9	41,5	49,6	59,0

1. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et des résidus.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 2.4 Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie

Le produit intérieur brut<sup>7</sup> (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Les catégories d'industrie présentes dans une économie varieront selon la dotation en ressources naturelles et la situation géographique d'une région.

### Ensemble du Québec

En 2014, les industries productrices de services représentaient 72,3 % du PIB du Québec, contre 27,7 % pour les industries productrices de biens. La fabrication correspondait à plus de la moitié de la production des industries productrices de biens.

### Blocs régionaux

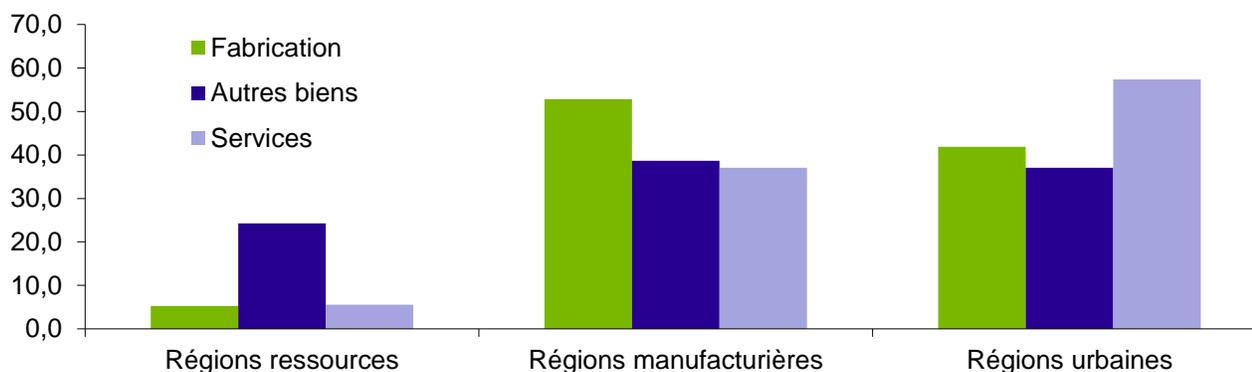
En 2014, la plus grande part de la production des industries de services se trouvait dans les régions urbaines, alors que, dans les régions manufacturières et les régions ressources, la production des industries de biens dominait.

- Au Québec, plus de la moitié de la production du secteur de la fabrication se faisait dans les régions manufacturières (52,9 %). Dans ces régions, le secteur de la fabrication représentait 18,7 % du PIB, soit une proportion bien plus élevée que dans l'ensemble du Québec (14,0 %). Les régions urbaines suivaient avec 41,9 % de la production de ce secteur au Québec, puis venaient les régions ressources avec 5,3 %.
- Par ailleurs, la production des autres industries productrices de biens, qui incluent l'exploitation des ressources naturelles, les services d'utilité publique et la construction, se trouvait principalement dans les régions manufacturières (38,7 %), suivies des régions urbaines (37,0 %) et des régions ressources (24,3 %). Dans ce dernier bloc régional, ce secteur est particulièrement important. Il équivalait en 2014 à 41,0 % du PIB des régions ressources.
- Finalement, le PIB des industries de services au Québec était principalement concentré dans les régions urbaines (57,4 %). Il s'agit du seul bloc régional dont le PIB était davantage tourné vers les industries de services (79,2 %) que celui de l'ensemble du Québec. Les régions manufacturières (37,1 %) et les régions ressources (5,6 %) occupaient une part plus faible de la production de ce secteur au Québec.

### Graphique 22

#### Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2014

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

7. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

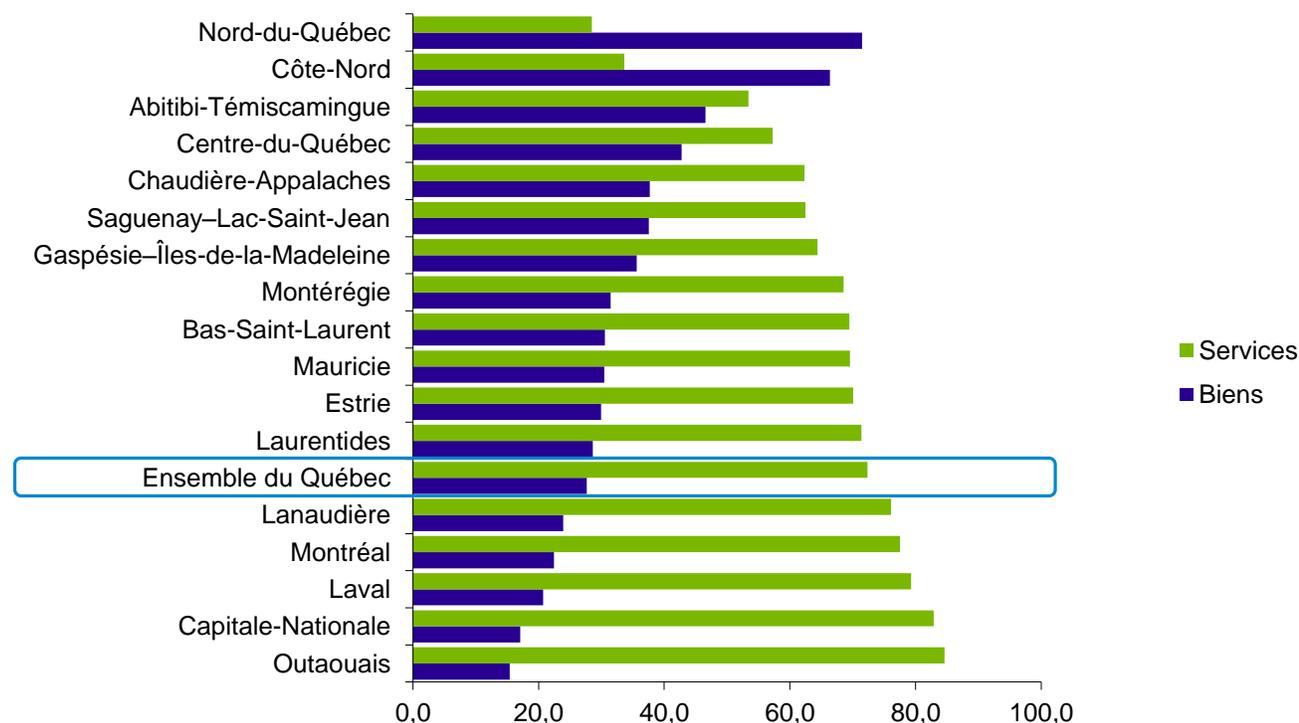
## Régions administratives

- En 2014, les industries productrices de biens représentaient une plus grande part du PIB dans les régions ressources du Nord-du-Québec (71,5 %), de la Côte-Nord (66,3 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (46,5 %) que dans les autres régions. C'est notamment la production des industries autres que la fabrication, comme l'exploitation minière et forestière, qui explique cette constatation.
- À l'inverse, les régions urbaines que sont l'Outaouais (15,4 %), la Capitale-Nationale (17,1 %), Laval (20,7 %) et Montréal (22,5 %) affichaient la plus faible part des industries productrices de biens dans leur économie. Ce résultat est la conséquence de l'importance moindre des autres industries productrices de biens à Montréal et à Laval, où la quantité de ressources naturelles est limitée, ainsi que celle de la fabrication en Outaouais et dans la Capitale-Nationale.
- Par ailleurs, Montréal représentait à elle seule 37,4 % du PIB des industries productrices de services du Québec, 31,6 % du PIB de la fabrication et 24,9 % du PIB des autres industries productrices de biens.
- À l'opposé, le Nord-du-Québec n'affichait que 0,4 % de la production de services du Québec et 0,2 % de la fabrication. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne regroupait que 1,8 % de l'activité économique des autres industries productrices de biens.
- La majorité des régions étaient davantage tournées vers les industries productrices de biens que l'ensemble du Québec. Seules les quatre régions urbaines et Lanaudière se situaient sous la moyenne québécoise à cet égard.

### Graphique 23

#### Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2014

(en pourcentage du total du PIB, par ordre décroissant des industries productrices de biens)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XII**  
**Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2014**

Région administrative	Part en région			Part au Québec		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres <sup>1</sup>		Fabrication	Autres <sup>1</sup>	
	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	11,6	18,9	69,5	1,6	2,7	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	18,8	18,7	62,5	4,1	4,2	2,6
03 Capitale-Nationale	7,8	9,3	82,9	5,6	6,9	11,5
04 Mauricie	14,8	15,6	69,6	2,6	2,9	2,4
05 Estrie	19,7	10,3	70,1	4,4	2,4	3,1
06 Montréal	12,7	9,8	77,5	31,6	24,9	37,4
07 Outaouais	4,3	11,1	84,6	1,1	2,8	4,0
08 Abitibi-Témiscamingue	7,9	38,6	53,4	1,2	5,8	1,5
09 Côte-Nord	13,1	53,2	33,6	2,0	8,2	1,0
10 Nord-du-Québec	1,9	69,6	28,5	0,2	5,7	0,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5,7	29,9	64,4	0,3	1,8	0,8
12 Chaudière-Appalaches	24,7	13,0	62,3	7,8	4,2	3,8
13 Laval	12,5	8,2	79,3	3,6	2,4	4,4
14 Lanaudière	12,4	11,5	76,1	3,1	3,0	3,7
15 Laurentides	15,2	13,5	71,4	5,8	5,2	5,2
16 Montérégie	19,0	12,5	68,5	20,3	13,7	14,2
17 Centre-du-Québec	25,4	17,3	57,3	4,7	3,3	2,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>14,0</b>	<b>13,7</b>	<b>72,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	9,1	41,0	49,9	5,3	24,3	5,6
Régions manufacturières	18,7	13,4	67,9	52,9	38,7	37,1
Régions urbaines	11,2	9,7	79,2	41,9	37,0	57,4

1. Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

Afin de connaître les niveaux de PIB en 2014, se référer à la section 1.2 du présent document.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 2.5 Emploi, par grands secteurs d'activité

La structure de l'emploi met en relief l'orientation du développement économique d'une société. Au Québec, la tertiarisation de l'économie, qui désigne le processus historique voulant que l'économie se tourne vers les industries des services, se poursuit depuis près de trois décennies.

### Ensemble du Québec

En 2015, la part de l'emploi du secteur tertiaire dans l'économie du Québec s'élevait à plus de 80 %. Le secteur secondaire, composé de la fabrication et de la construction, regroupait 17,6 % de l'emploi total du Québec. Seuls 2,1 % des emplois se trouvaient dans le secteur primaire.

### Blocs régionaux

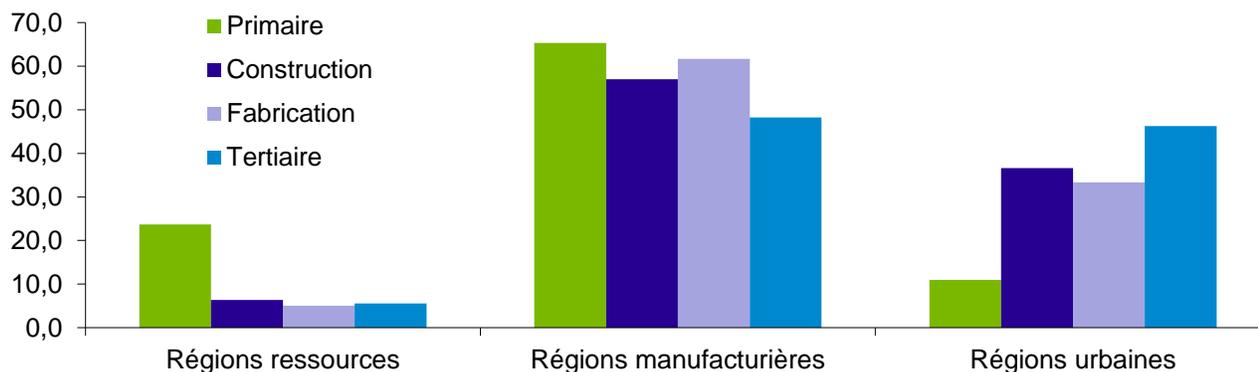
La répartition des emplois selon les blocs régionaux démontre l'importance du secteur primaire dans les régions ressources, du secteur secondaire dans les régions manufacturières et du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- En 2015, dans les régions ressources, l'importance du secteur primaire résultait de l'exploitation des ressources naturelles (forêts et mines), dont 8,4 % des emplois dépendaient, soit quatre fois plus que dans l'ensemble du Québec. Parmi les blocs régionaux, les emplois du secteur primaire étaient principalement regroupés dans les régions manufacturières (65,3 %) et les régions ressources (23,7 %). Dans les régions manufacturières, ce secteur était représenté davantage par l'agriculture et l'extraction de ressources naturelles destinées à l'industrie de la construction (forêts et carrières de minerais non métalliques).
- Dans les régions manufacturières, 20,9 % des emplois dépendaient du secteur secondaire. Au Québec, les emplois des secteurs de la construction et de la fabrication se trouvaient majoritairement dans ces régions (respectivement 57,0 % et 61,7 %).
- Finalement, au sein des régions urbaines, le secteur tertiaire revêt une importance relative beaucoup plus grande, car 85,5 % des emplois s'y trouvaient en 2015, comparativement à 80,3 % au Québec. Les emplois de ce secteur se répartissaient surtout entre les régions urbaines (46,3 %) et les régions manufacturières (48,2 %).

### Graphique 24

#### Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2015

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

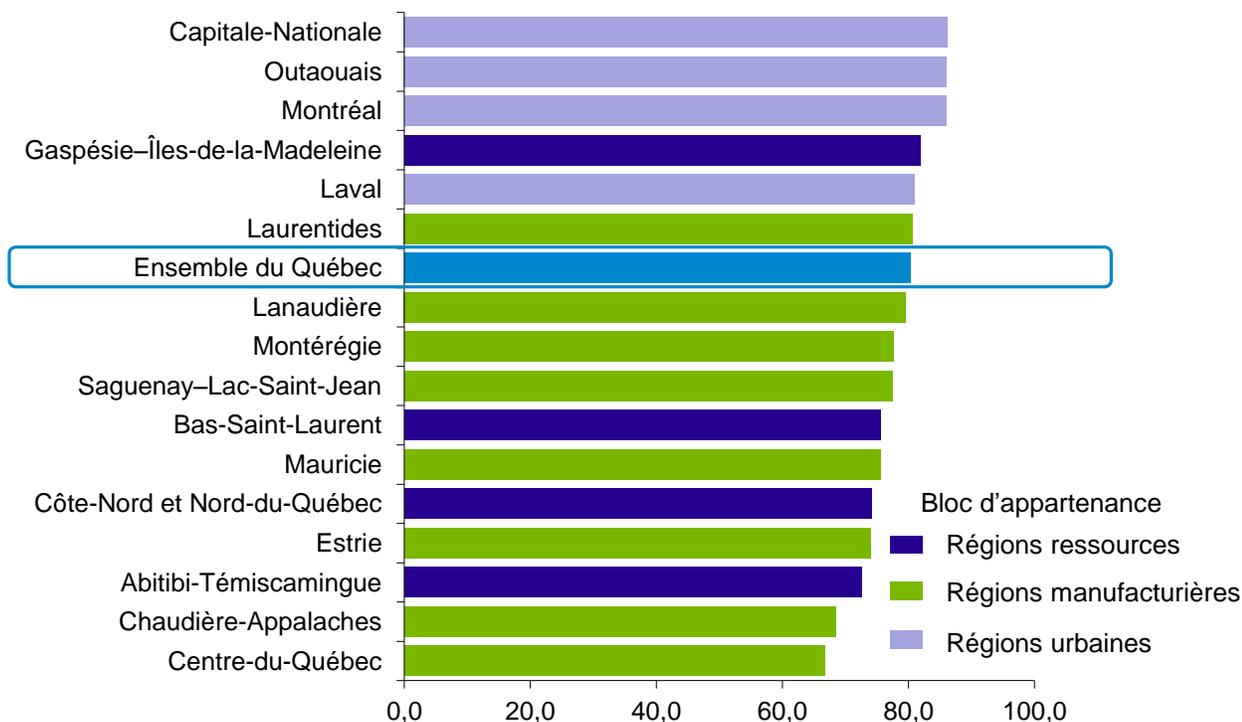
## Régions administratives

- Bien que le secteur tertiaire domine dans l'ensemble des régions, une majorité de régions compte une part de l'emploi du secteur tertiaire légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec. Cela s'explique par le poids des régions urbaines dans l'ensemble du Québec au chapitre de l'emploi, car la tertiarisation de l'économie est surtout le fait de celles-ci.
- À cet égard, en 2015, la Capitale-Nationale affichait la plus forte tertiarisation de son économie (86,2 % de l'emploi total), suivie de près par l'Outaouais (86,1 %) et Montréal (86,0 %).
- À l'inverse, le Centre-du-Québec et la Chaudière-Appalaches sont les régions dont l'économie était la moins tournée vers le secteur tertiaire, notamment à cause du poids de leur secteur manufacturier (respectivement 20,7 % et 20,3 % de l'emploi total).
- De même, la forte présence du secteur primaire en Abitibi-Témiscamingue (12,7 % du total de l'emploi) explique la tertiarisation plus limitée de son économie, plus tournée vers l'exploitation minière et forestière.
- Seules trois régions affichaient une proportion d'emploi dans le secteur de la construction plus faible que l'ensemble du Québec (5,7 %) : Montréal (3,4 %), le Bas-Saint-Laurent (4,7 %) et l'Estrie (5,2 %). Le poids important de Montréal au Québec entraîne le résultat de l'ensemble du Québec à un niveau inférieur à celui de la majorité des régions.

### Graphique 25

#### Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2015

(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XIII**  
**Emploi, par grands secteurs d'activité, 2015**

Région administrative	Part en région			Part au Québec				
	Primaire	Secondaire		Primaire	Secondaire		Tertiaire	
		Constr.	Fabr.		Constr.	Fabr.		
En %				En %				
01 Bas-Saint-Laurent	6,9	4,7	12,8	75,6	6,8	1,7	2,2	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,4	7,1	11,1	77,5	6,5	3,9	2,9	3,0
03 Capitale-Nationale	0,9	6,0	6,9	86,2	4,3	10,2	5,6	10,5
04 Mauricie	2,9	5,8	15,9	75,5	4,0	2,9	3,8	2,7
05 Estrie	4,0	5,2	16,8	74,0	7,1	3,4	5,3	3,5
06 Montréal	0,3	3,4	10,3	86,0	3,6	13,8	20,4	25,4
07 Outaouais	1,2	8,4	4,2	86,1	2,9	7,2	1,7	5,2
08 Abitibi-Témiscamingue	12,7	7,2	7,5	72,5	10,5	2,2	1,1	1,6
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	7,5	6,1	12,3	74,1	4,4	1,3	1,3	1,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,7	7,5	6,1	81,9	2,0	1,2	0,5	0,9
12 Chaudière-Appalaches	4,7	6,5	20,3	68,5	11,9	6,1	9,1	4,6
13 Laval	0,0 <sup>e</sup>	6,0	12,9	80,9	0,1 <sup>e</sup>	5,4	5,5	5,1
14 Lanaudière	1,4	7,8	11,2	79,6	4,2	8,5	5,8	6,2
15 Laurentides	1,2	6,1	12,0	80,7	4,3	8,1	7,7	7,7
16 Montérégie	2,3	6,2	14,0	77,6	20,7	20,4	22,2	18,3
17 Centre-du-Québec	4,9	7,7	20,7	66,7	6,7	3,8	4,9	2,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>2,1</b>	<b>5,7</b>	<b>11,9</b>	<b>80,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	8,4	6,2	10,1	75,3	23,7	6,3	5,0	5,5
Régions manufacturières	2,7	6,4	14,5	76,3	65,3	57,0	61,7	48,2
Régions urbaines	0,5	4,8	9,2	85,5	11,0	36,6	33,3	46,3

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 4.1 du présent document.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 2.6 Emploi, par domaines de fabrication

Le secteur de la fabrication, qui représentait près de 12 % des emplois du Québec en 2015, peut être analysé selon deux grands domaines : l'un, traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation), et l'autre, complexe. Le domaine de fabrication traditionnel inclut notamment les secteurs du bois, des aliments et des boissons, du papier, des vêtements et des meubles. Le domaine de fabrication complexe comprend, entre autres, l'impression, les machines, le matériel de transport et les produits informatiques et électroniques.

### Ensemble du Québec

En 2015, le domaine de fabrication traditionnel représentait 7,3 % du total de l'emploi au Québec, tandis que la fabrication complexe occupait 4,7 % des travailleurs. Le déclin qu'a connu le secteur manufacturier au cours de la dernière décennie a touché tous les domaines de la fabrication.

### Blocs régionaux

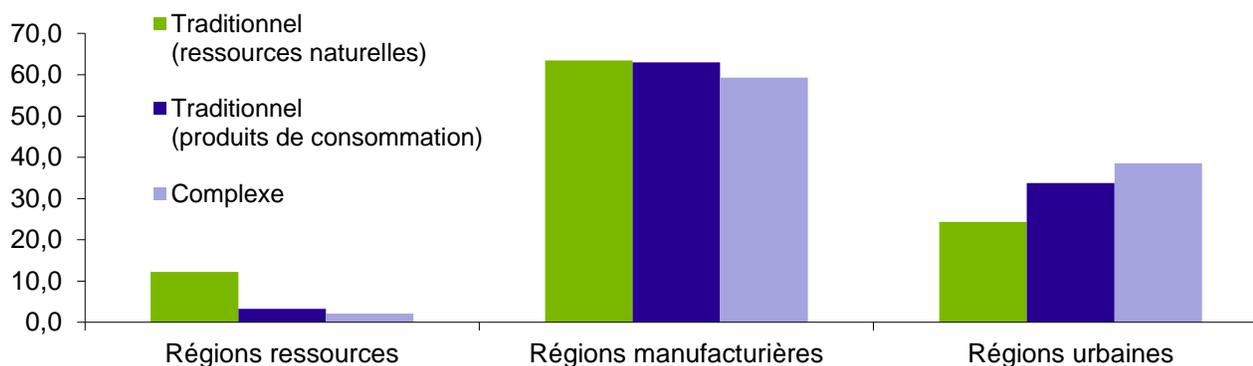
En 2015, les régions manufacturières affichaient la part la plus importante du total de l'emploi au Québec dans tous les domaines de la fabrication. Cependant, dans les régions ressources, la proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles dominait, alors que, dans les régions urbaines, la part des emplois de la transformation complexe était la plus importante.

- Au Québec, en 2015, les emplois dans le domaine de la transformation des ressources naturelles étaient majoritairement concentrés dans les régions manufacturières (63,5 % du total québécois). Néanmoins, ils représentaient aussi une part importante de l'emploi au sein des régions ressources (6,0 % de l'emploi du bloc régional). La part de l'emploi de ce domaine de fabrication demeurait peu importante dans le bloc des régions urbaines (1,6 %).
- Le domaine de la transformation des produits de consommation dépend de la proximité des bassins de consommation et des voies de communication internationales. En 2015, la majorité des emplois de ce domaine de fabrication se concentraient dans les régions manufacturières (63,0 %) et les régions urbaines (33,7 %). Dans les régions manufacturières, 5,4 % des emplois y étaient consacrés.
- Finalement, la transformation complexe était surtout le fait des régions manufacturières (59,3 %) et des régions urbaines (38,5 %). Ce domaine était le plus important pour les régions urbaines (4,1 % de l'emploi du bloc régional), qui bénéficient de la proximité de centres de recherche, de services financiers et scientifiques ainsi que de la disponibilité d'une main-d'œuvre très qualifiée.

### Graphique 26

#### Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2015

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

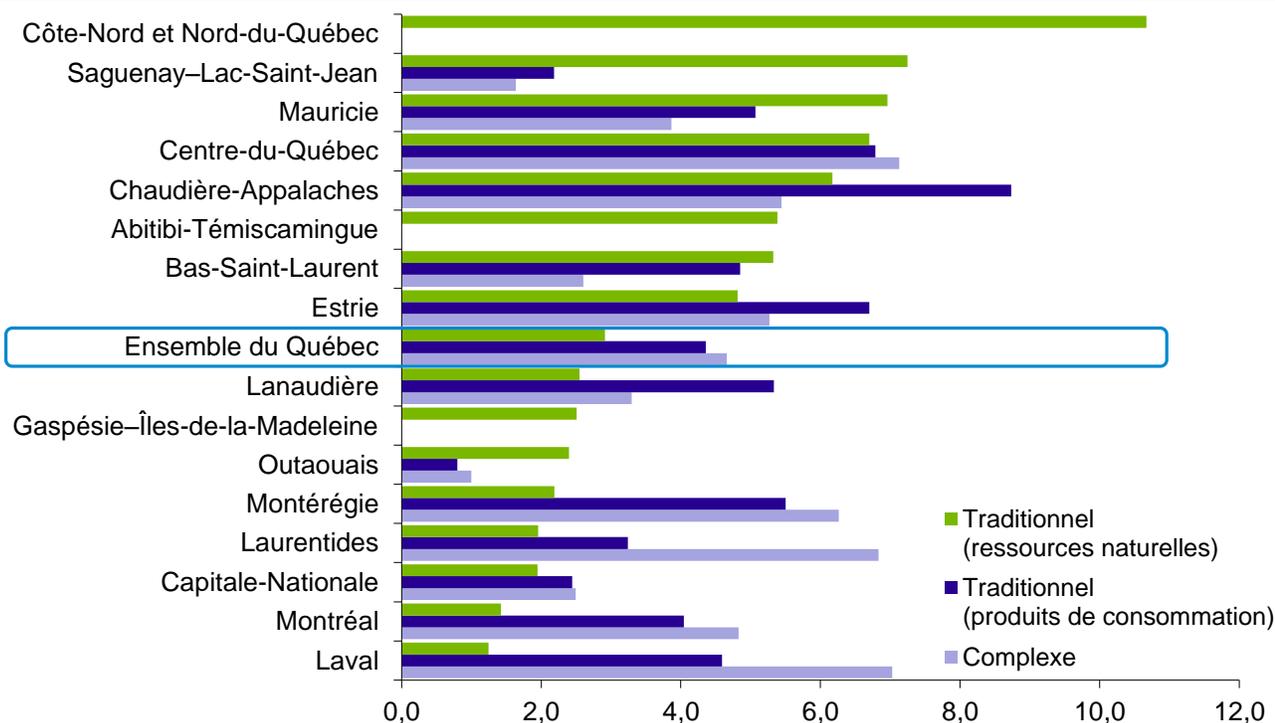
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Régions administratives

- En 2015, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (10,7 % du total de l'emploi), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (7,2 %) et la Mauricie (7,0 %) enregistraient la plus forte proportion d'emplois spécialisés en transformation des ressources naturelles, notamment celles provenant de la forêt et des mines.
- Au chapitre de la part des emplois consacrés à la transformation de produits de consommation, la Chaudière-Appalaches (8,7 % du total de l'emploi) arrivait première, suivie du Centre-du-Québec (6,8 %) et de l'Estrie (6,7 %). La proximité des grands centres urbains et les activités agricoles, auxquelles est liée la transformation alimentaire, procurent des emplois dans ce domaine.
- En 2015, les plus grandes parts de l'emploi dans la transformation complexe revenaient au Centre-du-Québec (7,1 % du total de l'emploi), à Laval (7,0 %) et aux Laurentides (6,8 %). Les machines et le matériel de transport sont des sous-secteurs particulièrement importants dans ces régions, notamment pour l'industrie aéronautique dans les Laurentides. L'industrie pharmaceutique favorise aussi l'essor d'industries de transformation complexe à Laval.
- Par ailleurs, Laval et Montréal regroupaient la plus faible proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles au Québec (1,2 % et 1,4 %, respectivement) en raison de la rareté de ces ressources sur leur territoire. Pour sa part, l'Outaouais affichait une structure industrielle s'appuyant très peu sur la transformation de produits de consommation (0,8 %) ou sur le domaine complexe (1,0 %). Pour ces trois régions, l'importance du secteur tertiaire explique la faible part de l'emploi dans les domaines de la fabrication.

### Graphique 27

**Répartition de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2015**  
(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la transformation des ressources naturelles)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XIV**  
**Emploi, par domaines de fabrication, 2015**

Région administrative	Part en région			Part au Québec			
	Traditionnel <sup>1</sup>		Complexe <sup>2</sup>	Traditionnel <sup>1</sup>		Complexe <sup>2</sup>	
	Ressources naturelles	Produits de consommation		Ressources naturelles	Produits de consommation		
En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	5,3	4,9	2,6	3,8	2,3	1,2	
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	7,2	2,2	1,6	7,8	1,6	1,1	
03 Capitale-Nationale	1,9	2,4	2,5	6,5	5,5	5,2	
04 Mauricie	7,0	5,1	3,9	6,8	3,3	2,4	
05 Estrie	4,8	6,7	5,3	6,2	5,8	4,2	
06 Montréal	1,4	4,0	4,8	11,6	22,0	24,5	
07 Outaouais	2,4	0,8	1,0	4,0	0,9	1,0	
08 Abitibi-Témiscamingue	5,4	x	x	3,2	x	x	
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	10,7	x	x	4,5	x	x	
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,5 <sup>e</sup>	x	x	0,8 <sup>e</sup>	x	x	
12 Chaudière-Appalaches	6,2	8,7	5,4	11,3	10,7	6,2	
13 Laval	1,2	4,6	7,0	2,2	5,4	7,7	
14 Lanaudière	2,6	5,3	3,3	5,4	7,6	4,4	
15 Laurentides	2,0	3,2	6,8	5,1	5,7	11,2	
16 Montérégie	2,2	5,5	6,3	14,2	23,9	25,5	
17 Centre-du-Québec	6,7	6,8	7,1	6,5	4,4	4,4	
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>2,9</b>	<b>4,4</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	
Régions ressources	6,0	2,4	1,7	12,2	3,3	2,1	
Régions manufacturières	3,6	5,4	5,5	63,5	63,0	59,3	
Régions urbaines	1,6	3,4	4,1	24,3	33,7	38,5	

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

- Ressources naturelles : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux. Produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.
- Complexe : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 2.7 Emploi, par grands groupes de services

L'importance croissante du secteur tertiaire constitue l'une des grandes transformations de la structure industrielle du Québec. En effet, le secteur tertiaire, ou secteur des services, regroupe à lui seul plus de 80 % de tous les emplois. Ce secteur se répartit en trois grands groupes : les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (enseignement, santé, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2015, parmi les grands groupes de services, les services aux ménages présentaient la proportion la plus élevée de l'emploi (28,2 %), suivis des services publics (27,3 %), puis des services moteurs (24,7 %).

### Blocs régionaux

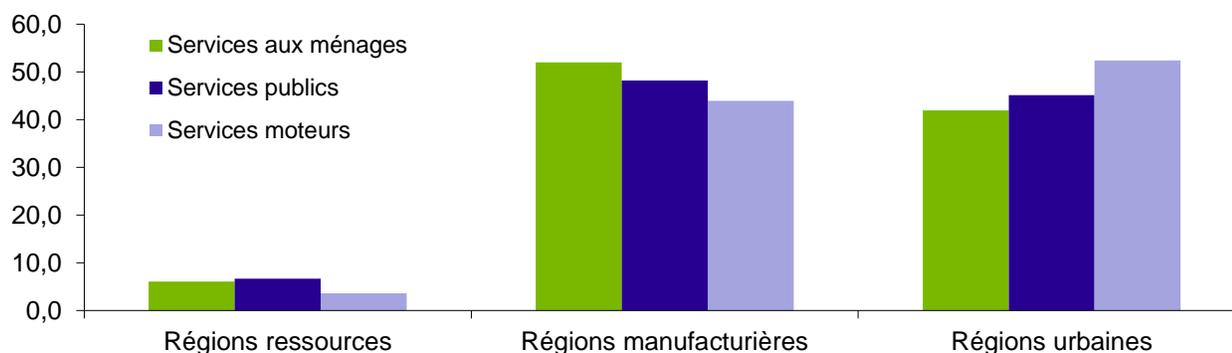
La répartition des emplois par grands groupes de services dépend principalement de la structure démographique de la région et de sa proximité des centres urbains.

- En 2015, les emplois associés aux services aux ménages se concentraient dans les régions manufacturières (52,0 %), suivies des régions urbaines (42,0 %), puis des régions ressources (6,1 %). La villégiature et le tourisme expliquent une partie de la surreprésentation de l'emploi de ce groupe de services dans les régions ressources (29,1 %) par rapport à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (28,2 %).
- Les emplois du groupe des services publics se trouvaient en plus grande proportion dans les régions manufacturières (48,2 %) et dans les régions urbaines (45,1 %). Cependant, la population plus âgée et l'économie moins diversifiée des régions ressources accroissent la présence de ce type de services (30,9 % des emplois de ce bloc régional). Dans les régions urbaines, ce sont surtout les administrations publiques et les établissements d'enseignement (universités, cégeps, etc.) qui expliquent que l'emploi régional de ce groupe occupe une plus grande part que dans l'ensemble du Québec (28,4 % contre 27,3 % au Québec).
- Toujours en 2015, les emplois du groupe des services moteurs étaient majoritairement concentrés dans les régions urbaines (52,4 %). Les services financiers et les assurances, les services scientifiques, professionnels et techniques ainsi que l'importance du secteur de la culture et de l'information expliquent cette constatation. Dans les régions urbaines, ce groupe de services représente moins d'un emploi sur trois, contre un sur quatre au Québec.

### Graphique 28

#### Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2015

(en pourcentage du total québécois)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

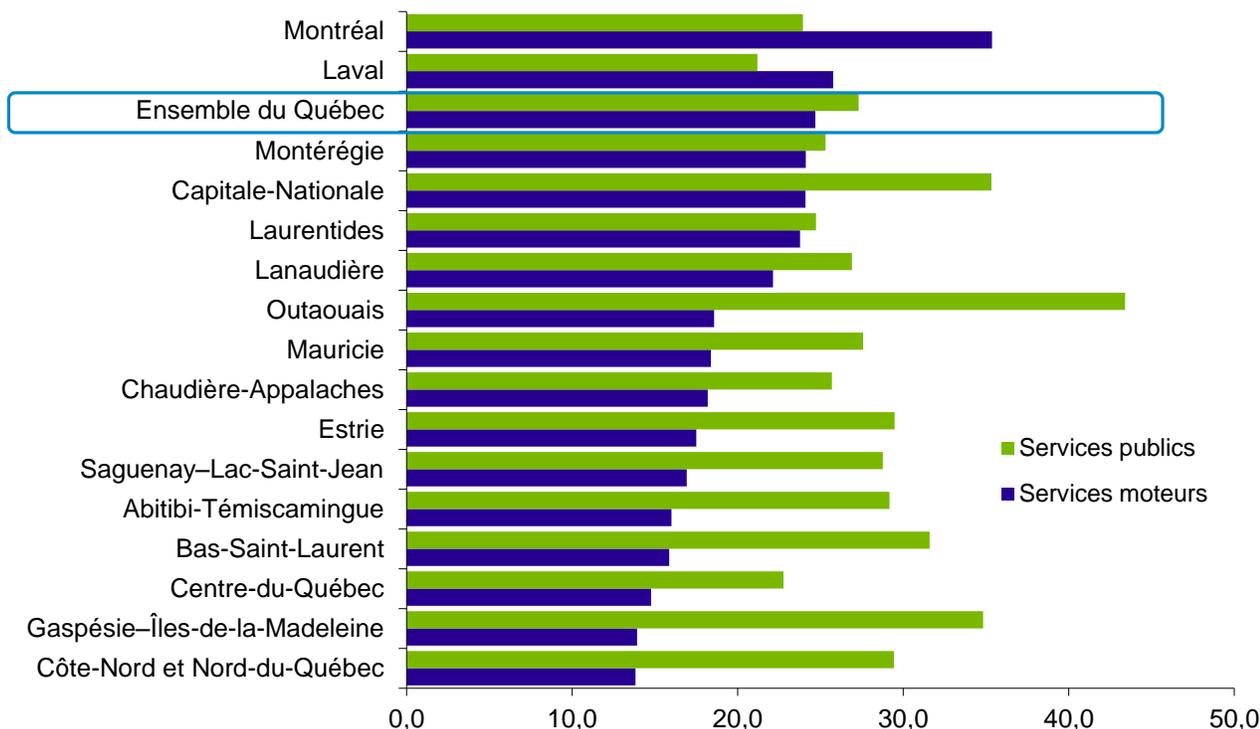
## Régions administratives

- En 2015, les régions comprenant des centres urbains ou situées près des centres urbains affichaient une plus grande part d'emplois dans les services moteurs. À cet égard, Montréal (35,4 % du total de l'emploi), et Laval (25,8 %) se situaient au-dessus de l'ensemble du Québec (24,7 %).
- Les régions où le groupe des services moteurs représentait la plus petite part de l'emploi régional sont la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (13,8 % du total de l'emploi), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (13,9 %), le Centre-du-Québec (14,8 %) ainsi que le Bas-Saint-Laurent (15,9 %).
- En 2015, les régions où les administrations publiques abondent affichaient une part de l'emploi dans les services publics supérieure à celle de l'ensemble du Québec (27,3 %). C'est le cas notamment de l'Outaouais (43,4 % du total de l'emploi) et de la Capitale-Nationale (35,3 %), en raison de la forte présence gouvernementale dans les villes d'Ottawa et de Québec.
- Les services publics occupaient aussi une part importante de l'emploi dans les régions où la population plus âgée requiert davantage de soins de santé, tels la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (34,8 % du total de l'emploi) et le Bas-Saint-Laurent (31,6 %).
- À l'inverse, les régions comprenant des centres urbains ou situées à proximité des centres urbains et dont la population est plus jeune affichaient une part de l'emploi dans les services publics beaucoup plus faible. Laval (21,2 % du total de l'emploi), le Centre-du-Québec (22,8 %), Montréal (23,9 %) et les Laurentides (24,7 %) fermaient la marche à ce chapitre.

### Graphique 29

#### Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2015

(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la part des services moteurs)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XV**  
**Emploi, par grands groupes de services, 2015**

Région administrative	Part en région			Part au Québec		
	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs
	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	28,2	31,6	15,9	2,1	2,4	1,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	31,9	28,8	16,9	3,5	3,3	2,1
03 Capitale-Nationale	26,8	35,3	24,1	9,3	12,7	9,5
04 Mauricie	29,5	27,6	18,4	3,0	2,9	2,1
05 Estrie	27,1	29,5	17,5	3,6	4,0	2,7
06 Montréal	26,7	23,9	35,4	22,4	20,7	33,9
07 Outaouais	24,1	43,4	18,6	4,2	7,8	3,7
08 Abitibi-Témiscamingue	27,2	29,2	16,0	1,7	1,8	1,1
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	30,6	29,4	13,8	1,3	1,3	0,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	32,9	34,8	13,9	1,0	1,1	0,5
12 Chaudière-Appalaches	24,6	25,7	18,2	4,6	5,0	3,9
13 Laval	34,0	21,2	25,8	6,1	4,0	5,3
14 Lanaudière	30,6	26,9	22,1	6,7	6,1	5,6
15 Laurentides	32,2	24,7	23,8	8,7	6,9	7,3
16 Montérégie	28,2	25,3	24,1	18,9	17,6	18,5
17 Centre-du-Québec	29,1	22,8	14,8	2,9	2,4	1,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>28,2</b>	<b>27,3</b>	<b>24,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	29,1	30,9	15,2	6,1	6,7	3,6
Régions manufacturières	29,0	26,0	21,4	52,0	48,2	43,9
Régions urbaines	27,3	28,4	29,8	42,0	45,1	52,4

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers.

Les services publics comprennent l'électricité, le gaz et l'eau, les services d'enseignement, la santé et les services sociaux ainsi que les administrations publiques.

Les services moteurs incluent les services financiers et les assurances, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Chapitre 3 – Investissement

De toutes les composantes de la croissance économique, les investissements sont certainement la composante la plus structurante. Synonymes de productivité et de compétitivité, ils permettent d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, sur ses principales industries ainsi que sur son dynamisme en général.

Les sections de ce chapitre ont été élaborées à l'aide des résultats de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisation et en réparation : réelles, provisoires, perspectives (EDIR) réalisée par Statistique Canada. Pour l'année 2015, les données de l'Enquête ont été recueillies d'octobre 2014 à janvier 2015. Il s'agit donc d'abord de perspectives d'investissements qui seront révisées par deux fois dans les années ultérieures, lorsque les données réelles seront disponibles. Afin de compléter le profil, l'enquête Investissement en construction résidentielle de Statistique Canada offre les informations sur les dépenses en immobilisation résidentielle.

L'investissement peut fluctuer de façon importante d'une année à l'autre, puisque les grands projets infléchissent lourdement le résultat pendant les années de leur réalisation. Afin de diminuer l'incidence de cette volatilité, les indicateurs de l'investissement sont observés grâce à des moyennes établies sur cinq ans.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes de l'investissement :

- l'investissement des secteurs privé et public;
- l'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses;
- l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie;
- l'investissement en produits de propriété intellectuelle;
- l'investissement résidentiel.

### 3.1 Investissement des secteurs privé et public

Les investissements des secteurs privé et public diffèrent quant à leur finalité. Les premiers sont réalisés par les entreprises dans le but de moderniser leurs équipements et d'accroître leur capacité de production, alors que les seconds visent davantage à combler des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple) traditionnellement liés à la mission de l'État.

#### Ensemble du Québec

Selon l'enquête réalisée d'octobre 2014 à janvier 2015, les secteurs privé et public prévoyaient d'investir ensemble près de 40 milliards de dollars dans l'économie québécoise en 2015. En moyenne, de 2011 à 2015, l'investissement du secteur privé devrait représenter 52,3 % de tous les investissements au Québec. Au cours de cette période, l'investissement du secteur public (+2,5 % par année) devrait avoir crû, alors que ceux du secteur privé devraient avoir diminué (-1,9 %).

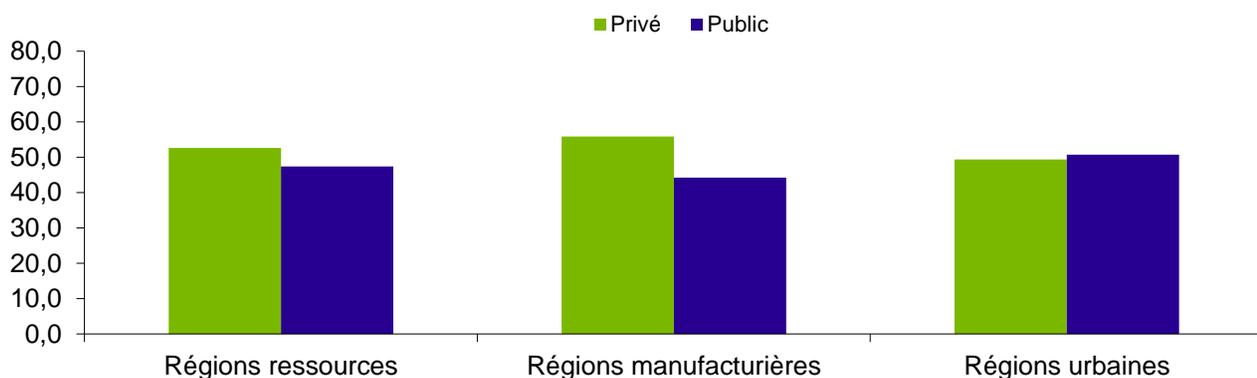
#### Blocs régionaux

Pour 2015, les perspectives d'investissement des secteurs privé et public des régions urbaines atteignent presque 17 milliards de dollars. Elles sont de près de 13 milliards de dollars dans les régions urbaines et de 8 milliards de dollars dans les régions ressources.

- En moyenne, de 2011 à 2015, les régions manufacturières (55,8 %) devraient présenter la plus forte proportion d'investissements issus du secteur privé, suivies des régions ressources (52,6 %) et des régions urbaines (49,3 %). Au cours de cette même période, l'investissement du secteur privé devrait néanmoins diminuer plus vite dans les régions manufacturières (-4,7 % par année) que dans les régions ressources (-1,0 %), alors qu'il devrait peu varier dans les régions urbaines (+0,3 %).
- De 2011 à 2015, les régions urbaines devraient recevoir, en moyenne, une part élevée (50,7 %) de l'investissement du secteur public, en raison de la présence de l'administration publique dans ces régions. Comparativement, dans les régions ressources (47,4 %) et les régions manufacturières (44,2 %), la part de l'investissement public est inférieure à 50 %. Sur cette période, le secteur public devrait avoir augmenté ses investissements dans les régions urbaines (+5,6 % par année) et dans les régions ressources (+1,2 %), plutôt que dans les régions manufacturières (-0,9 %).

#### Graphique 30

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2011-2015<sup>1</sup>  
(en pourcentage)



1. 2011-2013 : dépenses réelles; 2014 : dépenses réelles provisoires; 2015 : perspectives, en date du 26 février 2015.

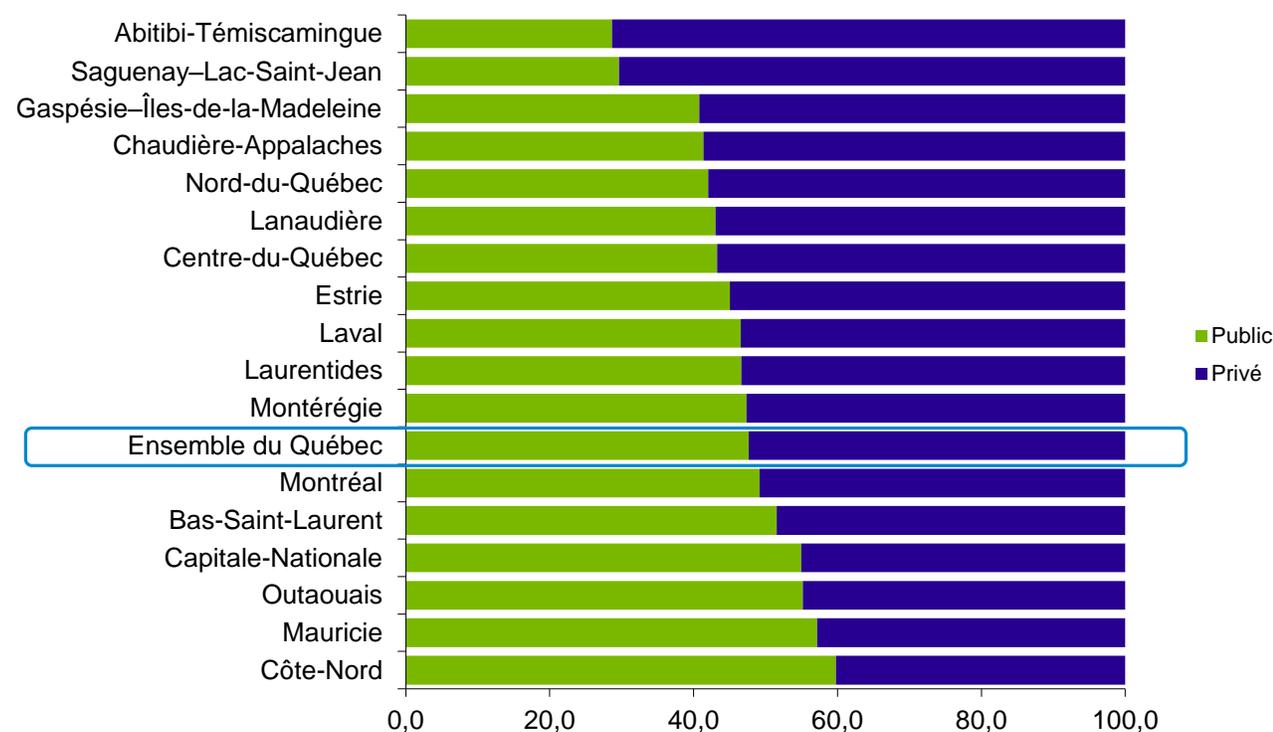
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Régions administratives

- La contribution des secteurs privé et public varie fortement sur une base régionale pour diverses raisons : culture entrepreneuriale plus développée, présence plus ou moins forte de l'administration publique, structure industrielle, etc.
- De 2011 à 2015, l'Abitibi-Témiscamingue (71,3 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (70,4 %) devraient obtenir les plus fortes parts de l'investissement privé. L'importance de l'exploitation minière en Abitibi-Témiscamingue et de l'industrie de l'aluminium au Saguenay-Lac-Saint-Jean explique cette constatation.
- Au cours de cette période, la Côte-Nord et la Mauricie devraient présenter, en moyenne, la plus faible proportion d'investissements issus du secteur privé (respectivement 40,2 % et 42,8 %). Cela résulte, entre autres, de la réalisation du complexe hydroélectrique de La Romaine en Côte-Nord et de la minicentrale Manouane Sipi en Mauricie.
- De 2011 à 2015, l'investissement du secteur privé devrait augmenter dans seulement 5 des 17 régions. L'augmentation la plus rapide est observée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+11,7 % par année). La construction de la cimenterie de Port-Daniel-Gascons contribue à ce résultat.
- À l'inverse, la Côte-Nord est la région qui devrait voir les investissements du secteur privé diminuer le plus (-19,5 % annuellement) au cours de cette période, notamment à cause de la chute du prix du fer, qui a entraîné la fin de grands projets miniers et même la fermeture de mines.
- Les investissements du secteur public devraient augmenter dans 8 des 17 régions administratives du Québec de 2011 à 2015, avec la Côte-Nord (+8,7 % par année) et l'Abitibi-Témiscamingue (+8,0 %) en tête. Quant à elle, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-11,6 %) accuse un recul de l'investissement public.

**Graphique 31**  
**Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne de 2011-2015<sup>1</sup>**  
(en pourcentage)



1. 2011-2013 : dépenses réelles; 2014 : dépenses réelles provisoires; 2015 : perspectives, en date du 26 février 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XVI**  
**Investissement des secteurs privé et public, 2011-2015<sup>1</sup>**

Région administrative	Perspectives 2015		Part moyenne 2011-2015		Variation <sup>2</sup> 2011-2015	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
	En M\$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	383	489	48,4	51,6	1,1	-2,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 125	455	70,4	29,6	-4,9	-2,1
03 Capitale-Nationale	1 226	2 298	45,0	55,0	-5,3	7,6
04 Mauricie	310	528	42,8	57,2	-3,0	5,1
05 Estrie	424	387	55,0	45,0	-7,9	-6,6
06 Montréal	5 585	5 996	50,9	49,1	3,4	6,8
07 Outaouais	384	540	44,8	55,2	-12,3	-9,4
08 Abitibi-Témiscamingue	1 212	478	71,3	28,7	4,7	8,0
09 Côte-Nord	478	1 814	40,2	59,8	-19,5	8,7
10 Nord-du-Québec	991	831	58,0	42,0	0,6	-6,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	721	245	59,2	40,8	11,7	-11,6
12 Chaudière-Appalaches	909	673	58,6	41,4	-5,5	-2,6
13 Laval	455	461	53,4	46,6	-2,3	6,3
14 Lanaudière	505	512	57,0	43,0	-13,7	4,4
15 Laurentides	686	633	53,4	46,6	-3,1	-4,7
16 Montérégie	2 260	2 564	52,6	47,4	-1,8	1,6
17 Centre-du-Québec	433	331	56,7	43,3	-3,4	-10,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>18 087</b>	<b>19 235</b>	<b>52,3</b>	<b>47,7</b>	<b>-1,9</b>	<b>2,5</b>
Régions ressources	3 785	3 856	52,6	47,4	-1,0	1,2
Régions manufacturières	6 652	6 084	55,8	44,2	-4,7	-0,9
Régions urbaines	7 650	9 295	49,3	50,7	0,3	5,6

1. 2010-2013 : dépenses réelles; 2014 : dépenses réelles provisoires; 2015 : perspectives, en date du 26 février 2015.

2. Taux de croissance annualisé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 3.2 Investissement en fonction de la catégorie de dépenses

Les investissements influent sur le niveau de productivité et sur le degré de compétitivité d'une économie. Ils sont constitués de deux catégories : les dépenses en construction et celles en matériel et outillage.

### Ensemble du Québec

De 2011 à 2015, selon l'enquête réalisée d'octobre 2014 à janvier 2015, l'investissement en construction devrait croître de 4,9 % au Québec, pour atteindre 23,9 milliards de dollars en 2015. En contrepartie, l'investissement en matériel et outillage devrait diminuer de 5,6 %, à 13,4 milliards de dollars.

### Blocs régionaux

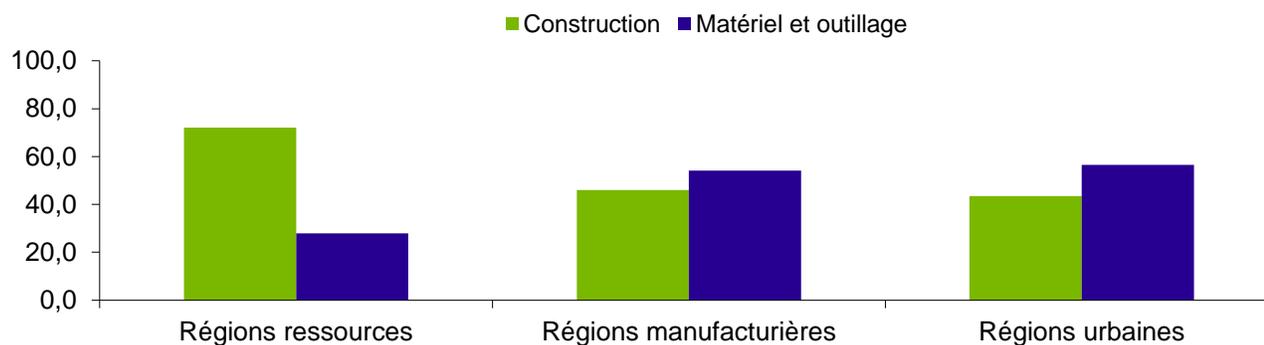
Parmi les blocs régionaux, plus on s'éloigne des centres urbains, plus l'investissement en construction prend de l'importance.

- En moyenne de 2011 à 2015, l'investissement en construction devrait représenter 27,4 % de l'investissement des régions ressources, contre 33,6 % dans les régions manufacturières et 39,0 % dans les régions urbaines. Cette différence résulte des grands travaux de génie civil (hydroélectricité, extraction minière, etc.) en cours dans les régions ressources du Nord québécois, ainsi que de la construction de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons.
- De 2011 à 2015, l'investissement en construction devrait diminuer dans les régions manufacturières (-11,8 % annuellement), alors qu'il devrait augmenter dans les régions urbaines (+17,4 %) et les régions ressources (+12,5 %). L'investissement en matériel et outillage devrait s'inscrire à la hausse dans les régions urbaines (+7,0 % par année), comparativement à des baisses dans les régions ressources (-34,8 %) et les régions manufacturières (-10,6 %).

### Graphique 32

Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, moyenne de 2011-2015<sup>1</sup>

(en pourcentage)



1. 2011-2013 : dépenses réelles; 2014 : dépenses réelles provisoires; 2015 : perspectives, en date du 26 février 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

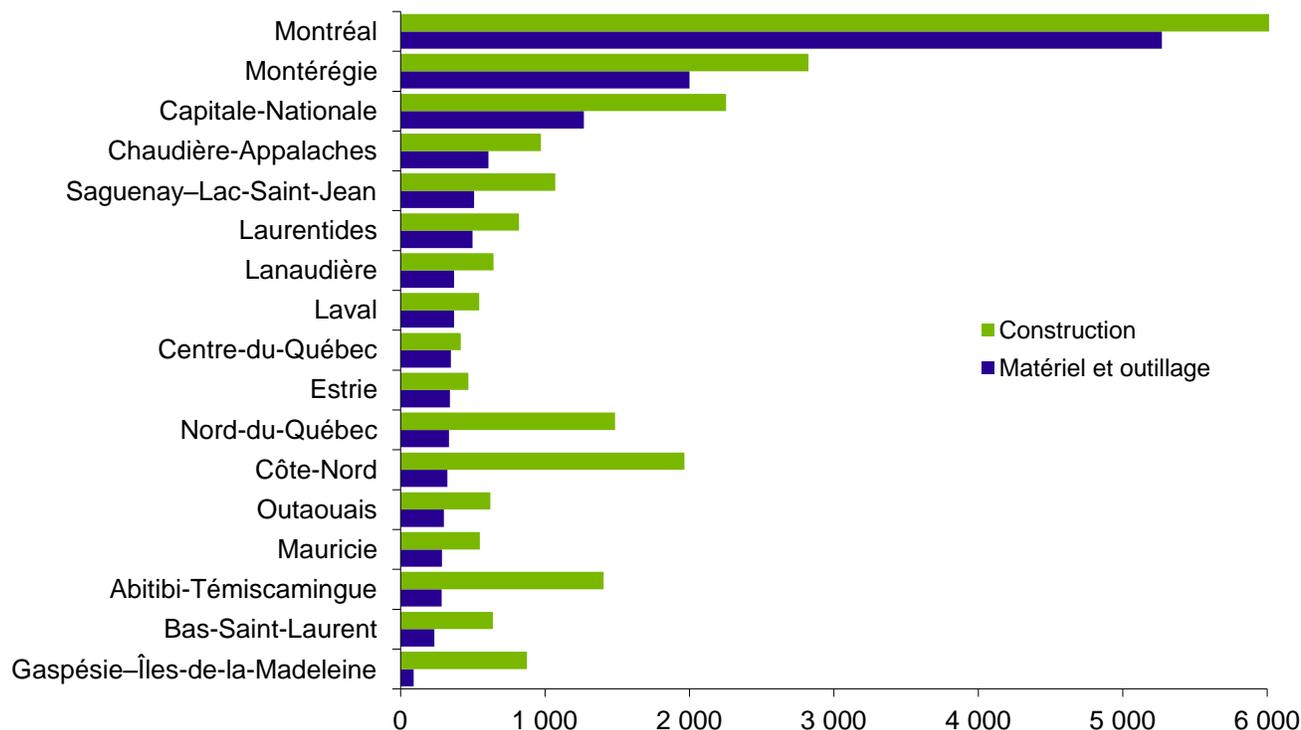
## Régions administratives

- En 2015, les dépenses d'investissement en construction devraient être supérieures à celles en matériel et outillage dans l'ensemble des régions. Néanmoins, les dépenses en matériel et outillage devraient avoir un poids plus élevé dans l'investissement de 8 des 17 régions que dans celui de l'ensemble du Québec.
- La même année, les dépenses en construction devraient représenter plus de 90 % des investissements en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, notamment à cause de la construction de la cimenterie de Port-Daniel-Gascons.
- En 2015, la région de Montréal devrait attirer, à elle seule, le quart de l'investissement en construction et le tiers de celui en matériel et outillage.
- De 2011 à 2015, l'investissement en construction devrait augmenter dans 8 des 17 régions administratives. Il devrait augmenter plus rapidement en Abitibi-Témiscamingue (+12,9 % annuellement), dans la Capitale-Nationale (+5,9 %), et à Montréal (+5,2 %).
- Durant la même période, seulement 3 des 17 devraient voir leurs investissements en matériel et outillage s'inscrire à la hausse : le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Montréal (+5,0 % par année dans les deux cas), ainsi que la Montérégie (+0,2 %).
- De 2011 à 2015, le recul de l'investissement en matériel et outillage devrait être particulièrement marqué dans les régions forestières du nord : la Côte-Nord (-14,6 % annuellement), l'Outaouais (-14,0 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (-12,8 %).

### Graphique 33

#### Répartition des perspectives d'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2015<sup>1</sup>

(en millions de dollars, par ordre décroissant en fonction des dépenses en matériel et outillage)



1. Perspectives en date du 26 février 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XVII**  
**Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, 2011-2015<sup>1</sup>**

Région administrative	Perspectives 2015		Part moyenne 2011-2015		Variation <sup>2</sup> 2011-2015	
	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage
	En M\$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	639	234	3,2	2,1	2,4	-7,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 071	509	4,7	2,9	-7,3	5,0
03 Capitale-Nationale	2 254	1 270	8,5	10,3	5,9	-3,1
04 Mauricie	550	288	2,0	2,2	2,8	-0,1
05 Estrie	470	341	2,4	3,2	-6,4	-8,5
06 Montréal	6 310	5 272	25,2	32,9	5,2	5,0
07 Outaouais	622	301	3,1	3,0	-8,8	-14,0
08 Abitibi-Témiscamingue	1 406	285	4,3	2,8	12,9	-12,8
09 Côte-Nord	1 966	325	10,4	4,2	1,9	-14,6
10 Nord-du-Québec	1 485	337	6,9	3,0	-2,2	-6,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	875	90	2,7	0,7	3,3	-1,8
12 Chaudière-Appalaches	973	610	4,5	4,9	-3,9	-5,0
13 Laval	546	371	2,3	2,8	4,9	-2,4
14 Lanaudière	645	371	2,9	3,3	-2,3	-12,5
15 Laurentides	820	499	3,8	4,1	-3,1	-5,2
16 Montérégie	2 824	2 001	11,1	14,8	-0,2	0,2
17 Centre-du-Québec	416	348	2,2	2,7	-9,7	-2,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>23 872</b>	<b>13 450</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4,9</b>	<b>-5,6</b>
Régions ressources	6 371	1 270	27,4	12,8	12,5	-34,8
Régions manufacturières	7 770	4 966	33,6	38,2	-11,8	-10,6
Régions urbaines	9 731	7 214	39,0	49,1	17,4	7,0

1. 2011-2013 : dépenses réelles; 2014 : dépenses réelles provisoires; 2015 : perspectives, en date du 26 février 2015.

2. Taux de croissance annualisé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

### 3.3 Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie

La répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industrie reflète la structure économique d'une région. Les trois catégories présentées sont les industries productrices de services, la fabrication et les autres industries productrices de biens. Cette dernière catégorie regroupe l'agriculture, la pêche, la chasse, la foresterie, l'extraction minière et pétrolière, la construction et les services d'utilité publique. Par exemple, un territoire bien pourvu en terres arables, en forêts ou en gisements miniers devrait entraîner d'importants investissements dans la catégorie des autres industries productrices de biens.

#### Ensemble du Québec

Au Québec, de 2011 à 2015, selon l'enquête publiée en février 2015, les industries productrices de services devraient réaliser en moyenne 60,2 % des investissements. La fabrication devrait recevoir 8,7 % des investissements, alors que les autres industries productrices de biens devraient encaisser la part restante, soit 31,1 %.

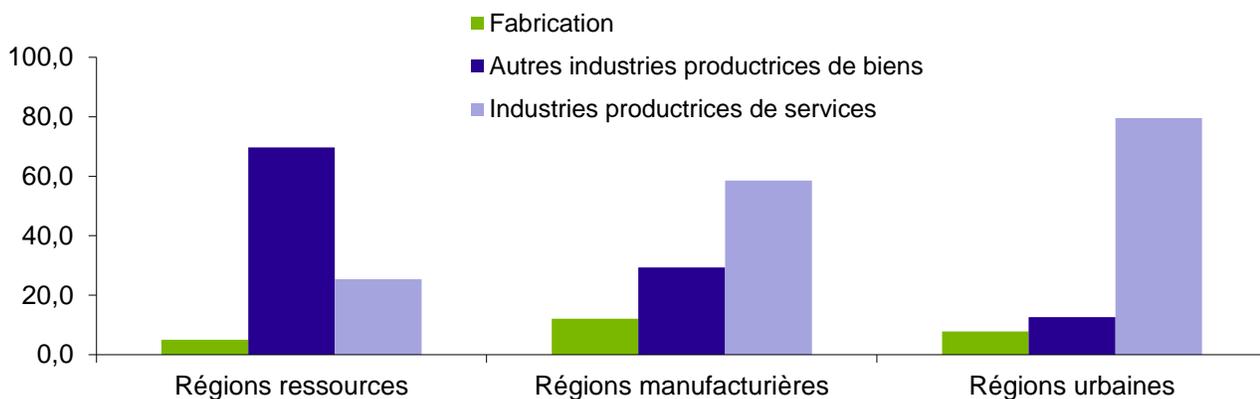
#### Blocs régionaux

En 2015, la moitié de l'investissement du Québec dans les autres industries productrices de biens devrait se concentrer dans le bloc régional des régions ressources. Les régions manufacturières devraient recevoir, quant à elles, la moitié de l'investissement du secteur de la fabrication, alors que les régions urbaines devraient percevoir plus de la moitié de l'investissement des industries productrices de services du Québec.

- En moyenne, de 2011 à 2015, le secteur de la fabrication devrait représenter 12,1 % de l'investissement dans les régions manufacturières, 7,8 % dans les régions urbaines et 5,0 % dans les régions ressources.
- Au cours de la même période, le poids de l'investissement des autres industries productrices de biens devrait être beaucoup plus élevé dans les régions ressources (69,7 %) que dans les régions manufacturières (29,3 %) et les régions urbaines (12,7 %).
- Finalement, la part de l'investissement qui provient des industries productrices de services devrait être plus importante dans les régions urbaines (79,6 %) et dans les régions manufacturières (58,6 %) que dans les régions ressources (25,3 %).

#### Graphique 34

Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, moyenne de 2011-2015<sup>1</sup>  
(en pourcentage)



1. 2011-2013 : dépenses réelles; 2014 : dépenses réelles provisoires; 2015 : perspectives, en date du 26 février 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

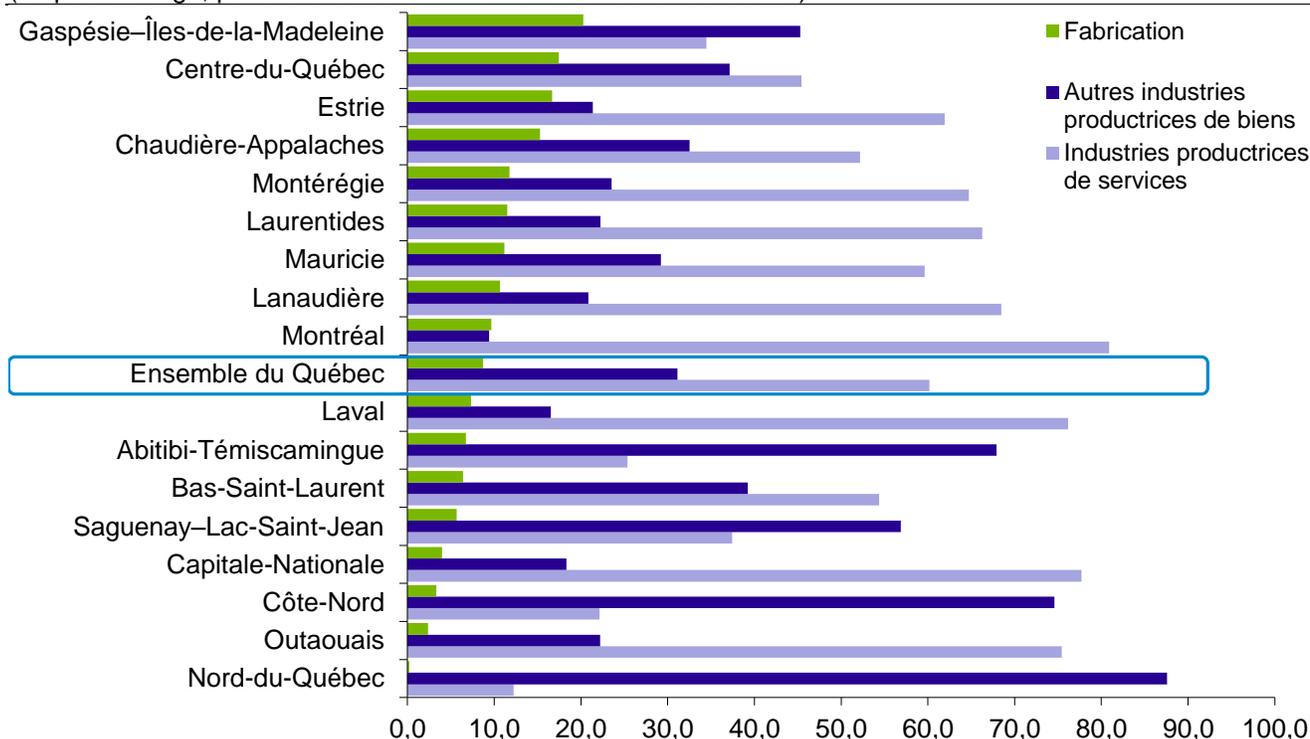
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Régions administratives

- En moyenne, de 2011 à 2015, 9 des 17 régions du Québec devraient afficher une proportion d'investissement provenant du secteur de la fabrication supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Centre-du-Québec et de l'Estrie devraient détenir les proportions les plus élevées.
- Dans quatre régions, dont trois sont des régions ressources, l'investissement des autres industries productrices de biens devrait représenter plus de la moitié de l'investissement : le Nord-du-Québec (87,6 %), la Côte-Nord (74,6 %), l'Abitibi-Témiscamingue (67,9 %) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (56,9 %).
- En moyenne, de 2011 à 2015, l'investissement des industries productrices de services devrait atteindre les plus hautes proportions dans les régions de Montréal (80,9 %), de la Capitale-Nationale (77,7 %), de Laval (76,2 %) et de l'Outaouais (75,4 %). Ces régions profitent d'une forte présence des services publics (administration publique, santé et éducation) et des services moteurs (services financiers, assurances, services professionnels, etc.).
- Au cours de cette période, les plus faibles proportions de l'investissement en fonction de la catégorie d'industrie seraient observées dans le Nord-du-Québec pour le secteur de la fabrication (0,2 %) et des industries productrices de services (12,2 %), et à Montréal pour les autres industries productrices de biens (9,4 %).

**Graphique 35**  
**Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie,**  
**selon les régions administratives, moyenne de 2011-2015<sup>1</sup>**

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de la fabrication)



1. 2011-2013 : dépenses réelles; 2014 : dépenses réelles provisoires; 2015 : perspectives, en date du 26 février 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XVIII**  
**Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2011-2015<sup>1</sup>**

Région administrative	2015			Part moyenne 2011-2015		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres <sup>2</sup>		Fabrication	Autres <sup>2</sup>	
	En M\$			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	71	316	486	6,4	39,2	54,4
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	205	840	536	5,7	56,9	37,4
03 Capitale-Nationale	150	616	2 757	4,0	18,3	77,7
04 Mauricie	101	261	476	11,2	29,2	59,6
05 Estrie	143	175	494	16,7	21,4	61,9
06 Montréal	1 132	1 017	9 433	9,7	9,4	80,9
07 Outaouais	37	237	650	2,4	22,2	75,4
08 Abitibi-Témiscamingue	137	1 169	384	6,7	67,9	25,4
09 Côte-Nord	41	1 413	837	3,3	74,6	22,1
10 Nord-du-Québec	5	1 495	321	0,2	87,6	12,2
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	407	324	234	20,3	45,3	34,4
12 Chaudière-Appalaches	385	398	799	15,3	32,5	52,2
13 Laval	74	147	695	7,3	16,5	76,2
14 Lanaudière	133	253	630	10,7	20,9	68,5
15 Laurentides	186	301	832	11,5	22,3	66,3
16 Montérégie	722	1 045	3 057	11,7	23,5	64,7
17 Centre-du-Québec	179	227	358	17,4	37,1	45,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>4 108</b>	<b>10 234</b>	<b>22 980</b>	<b>8,7</b>	<b>31,1</b>	<b>60,2</b>
Régions ressources	661	4 718	2 263	5,0	69,7	25,3
Régions manufacturières	2 054	3 499	7 182	12,1	29,3	58,6
Régions urbaines	1 393	2 017	13 535	7,8	12,7	79,6

1. 2011-2013 : dépenses réelles; 2014 : dépenses réelles provisoires; 2015 : perspectives, en date du 26 février 2014.

2. Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des données.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

### 3.4 Investissement en produits de propriété intellectuelle

L'investissement en produits de propriété intellectuelle correspond à la valeur des dépenses des entreprises et des gouvernements pour l'acquisition ou le développement de logiciels et pour la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

#### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2013, l'investissement en produits de propriété intellectuelle était de près de 2 milliards de dollars. De ce total, près des 80 %, soit 1,6 milliard de dollars, étaient destinés à l'acquisition ou au développement de logiciels. Le reste, soit 400 millions de dollars, était affecté à la prospection pétrolière, gazière et minérale.

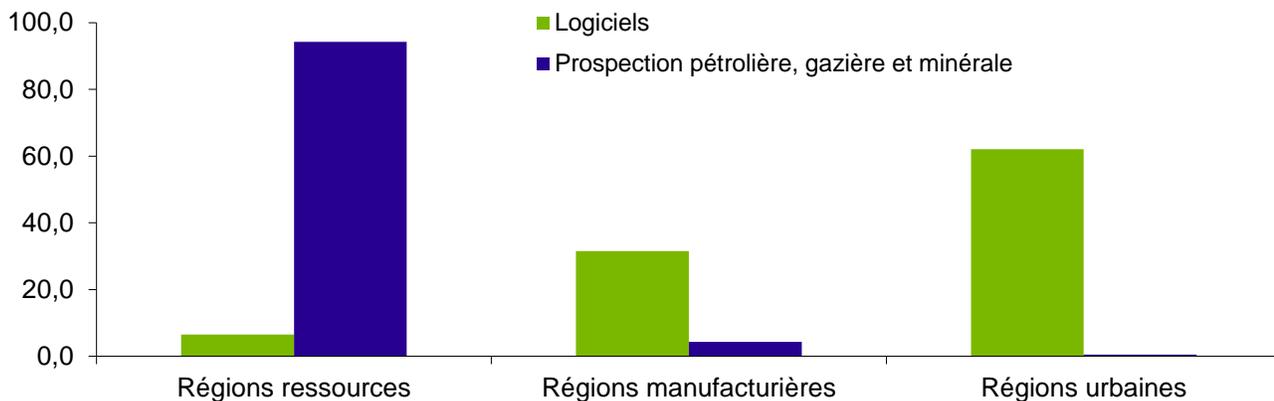
#### Blocs régionaux

Quant aux blocs régionaux, en 2013, les régions urbaines obtenaient la moitié de l'investissement en produits de propriété intellectuelle du Québec, comparativement au quart pour les régions manufacturières et les régions ressources.

- En 2013, les régions urbaines étaient à l'origine de 62,1 % de l'investissement en acquisition ou développement de logiciels du Québec, par rapport à 31,5 % dans les régions manufacturières et 6,5 % dans les régions ressources. Les logiciels représentaient presque l'entièreté de l'investissement en produits de propriété intellectuelle des régions urbaines et manufacturières.
- La même année, les régions ressources étaient sans surprise le lieu de prédilection de l'investissement en prospection pétrolière, gazière et minérale, avec 94,3 % du total québécois. Les régions manufacturières obtenaient le reste, avec 4,3 %, comparativement à moins de 1 % dans les régions urbaines. La prospection pétrolière, gazière et minérale représentait les quatre cinquièmes de l'investissement en produits de propriété intellectuelle des régions ressources.

#### Graphique 36

Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2013 (en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

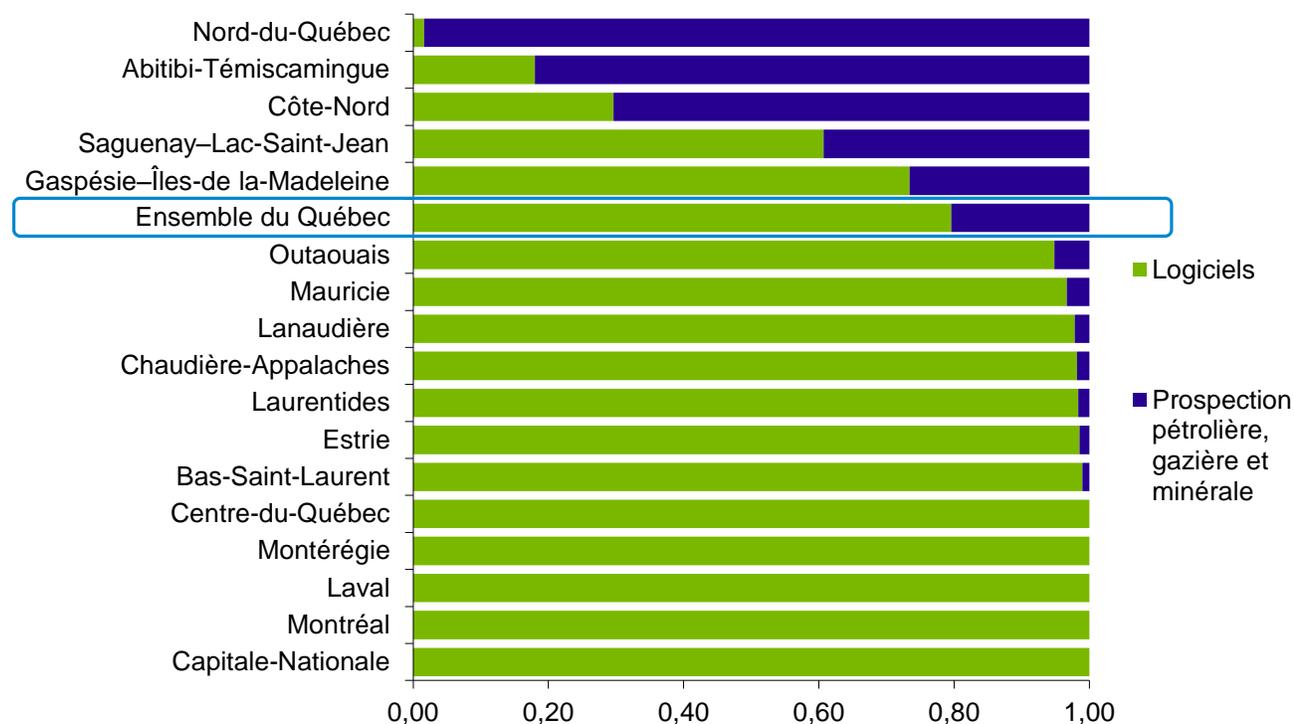
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Régions administratives

- En 2013, les régions abritant les plus grandes villes du Québec regroupaient ensemble 74,4 % de l'investissement en acquisition ou développement de logiciels : Montréal, avec 36,3 % du total québécois, la Capitale-Nationale avec 21,3 % et la Montérégie avec 16,8 %.
- Alors que certaines régions, comme la Capitale-Nationale, Laval et Montréal, n'ont pratiquement pas investi en prospection pétrolière, gazière et minérale, toutes les régions du Québec ont investi en logiciels. Des 17 régions, seul le Nord-du-Québec a investi moins de 10 millions de dollars en acquisition ou développement de logiciels.
- En 2013, l'investissement en prospection pétrolière, gazière et minérale se concentrait dans cinq régions. Quatre de ces cinq régions étaient des régions ressources : le Nord-du-Québec (98 %), l'Abitibi-Témiscamingue (82 %), la Côte-Nord (70 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (27 %). L'autre région était le Saguenay-Lac-Saint-Jean (39 %).
- Ces cinq régions regroupaient ensemble 97,6 % de l'investissement en prospection pétrolière, gazière et minérale. À l'inverse, les 12 autres régions inscrivait peu ou pas de ce type d'investissement en produits de propriété intellectuelle.

**Graphique 37**  
**Répartition de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les régions administratives, 2013**

(en pourcentage, par ordre décroissant)



Taux de croissance annuel composé.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XIX**  
**Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2013**

Région administrative	2013		Part au Québec en 2013	
	Logiciels	Prospection pétrolière, gazière et minérale	Logiciels	Prospection pétrolière, gazière et minérale
	En M\$		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	27,6	0,3	1,8	0,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	21,2	13,7	1,3	3,4
03 Capitale-Nationale	335,2	0,0	21,3	0,0
04 Mauricie	21,0	0,7	1,3	0,2
05 Estrie	45,5	0,7	2,9	0,2
06 Montréal	570,6	0,0	36,3	0,0
07 Outaouais	34,3	1,9	2,2	0,5
08 Abitibi-Témiscamingue	17,6	80,0	1,1	19,8
09 Côte-Nord	38,8	92,1	2,5	22,8
10 Nord-du-Québec	3,4	202,8	0,2	50,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14,2	5,2	0,9	1,3
12 Chaudière-Appalaches	41,9	0,8	2,7	0,2
13 Laval	36,3	0,0	2,3	0,0
14 Lanaudière	24,4	0,5	1,6	0,1
15 Laurentides	58,5	1,0	3,7	0,2
16 Montérégie	263,8	x	16,8	x
17 Centre-du-Québec	19,2	x	1,2	x
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>1 573,5</b>	<b>403,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	101,6	380,3	6,5	94,3
Régions manufacturières	495,5	17,4	31,5	4,3
Régions urbaines	976,4	1,9	62,1	0,5

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

### 3.5 Construction résidentielle

L'investissement en construction résidentielle correspond à la valeur des dépenses des particuliers, des entreprises et des gouvernements pour la construction de nouveaux logements résidentiels, les travaux de rénovation et les coûts d'acquisition associés aux unités nouvellement construites.

#### Ensemble du Québec

La situation du marché de l'habitation se reflète dans l'évolution des dépenses en construction résidentielle. De 2011 à 2015, selon l'enquête Investissement en construction résidentielle de Statistique Canada, le Québec a enregistré une stabilité à ce chapitre, après plusieurs années de forte croissance. En 2015, la valeur totale des dépenses en construction résidentielle a atteint 22 milliards de dollars au Québec.

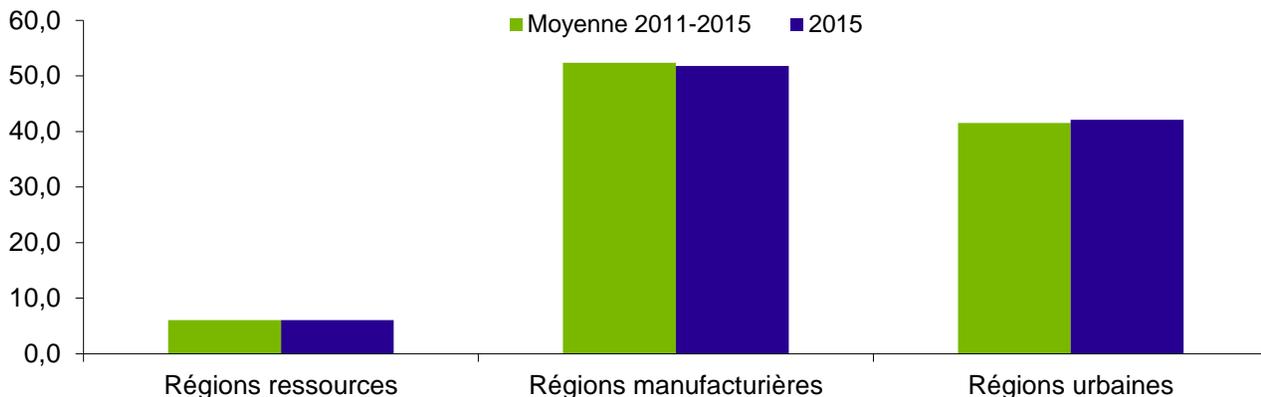
#### Blocs régionaux

Quant aux blocs régionaux, de 2011 à 2015, les régions urbaines et les régions ressources se sont démarquées avec une augmentation des dépenses en construction résidentielle (respectivement +0,7 % et +0,2 % par année). Les régions manufacturières, quant à elles, ont enregistré une diminution de l'investissement résidentiel (-0,6 %).

- En moyenne, de 2011 à 2015, les régions manufacturières (52,4 %) obtenaient tout de même la part du lion des dépenses en construction résidentielle. Cela va de pair avec le poids démographique plus élevé de ces régions. Les régions urbaines suivaient avec 41,5 % de ces dépenses, puis venaient les régions ressources avec 6,1 %.
- En 2015, la constatation est demeurée comparable. Les régions manufacturières (51,8 %) ont affiché une part légèrement moins élevée des dépenses en construction résidentielle qu'au cours des années précédentes. Ce recul s'est surtout fait au profit des régions urbaines (42,1 %).
- Ainsi, en 2015, les dépenses en construction résidentielle se sont élevées à 11,4 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 9,3 milliards dans les régions urbaines et à 1,3 milliard dans les régions ressources.

#### Graphique 38

**Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2011-2015 et 2015<sup>1</sup>**  
(en pourcentage)



1. 2015 : données provisoires.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

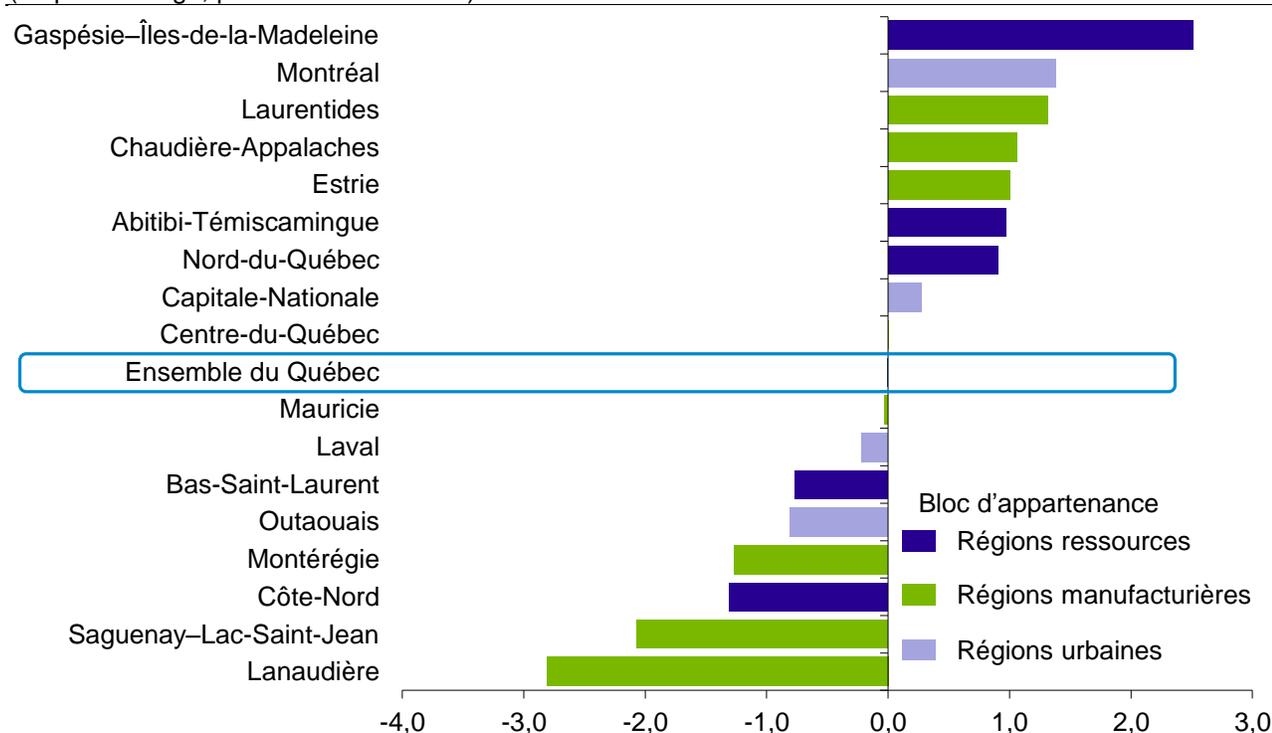
## Régions administratives

- De 2011 à 2015, 9 des 17 régions du Québec ont affiché une croissance de leurs dépenses en construction résidentielle.
- Trois des quatre régions de la couronne montréalaise ont présenté un recul : Lanaudière (-2,8 % annuellement), la Montérégie (-1,3 %) et Laval (-0,2 %).
- Sur cette période, les gains les plus marqués se situaient en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+2,5 % par année), à Montréal (+1,4 %) et dans les Laurentides (+1,3 %)
- En moyenne, de 2011 à 2015, près des deux tiers des dépenses en construction résidentielle se trouvaient à Montréal ou dans les quatre régions qui la ceinturent : Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie.
- Par ailleurs, la Capitale-Nationale (9,7 %) et la Chaudière-Appalaches (5,0 %) ont aussi obtenu des parts importantes des dépenses en construction résidentielle.
- De 2011 à 2015, en moyenne, les régions du Nord-du-Québec (0,3 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de la (0,9 %) et de la Côte-Nord (1,0 %) ont toutes attiré 1 % ou moins des dépenses en construction résidentielle du Québec.

### Graphique 39

#### Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2011 à 2015<sup>1</sup>

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. 2015 : données provisoires.

Taux de croissance annuel composé.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XX**  
**Dépenses en construction résidentielle, 2011-2015<sup>1</sup>**

Région administrative	2011	2015	2011-2015	
	Valeur		Part <sup>2</sup>	Variation <sup>3</sup>
	En M\$		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	463	449	2,0	-0,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	714	657	3,3	-2,1
03 Capitale-Nationale	2 100	2 123	9,7	0,3
04 Mauricie	665	665	3,1	0,0
05 Estrie	832	865	3,9	1,0
06 Montréal	4 660	4 923	21,7	1,4
07 Outaouais	1 034	1 001	4,6	-0,8
08 Abitibi-Témiscamingue	399	415	1,9	1,0
09 Côte-Nord	215	204	1,0	-1,3
10 Nord-du-Québec	71	74	0,3	0,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	181	200	0,9	2,5
12 Chaudière-Appalaches	1 078	1 124	5,0	1,1
13 Laval	1 258	1 247	5,5	-0,2
14 Lanaudière	1 486	1 326	6,2	-2,8
15 Laurentides	1 866	1 966	9,0	1,3
16 Montérégie	4 468	4 246	19,3	-1,3
17 Centre-du-Québec	578,9	579,0	2,7	0,005
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>22 068</b>	<b>22 062</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
Régions ressources	1 329	1 341	6,1	0,2
Régions manufacturières	11 687	11 427	52,4	-0,6
Régions urbaines	9 052	9 294	41,5	0,7

1. 2015 : données provisoires.

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.



## Chapitre 4 – Marché du travail

Au cours des dix dernières années, l'économie mondiale a été marquée par la récession de 2009. Lors de celle-ci, le Québec a mieux tiré son épingle du jeu que l'Ontario et le Canada. Notamment, son marché du travail a résisté à la crise et les pertes d'emplois ont été limitées. Toutefois, la situation a évolué de façon bien différente d'une région administrative à l'autre.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail ainsi que leur évolution permettent d'évaluer la situation du Québec et de ses régions quant à leur développement économique futur. Ces indicateurs sont :

- l'emploi;
- le taux d'emploi;
- le taux de chômage;
- le niveau de scolarité des personnes en emploi;
- le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.

## 4.1 Emploi

L'emploi représente l'effort de travail fourni par les personnes en âge de travailler au sein d'une économie. Par conséquent, la création d'emplois est considérée comme l'un des indicateurs par excellence du dynamisme économique d'une région.

### Ensemble du Québec

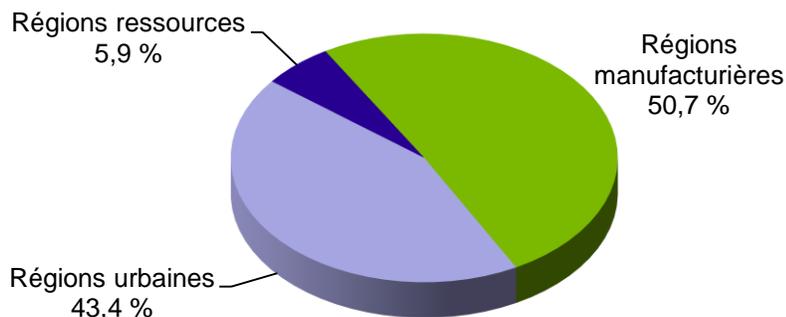
De 2005 à 2015, le Québec a créé 391 500 emplois, ce qui représente un taux de croissance de 1,0 % par année. La majorité des emplois créés l'a été de 2005 à 2010, bien que cette période ait été marquée par la récession de 2009 (-28 500 emplois). En 2015, le Québec comptait au total 4 097 000 emplois.

### Blocs régionaux

En 2015, 50,7 % des emplois du Québec se trouvaient dans les régions manufacturières. Les régions urbaines en rassemblaient 43,4 %. Les régions ressources se partageaient le reste, soit 5,9 %.

- Par ailleurs, de 2005 à 2015, les régions manufacturières (+1,1 % par année) ont enregistré la croissance la plus rapide de l'emploi parmi les blocs régionaux. Les régions urbaines (+1,0 %) ont affiché une progression similaire, alors que l'emploi dans les régions ressources (+0,0 %) est demeuré stable.
- Les régions manufacturières ont obtenu plus de la moitié (soit 222 800) des nouveaux emplois créés. Le reste a été créé dans les régions urbaines (169 400 emplois créés). Dans les régions ressources, le recul de l'emploi de 2010 à 2015 a effacé la croissance observée de 2005 à 2010.
- La contreperformance des régions ressources de 2010 à 2015 (-9 200 emplois) est le reflet de la faible diversité de leur économie qui n'a pas été en mesure de résister à la chute des prix des matières premières, notamment celui du fer, et à la fin des travaux de construction des parcs éoliens.

**Graphique 40**  
**Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2015**  
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

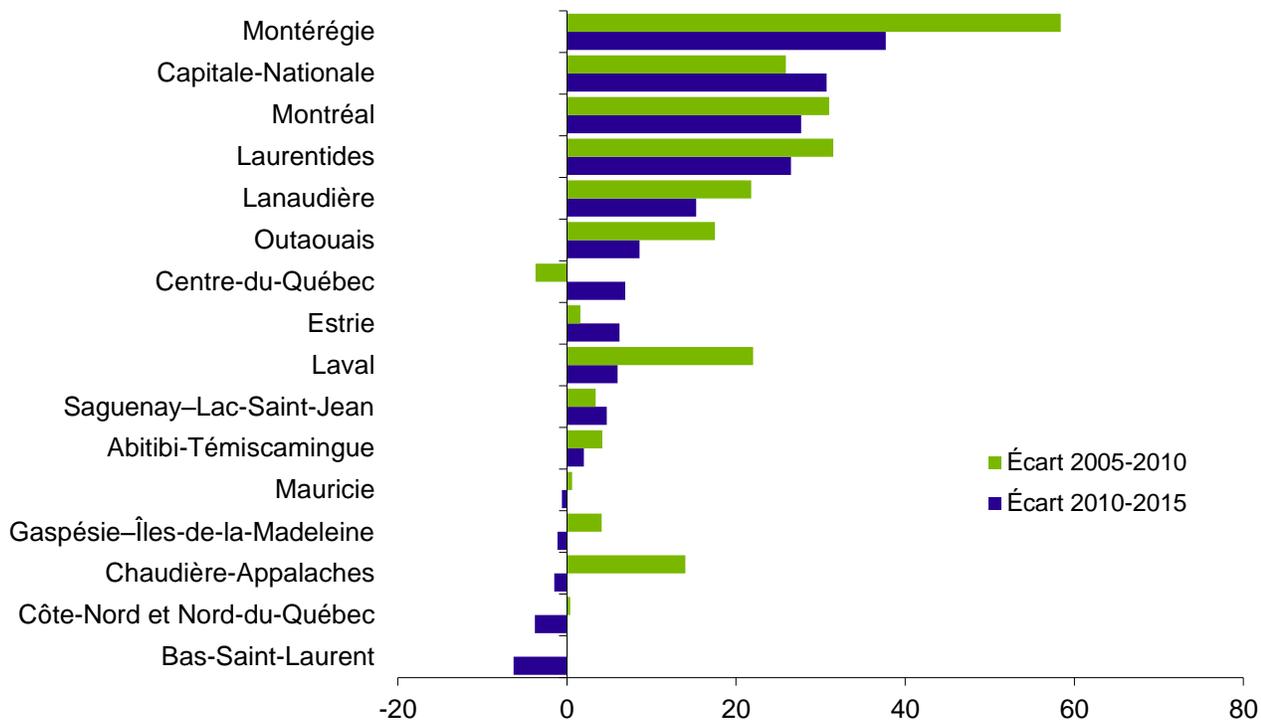
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Régions administratives

- De 2005 à 2015, toutes les régions, sauf le Bas-Saint-Laurent ainsi que la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, ont profité d'une augmentation de leur nombre d'emplois.
- Au cours de cette période, les Laurentides (+2,1 % par année), Lanaudière (+1,6 %) et la Capitale-Nationale (+1,5 %) ont affiché les plus hauts taux de croissance. À l'inverse, des reculs ont été observés dans le Bas-Saint-Laurent (-0,7 % annuellement) ainsi qu'en Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (-0,6 %).
- De 2005 à 2010, le Centre-du-Québec (-3 700 postes) a vu son nombre d'emplois diminuer, alors que les régions de la Montérégie (+58 400) et des Laurentides (+31 500) ont enregistré la création de près de 90 000 emplois à elles deux.
- De 2005 à 2015, trois régions ont vu leur nombre d'emplois décroître : le Bas-Saint-Laurent (-6 200 emplois) ainsi que la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (-3 400). Ces reculs s'expliquent par la fin des travaux de construction des parcs éoliens dans le Bas-Saint-Laurent et la chute du prix du fer pour les deux régions minières du nord.
- Enfin, de 2010 à 2015, les hausses les plus élevées du nombre d'emplois ont été observées en Montérégie (+37 700 emplois) et dans la Capitale-Nationale (+30 700).

### Graphique 41

#### Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2005-2010 et 2010-2015 (en milliers, par ordre décroissant en fonction de 2010-2015)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXI**  
**Emploi, 2005, 2010 et 2015**

		Emploi			Écart			Variation <sup>1</sup>
		2005	2010	2015	2005- 2010	2010- 2015	2005- 2015	2005- 2015
Région administrative		En k			En k			En %
01	Bas-Saint-Laurent	90,7	90,8	84,5	0,1	-6,3	-6,2	-0,7
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	120,2	123,6	128,3	3,4	4,7	8,1	0,7
03	Capitale-Nationale	344,3	370,2	400,9	25,9	30,7	56,6	1,5
04	Mauricie	116,4	117,0	116,4	0,6	-0,6	0,0	0,0
05	Estrie	145,9	147,5	153,7	1,6	6,2	7,8	0,5
06	Montréal	910,3	941,3	969,0	31,0	27,7	58,7	0,6
07	Outaouais	174,1	191,6	200,2	17,5	8,6	26,1	1,4
08	Abitibi-Témiscamingue	64,4	68,6	70,6	4,2	2,0	6,2	0,9
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	54,0	54,4	50,6	0,4	-3,8	-3,4	-0,6
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	32,9	37,0	35,9	4,1	-1,1	3,0	0,9
12	Chaudière-Appalaches	206,2	220,2	218,7	14,0	-1,5	12,5	0,6
13	Laval	181,1	203,1	209,1	22,0	6,0	28,0	1,4
14	Lanaudière	217,8	239,6	254,9	21,8	15,3	37,1	1,6
15	Laurentides	253,8	285,3	311,8	31,5	26,5	58,0	2,1
16	Montérégie	680,0	738,4	776,1	58,4	37,7	96,1	1,3
17	Centre-du-Québec	113,2	109,5	116,4	-3,7	6,9	3,2	0,3
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>3 705,5</b>	<b>3 937,9</b>	<b>4 097,0</b>	<b>232,4</b>	<b>159,1</b>	<b>391,5</b>	<b>1,0</b>
	Régions ressources	242,0	250,8	241,6	8,8	-9,2	-0,4	0,0
	Régions manufacturières	1 853,5	1 981,1	2 076,3	127,6	95,2	222,8	1,1
	Régions urbaines	1 609,8	1 706,2	1 779,2	96,4	73,0	169,4	1,0

1. Taux de croissance annuel composé.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 4.2 Taux d'emploi

Le taux d'emploi se définit comme le pourcentage de personnes occupant un emploi au sein de la population âgée de 15 ans et plus. Il mesure ainsi la capacité d'une économie ou d'une région à fournir des emplois à sa population en âge de travailler.

### Ensemble du Québec

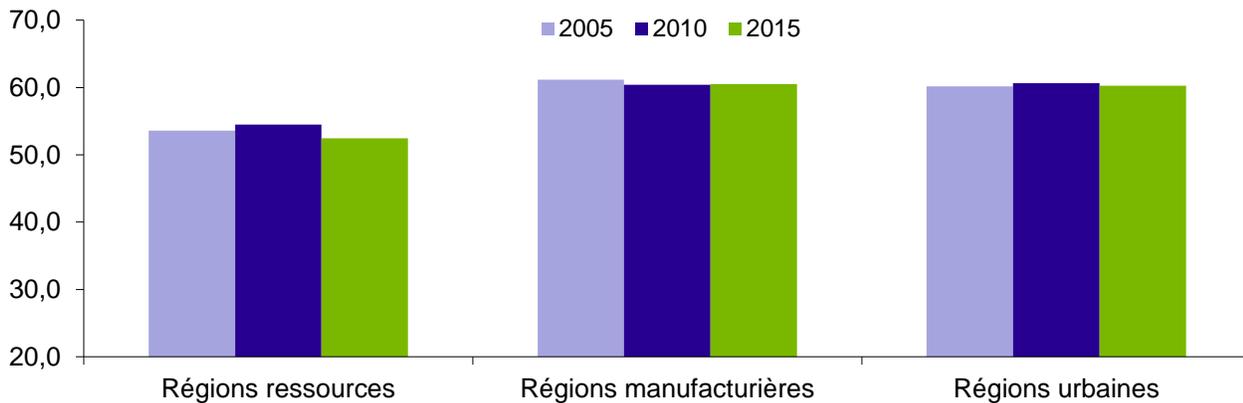
Au Québec, depuis une dizaine d'années, le taux d'emploi oscille autour de 60 %. En 2015, il s'établissait à 59,9 %. Il s'agit d'une diminution de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2005. La tendance baissière du taux d'emploi pourrait trouver sa source dans le vieillissement de la population.

### Blocs régionaux

Parmi les blocs régionaux, les régions manufacturières et les régions urbaines ont historiquement un taux d'emploi nettement plus élevé que les régions ressources.

- De 2005 à 2010, deux des trois blocs régionaux ont vu leur taux d'emploi augmenter : les régions ressources (+0,9 point de pourcentage, à 54,5 % en 2010), suivies des régions urbaines (+0,5 point, à 60,6 %), alors que celui des régions manufacturières a diminué (-0,8 point à 60,4 %).
- Toutefois, de 2010 à 2015, la tendance s'inverse pour les trois blocs régionaux : les régions ressources (-2,0 points de pourcentage, à 52,5 % en 2015) et les régions urbaines (-0,4 point, à 60,3 %) voient leur taux d'emploi diminuer. En comparaison, dans les régions manufacturières (+0,1 point, à 60,5 %), le taux d'emploi se stabilise.
- Finalement, de 2005 à 2015, l'écart qui sépare les régions ressources des autres blocs régionaux s'est élargi. Il est passé de 7,5 points de pourcentage à 8,0 points par rapport aux régions manufacturières et de 6,6 points de pourcentage à 7,8 points avec les régions urbaines.

**Graphique 42**  
**Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2005, 2010 et 2015**  
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

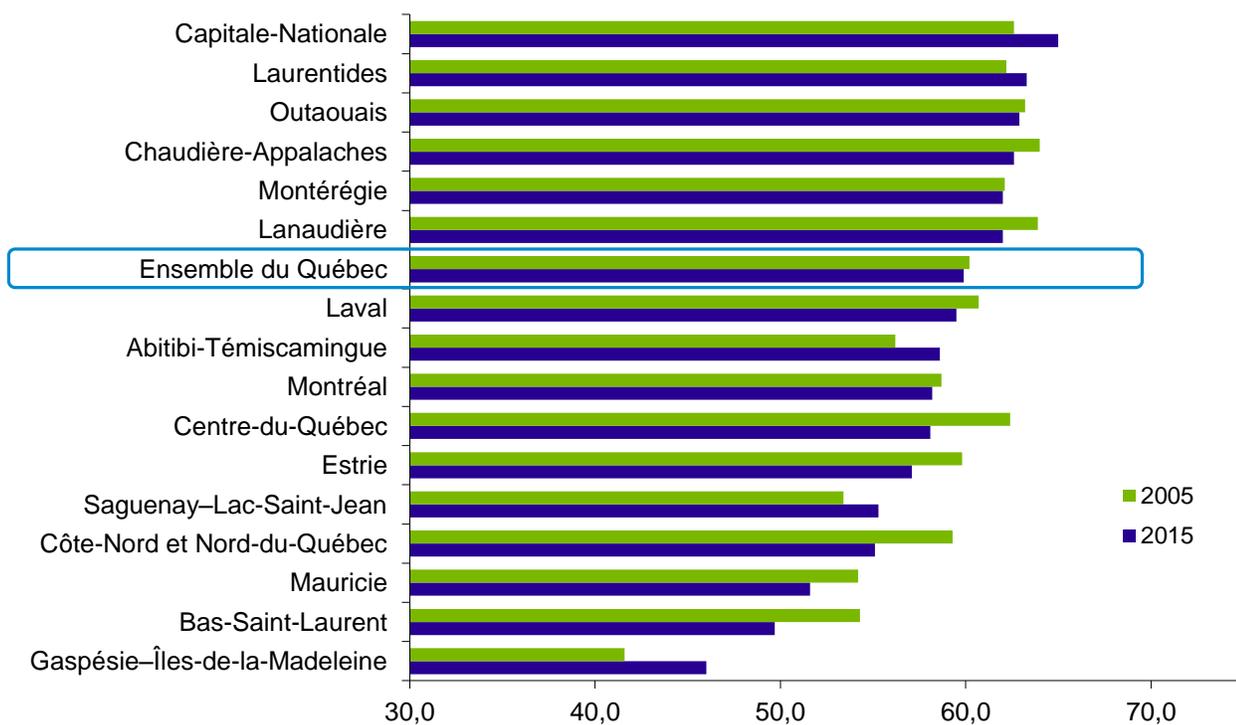
## Régions administratives

- En 2015, six régions présentaient un taux d'emploi plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.
- La Capitale-Nationale (65,0 %), les Laurentides (63,3 %) et l'Outaouais (62,9 %) enregistraient les taux d'emploi les plus élevés parmi les régions du Québec.
- À l'inverse, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (46,0 %) et du Bas-Saint-Laurent (49,7 %) affichaient les taux d'emploi les plus faibles au Québec, et ce, de façon marquée (respectivement 13,9 et 10,2 points de pourcentage de moins que le taux du Québec).
- De 2005 à 2015, seulement cinq régions ont vu leur taux d'emploi augmenter. Les hausses les plus fortes ont été observées en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+4,4 points de pourcentage) ainsi que dans la Capitale-Nationale et en Abitibi-Témiscamingue (+2,4 points dans les deux cas).
- Cependant, 12 régions ont vu leur taux d'emploi diminuer au cours de cette période. Les reculs les plus importants du taux d'emploi ont été observés dans le Bas-Saint-Laurent (-4,6 points de pourcentage), dans le Centre-du-Québec (-4,3 points) ainsi qu'en Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (-4,2 points).

### Graphique 43

#### Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2005 et 2015

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2015)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXII**  
**Taux d'emploi, 2005, 2010 et 2015**

		Taux d'emploi			Écart		
		2005	2010	2015	2005- 2010	2010- 2015	2005- 2015
Région administrative		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	54,3	53,3	49,7	-1,0	-3,6	-4,6
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	53,4	53,6	55,3	0,2	1,7	1,9
03	Capitale-Nationale	62,6	62,9	65,0	0,3	2,1	2,4
04	Mauricie	54,2	52,2	51,6	-2,0	-0,6	-2,6
05	Estrie	59,8	57,0	57,1	-2,8	0,1	-2,7
06	Montréal	58,7	59,1	58,2	0,4	-0,9	-0,5
07	Outaouais	63,2	63,3	62,9	0,1	-0,4	-0,3
08	Abitibi-Témiscamingue	56,2	58,2	58,6	2,0	0,4	2,4
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	59,3	59,3	55,1	0,0	-4,2	-4,2
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	41,6	46,2	46,0	4,6	-0,2	4,4
12	Chaudière-Appalaches	64,0	64,7	62,6	0,7	-2,1	-1,4
13	Laval	60,7	61,8	59,5	1,1	-2,3	-1,2
14	Lanaudière	63,9	61,9	62,0	-2,0	0,1	-1,9
15	Laurentides	62,2	62,1	63,3	-0,1	1,2	1,1
16	Montérégie	62,1	62,2	62,0	0,1	-0,2	-0,1
17	Centre-du-Québec	62,4	56,7	58,1	-5,7	1,4	-4,3
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>60,2</b>	<b>60,1</b>	<b>59,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,3</b>
	Régions ressources	53,6	54,5	52,5	0,9	-2,0	-1,1
	Régions manufacturières	61,1	60,4	60,5	-0,8	0,1	-0,6
	Régions urbaines	60,2	60,6	60,3	0,5	-0,4	0,1

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 4.3 Taux de chômage

Le taux de chômage mesure la part de la population active qui n'a pas de travail et qui est activement à la recherche d'un emploi. Cette situation peut résulter d'une première entrée dans la vie active, du désir de retrouver un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un désir de changer d'activité.

### Ensemble du Québec

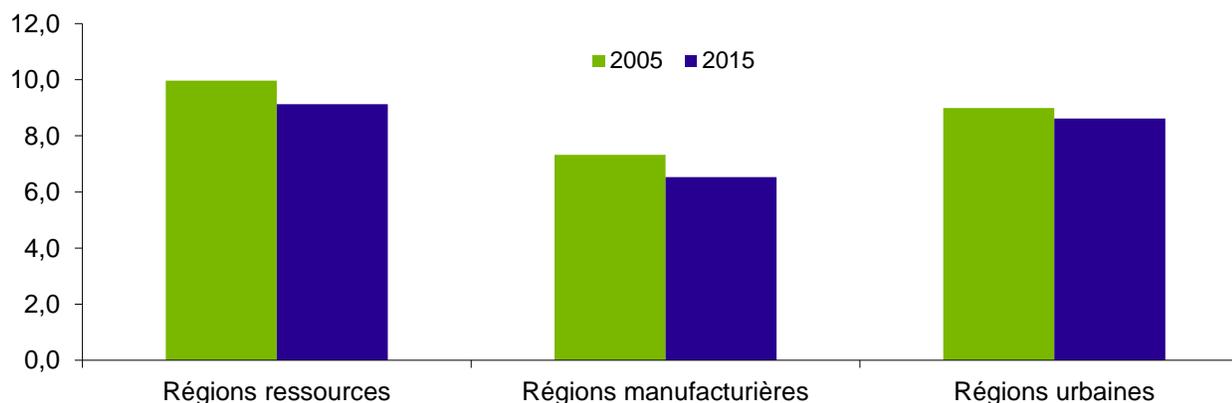
De 2005 à 2015, le taux de chômage a diminué au Québec, passant de 8,2 % à 7,6 %, malgré le soubresaut causé par la récession de 2009. À cet égard, le taux de chômage a atteint un creux à 7,2 % en 2008, pour augmenter à 8,6 % en 2009 avant de redescendre et de se stabiliser autour de 7,6 % de 2012 à 2015.

### Blocs régionaux

En 2015, parmi les blocs régionaux, le plus bas taux de chômage se trouvait au sein des régions manufacturières (6,5 %). Dans les régions urbaines, le taux de chômage s'élevait à 8,6 %. Enfin, le taux de chômage le plus élevé s'observait dans les régions ressources (9,1 %).

- De 2005 à 2010, les régions urbaines (-0,8 point de pourcentage) et les régions ressources (-0,3 point) ont vu leur taux de chômage diminuer. Au sein du bloc régional des régions manufacturières (+0,3 point), le taux de chômage a augmenté légèrement.
- De 2010 à 2015, la tendance à la baisse du taux de chômage s'est poursuivie au sein des régions ressources (-0,6 point de pourcentage). Néanmoins, la situation dans les régions manufacturières (-1,1 point) et les régions urbaines (+0,4 point) s'est renversée.
- Ainsi, de 2005 à 2015, tous les blocs régionaux ont vu leur taux de chômage diminuer. Les régions ressources et les régions manufacturières (-0,8 point de pourcentage dans les deux cas) ont inscrit les reculs les plus prononcés. Quant à elles, les régions urbaines (-0,4 point) ont maintenu leur écart avec le taux de chômage de l'ensemble du Québec à 1,0 point de pourcentage.

**Graphique 44**  
**Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2005 et 2015**  
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

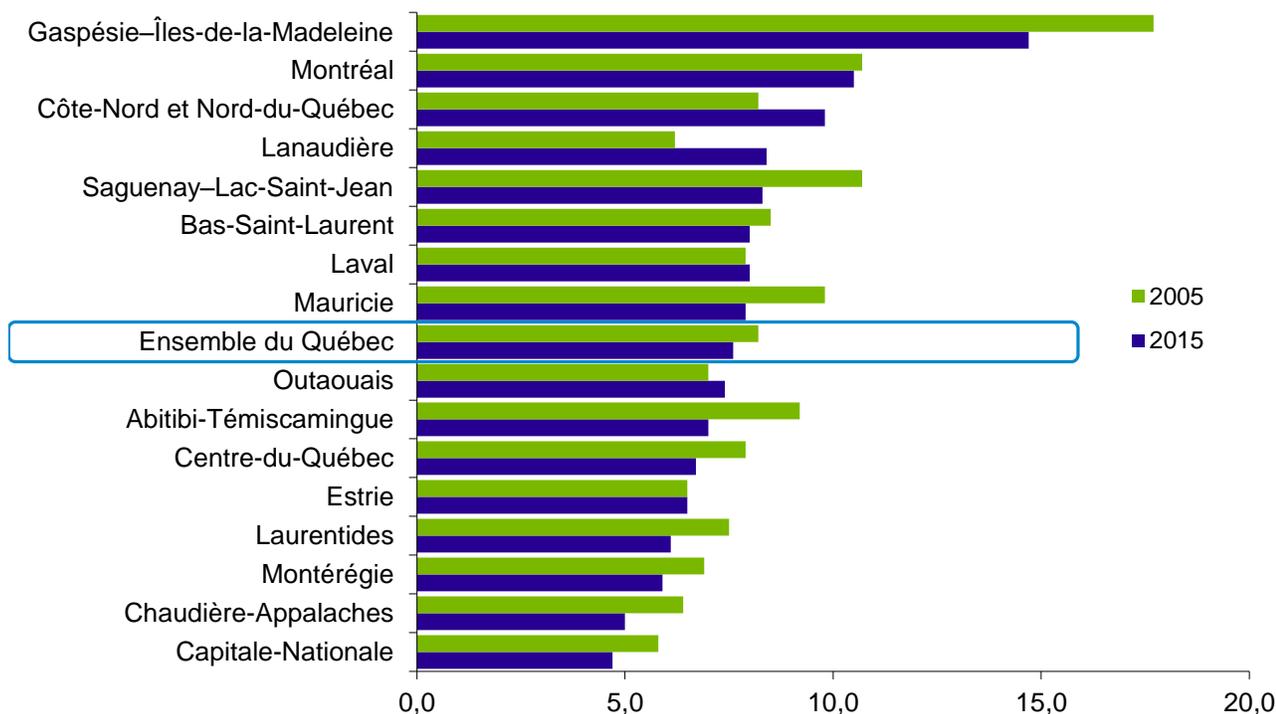
## Régions administratives

- La période de 2005 à 2015 a été marquée par une réduction généralisée du taux de chômage dans les régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Le déplacement des chômeurs vers les emplois laissés vacants par les départs à la retraite, accélérés par le vieillissement de la population, expliquerait notamment cette tendance.
- De façon globale, durant cette période, 11 régions administratives ont ainsi réussi à réduire leur taux de chômage et à améliorer la situation de leur marché du travail.
- La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (-3,0 points de pourcentage), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (-2,4 points) et l'Abitibi-Témiscamingue (-2,2 points) ont obtenu le meilleur bilan en matière de réduction du taux de chômage.
- À l'opposé, Lanaudière (+2,2 points de pourcentage) ainsi que la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (+1,6 point) ont enregistré une hausse de leur taux de chômage.
- En 2015, la Chaudière-Appalaches affichait le plus bas taux de chômage, à 4,7 %, tandis que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine présentait le taux le plus élevé, à 14,7 %.

### Graphique 45

#### Taux de chômage, selon les régions administratives, 2005 et 2015

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2015)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXIII**  
**Taux de chômage, 2005, 2010 et 2015**

		Taux de chômage			Écart		
		2005	2010	2015	2005- 2010	2010- 2015	2005- 2015
Région administrative		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	8,5	10,0	8,0	1,5	-2,0	-0,5
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,7	8,2	8,3	-2,5	0,1	-2,4
03	Capitale-Nationale	5,8	5,2	4,7	-0,6	-0,5	-1,1
04	Mauricie	9,8	9,2	7,9	-0,6	-1,3	-1,9
05	Estrie	6,5	8,0	6,5	1,5	-1,5	0,0
06	Montréal	10,7	9,6	10,5	-1,1	0,9	-0,2
07	Outaouais	7,0	7,0	7,4	0,0	0,4	0,4
08	Abitibi-Témiscamingue	9,2	8,3	7,0	-0,9	-1,3	-2,2
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	8,2	7,2	9,8	-1,0	2,6	1,6
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17,7	14,7	14,7	-3,0	0,0	-3,0
12	Chaudière-Appalaches	6,4	5,4	5,0	-1,0	-0,4	-1,4
13	Laval	7,9	7,9	8,0	0,0	0,1	0,1
14	Lanaudière	6,2	7,4	8,4	1,2	1,0	2,2
15	Laurentides	7,5	8,4	6,1	0,9	-2,3	-1,4
16	Montérégie	6,9	7,8	5,9	0,9	-1,9	-1,0
17	Centre-du-Québec	7,9	6,7	6,7	-1,2	0,0	-1,2
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>8,2</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,6</b>
	Régions ressources	10,0	9,7	9,1	-0,3	-0,6	-0,8
	Régions manufacturières	7,3	7,6	6,5	0,3	-1,1	-0,8
	Régions urbaines	9,0	8,2	8,6	-0,8	0,4	-0,4

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 4.4 Niveau de scolarité des personnes en emploi

Le niveau de scolarité des travailleurs est l'une des mesures du capital humain d'une économie. Le capital humain correspond aux aptitudes, aux talents, à la qualification professionnelle et aux expériences accumulées, ces éléments déterminant en partie la capacité à travailler ou à produire d'un individu pour lui-même ou pour les autres.

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2015, la proportion de travailleurs de 15 ans et plus détenant un diplôme d'études s'est accrue de 4,5 points de pourcentage par rapport à 2005, pour atteindre 89,7 %. Ce phénomène résulte de l'augmentation de la proportion de travailleurs de 15 ans ayant atteint le niveau de la formation postsecondaire (+3,1 points, à 42,9 %) ou universitaire (+5,0 points, à 26,4 %).

### Blocs régionaux

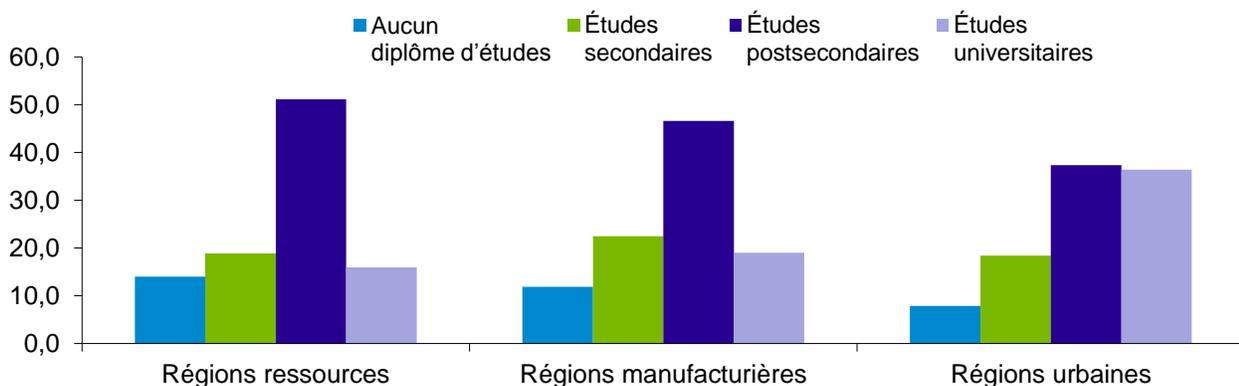
Parmi les blocs régionaux, en 2015, les régions urbaines se démarquaient clairement des autres régions par leur haut taux de travailleurs possédant un diplôme universitaire. De plus, un écart négatif dans le niveau de scolarité (tous diplômes confondus) subsistait dans les régions ressources et manufacturières par rapport à l'ensemble du Québec.

- En 2015, les régions manufacturières (22,5 %) affichaient le plus haut taux de travailleurs détenant seulement un diplôme d'études secondaires. Les régions ressources (18,9 %) et les régions urbaines (18,4 %) enregistraient des taux semblables entre elles. Par rapport à 2005, dans les trois blocs régionaux, une baisse a été observée à ce chapitre.
- En 2015, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant un diplôme d'études postsecondaires autres qu'universitaires se trouvait dans les régions ressources, soit 51,2 % comparativement à 46,6 % dans les régions manufacturières et à 37,4 % dans les régions urbaines. Par rapport à 2005, tous les blocs régionaux ont enregistré une hausse à cet égard.
- Les régions urbaines (36,4 %) présentaient un taux de travailleurs ayant un diplôme universitaire beaucoup plus élevé que les régions manufacturières (19,0 %) et les régions ressources (15,9 %). De 2005 à 2015, le taux de travailleurs ayant terminé une formation universitaire s'est inscrit à la hausse dans tous les blocs régionaux.
- Enfin, la plus grande proportion de travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études se trouvait dans les régions ressources (14,0 %), suivies des régions manufacturières (11,9 %) et des régions urbaines (7,9 %).

### Graphique 46

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2015

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

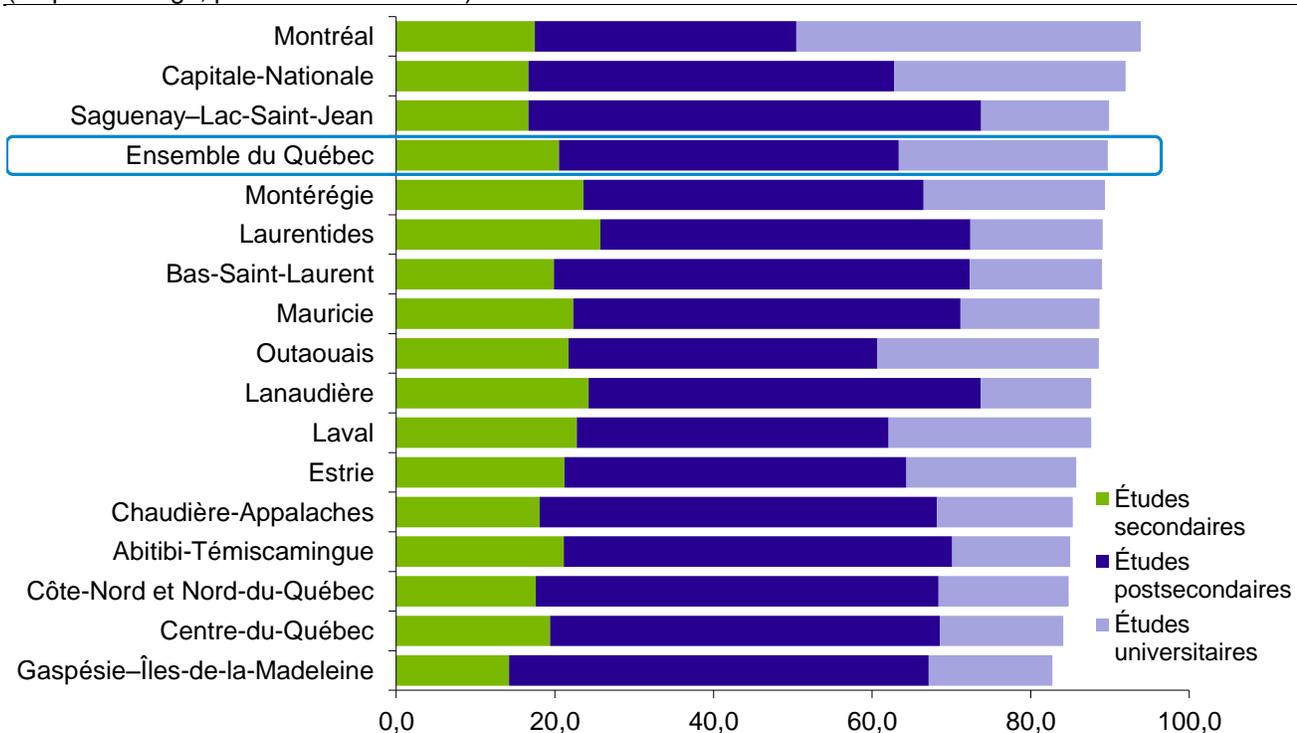
## Régions administratives

- En 2015, trois régions administratives affichaient une proportion plus élevée de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires que l'ensemble du Québec. Il s'agit de Montréal (93,9 %), de la Capitale-Nationale (92,0 %) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (89,9 %). Pour leur part, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (82,7 %) et le Centre-du-Québec (84,1 %) affichaient la plus faible proportion de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2015, Montréal affichait la plus forte proportion de travailleurs détenant un diplôme universitaire (43,4 %), alors que le Saguenay–Lac-Saint-Jean présentait la plus forte proportion de travailleurs détenant une formation postsecondaire, mais non universitaire (57,1 %). Les Laurentides comptaient la plus grande proportion de travailleurs ayant seulement un diplôme d'études secondaires (25,7 %).
- La plus faible proportion de travailleurs détenant un diplôme d'études universitaires se trouvait dans Lanaudière (13,9 %).
- De 2005 à 2015, c'est dans le Bas-Saint-Laurent que la proportion de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+12,8 points de pourcentage), notamment grâce à la progression du taux de travailleurs détenant un diplôme postsecondaire ou universitaire (+11,9 points).
- Au cours de la même période, c'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+9,1 points de pourcentage) que la proportion de travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires a crû le plus.
- Finalement, de 2005 à 2015, la proportion de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires a diminué dans toutes les régions, à l'exception de la Mauricie (+1,5 point de pourcentage), du Bas-Saint-Laurent (+0,9 point) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,2 point).

### Graphique 47

#### Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2015

(en pourcentage, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXIV**  
**Personnes en emploi, selon le niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2005 et 2015**

Région administrative		Études		Études		Études		Total	
		secondaires <sup>1</sup>		postsecondaires		universitaires <sup>2</sup>		2005 2015	
		2005	2015	2005	2015	2005	2015		
		En % du nombre total d'emplois							
01	Bas-Saint-Laurent	19,0	19,9	45,4	52,4	11,8	16,7	76,2	89,0
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	16,5	16,7	53,9	57,1	12,8	16,1	83,2	89,9
03	Capitale-Nationale	22,5	16,7	43,5	46,1	24,6	29,2	90,6	92,0
04	Mauricie	20,8	22,3	52,8	48,8	13,1	17,5	86,7	88,7
05	Estrie	25,1	21,2	38,5	43,1	17,0	21,4	80,5	85,8
06	Montréal	21,1	17,5	34,8	33,0	33,2	43,4	89,1	93,9
07	Outaouais	25,6	21,7	35,4	39,0	21,1	27,9	82,2	88,6
08	Abitibi-Témiscamingue	21,3	21,1	44,1	49,0	15,7	14,9	81,1	85,0
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	23,9	17,6	44,3	50,8	10,7	16,4	78,9	84,8
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21,6	14,2	43,8	52,9	12,8	15,6	78,1	82,7
12	Chaudière-Appalaches	23,7	18,1	45,8	50,1	13,2	17,1	82,6	85,3
13	Laval	27,6	22,8	37,9	39,3	21,0	25,5	86,4	87,6
14	Lanaudière	27,7	24,2	42,6	49,5	14,9	13,9	85,2	87,6
15	Laurentides	28,1	25,7	37,8	46,7	17,1	16,7	83,1	89,1
16	Montérégie	27,1	23,6	37,8	42,9	18,9	22,8	83,8	89,3
17	Centre-du-Québec	23,3	19,4	43,1	49,1	12,4	15,5	78,8	84,1
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>23,9</b>	<b>20,5</b>	<b>39,8</b>	<b>42,9</b>	<b>21,4</b>	<b>26,4</b>	<b>85,2</b>	<b>89,7</b>
	Régions ressources	21,0	18,9	44,6	51,2	12,7	15,9	78,3	86,0
	Régions manufacturières	25,5	22,5	41,6	46,6	16,2	19,0	83,3	88,1
	Régions urbaines	22,6	18,4	37,1	37,4	28,7	36,4	88,4	92,1

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 4.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi

Les personnes à la recherche d'un emploi dans une économie correspondent au bassin de main-d'œuvre disponible. Plus ces personnes sont scolarisées, plus les entreprises disposent d'un avantage en matière de relève qualifiée. Par ailleurs, un bassin de main-d'œuvre disponible et scolarisée procure une flexibilité accrue aux employeurs.

### Ensemble du Québec

Au Québec, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires est passée de 72,6 % en 2005 à 78,1 % en 2015. Cette tendance témoigne d'une amélioration de la qualification de la main-d'œuvre disponible au cours de la dernière décennie.

### Blocs régionaux

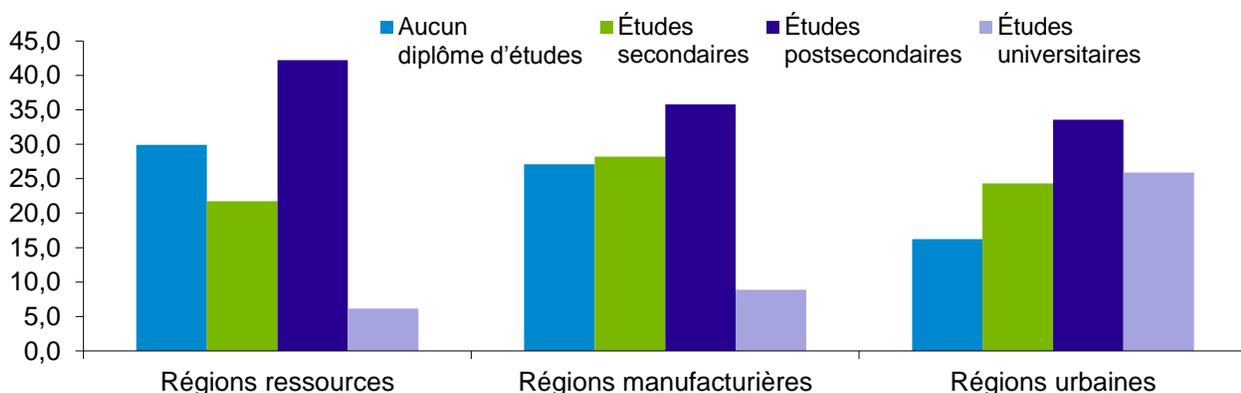
Parmi les blocs régionaux, plus de personnes à la recherche d'un emploi possédaient au moins un diplôme d'études secondaires dans les régions urbaines (83,8 %) que dans les régions manufacturières (72,9 %) et les régions ressources (70,1 %). L'écart était particulièrement marqué au chapitre du diplôme universitaire.

- En 2015, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant seulement un diplôme d'études secondaires était plus importante dans les régions manufacturières (28,2 %) que dans les régions urbaines (24,3 %) et les régions ressources (21,7 %).
- La même année, un écart de 8,6 points de pourcentage subsistait entre les régions ressources (42,2 %) et les régions urbaines (33,6 %) quant à la proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant terminé des études postsecondaires non universitaires.
- En 2015, 25,9 % des personnes à la recherche d'un emploi dans les régions urbaines possédaient un diplôme universitaire, comparativement à 8,9 % dans les régions manufacturières et à 6,1 % dans les régions ressources.
- Enfin, de 2005 à 2015, la part des personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté dans tous les blocs régionaux.

### Graphique 48

#### Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2015

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

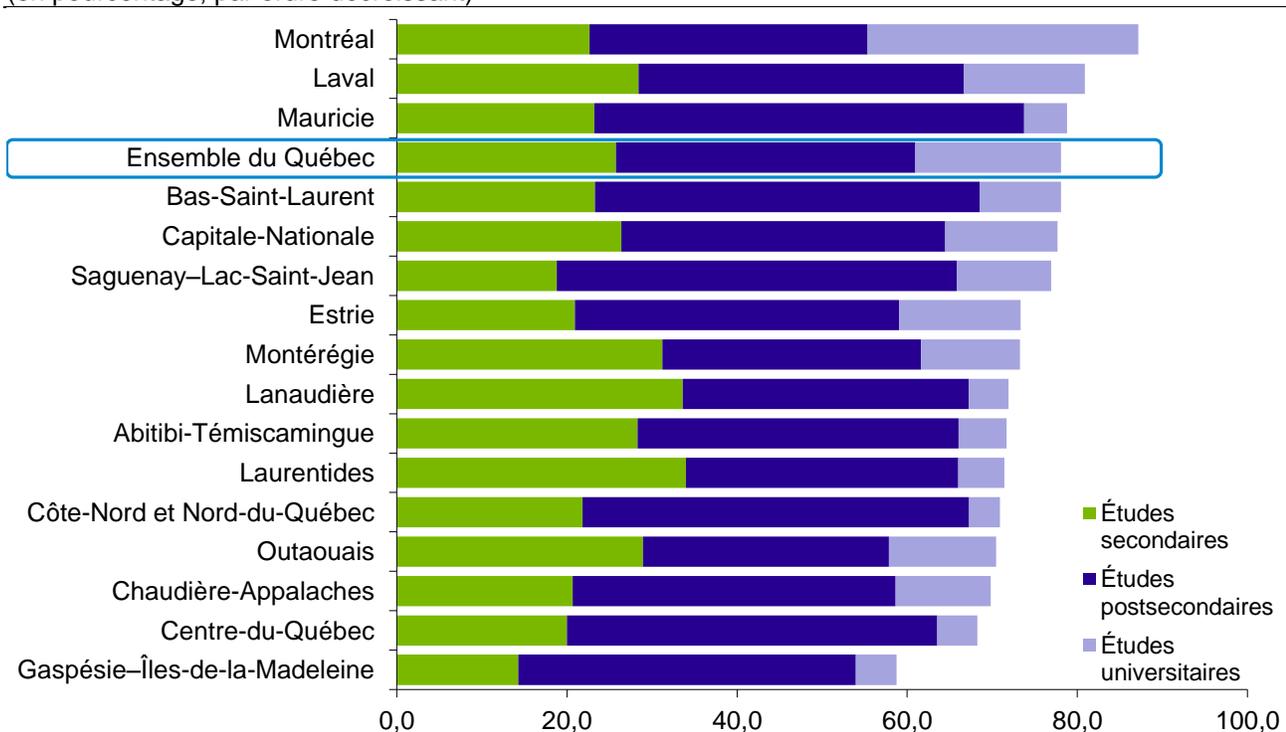
## Régions administratives

- En 2015, trois régions administratives affichaient une plus grande proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires que l'ensemble du Québec : Montréal (87,2 %), Laval (80,9 %) et la Mauricie (78,8 %).
- À l'opposé, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (58,7 %) affichait la plus faible proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2015, la plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant obtenu un diplôme universitaire se trouvait à Montréal (31,8 %), alors que celle des travailleurs ayant terminé des études postsecondaires était observée en Mauricie (50,5 %). La proportion la plus élevée de personnes à la recherche d'un emploi détenant au plus un diplôme d'études secondaires se trouvait dans les Laurentides (34,0 %).
- De 2005 à 2015, c'est dans le Bas-Saint-Laurent que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+21,0 points de pourcentage).
- Au cours de la même période, c'est dans la Capitale-Nationale (-13,3 points de pourcentage) que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant un diplôme universitaire a diminué le plus.
- La proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant une formation postsecondaire non universitaire a crû le plus rapidement en Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (+17,8 points de pourcentage).

### Graphique 49

#### Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2015

(en pourcentage, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXV**  
**Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2005 et 2015**

Région administrative	Études secondaires <sup>1</sup>		Études postsecondaires		Études universitaires <sup>2</sup>		Total	
	2005	2015	2005	2015	2005	2015	2005	2015
	En % du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi							
01 Bas-Saint-Laurent	14,3	23,3	40,5	45,2	2,4	9,6	57,1	78,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	16,7	18,8	44,4	47,0	7,6	11,1	68,8	76,9
03 Capitale-Nationale	20,4	26,4	31,8	38,1	26,5	13,2	78,7	77,7
04 Mauricie	18,1	23,2	45,7	50,5	9,4	5,1	73,2	78,8
05 Estrie	26,2	21,0	29,1	38,1	10,7	14,3	66,0	73,3
06 Montréal	26,1	22,7	29,0	32,7	27,1	31,8	82,2	87,2
07 Outaouais	27,3	28,9	25,0	28,9	11,4	12,6	63,6	70,4
08 Abitibi-Témiscamingue	21,5	28,3	33,8	37,7	6,2	5,7	61,5	71,7
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	27,7	21,8	27,7	45,5	2,1	3,6	57,4	70,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	26,4	14,3	29,2	39,7	2,8	4,8	58,3	58,7
12 Chaudière-Appalaches	28,4	20,7	34,8	37,9	8,5	11,2	71,6	69,8
13 Laval	31,0	28,4	21,9	38,3	14,8	14,2	67,7	80,9
14 Lanaudière	33,3	33,6	31,3	33,6	2,8	4,7	67,4	71,9
15 Laurentides	27,4	34,0	32,7	32,0	7,2	5,4	67,3	71,4
16 Montérégie	26,8	31,2	28,6	30,4	10,3	11,6	65,8	73,3
17 Centre-du-Québec	29,6	20,0	40,8	43,5	2,0	4,7	72,4	68,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>25,8</b>	<b>25,8</b>	<b>31,2</b>	<b>35,2</b>	<b>15,5</b>	<b>17,1</b>	<b>72,6</b>	<b>78,1</b>
Régions ressources	21,6	21,7	33,6	42,2	3,4	6,1	58,6	70,1
Régions manufacturières	26,1	28,2	33,9	35,8	8,1	8,9	68,1	72,9
Régions urbaines	25,9	24,3	28,3	33,6	24,5	25,9	78,8	83,8

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Chapitre 5 – Démographie

Des changements importants à la démographie du Québec se produisent sur plusieurs plans : l'évolution de la population, sa dispersion, ses mouvements et sa structure. Ces changements sont le résultat de plusieurs phénomènes convergents : baisse de la natalité, hausse de l'espérance de vie et intensification de l'urbanisation, entre autres.

Ces bouleversements démographiques récents entraînent déjà des répercussions socioéconomiques importantes pour les régions du Québec : exode des jeunes, fuite de la main-d'œuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux en raison de la population à servir, etc.

Parmi les nombreux indicateurs qui permettent de mieux comprendre les changements démographiques que vivent les différentes régions du Québec, on compte :

- la structure de la population;
- l'évolution de la population et ses perspectives;
- la migration interrégionale, par groupes d'âge;
- le rapport de dépendance démographique;
- l'indice de remplacement.

## 5.1 Structure de la population

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de vérifier à quel rythme l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupes d'âge au cours des dix dernières années témoigne de son vieillissement dans toutes les régions du Québec.

### Ensemble du Québec

De 2005 à 2015, la proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec est passée de 13,6 % à 17,6 %, au détriment, entre autres, de celle des 0 à 14 ans qui est passée de 16,7 % à 15,5 %. Une fécondité en deçà du seuil de remplacement des générations ainsi qu'une plus grande longévité expliquent ce phénomène.

Ainsi, tant chez les femmes que chez les hommes, le renversement de la pyramide des âges s'est amplifié de 2005 à 2015. Selon les projections démographiques, ce vieillissement accéléré de la population devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

### Blocs régionaux

En 2005, les régions urbaines comptaient la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 14,2 %. Il en a été tout autrement en 2015, année où ce titre revenait aux régions ressources.

- De 2005 à 2015, les régions ressources sont celles qui ont connu le vieillissement le plus rapide de leur population : la proportion de personnes de 65 ans et plus est passée de 13,8 % à 19,2 %. Dans les régions manufacturières, cette proportion a augmenté de 13,0 % à 18,1 %, alors que dans les régions urbaines, elle n'a augmenté que de 14,2 % à 16,7 %.
- Au cours de la même période, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans a diminué deux fois plus vite dans les régions ressources et les régions manufacturières (-1,8 et -1,7 point de pourcentage, respectivement) que dans les régions urbaines (-0,7 point). Ainsi, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans est passée de 17,5 % à 15,8 % dans les régions manufacturières, de 17,2 % à 15,4 % dans les régions ressources et de 15,8 % à 15,1 % dans les régions urbaines.

**Graphique 50**  
**Pyramide des âges, selon le sexe, 2005 et 2015**  
(au 1<sup>er</sup> juillet)



Données provisoires pour 2015.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

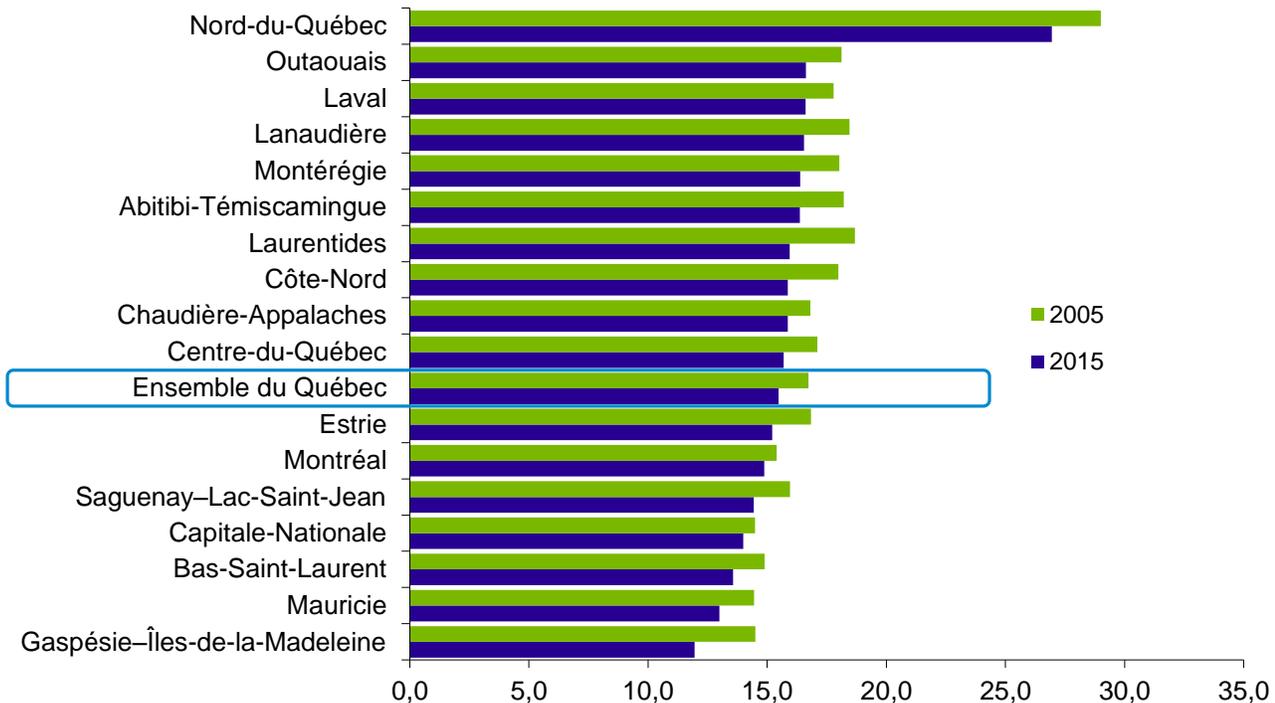
## Régions administratives

- De 2005 à 2015, le poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans a diminué dans l'ensemble des régions du Québec. Montréal (-0,5 point de pourcentage), la Capitale-Nationale (-0,5 point), la Chaudière-Appalaches (-0,9 point) et Laval (-1,2 point) ont affiché les diminutions les moins prononcées.
- À l'opposé, c'est dans les régions des Laurentides (-2,7 points de pourcentage), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-2,6 points), du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord (-2,1 points dans les deux cas) que la proportion de jeunes de 0 à 14 ans dans l'ensemble de la population a le plus régressé.
- En 2015, le Nord-du-Québec (26,9 %) ainsi que Laval, Lanaudière et l'Outaouais (16,6 % dans les trois cas) affichaient les plus fortes proportions de jeunes de 0 à 14 ans. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (12,0 %), la Mauricie (13,0 %) et le Bas-Saint-Laurent (13,6 %) présentaient les plus faibles proportions de jeunes de 0 à 14 ans.
- De 2005 à 2015, le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus a davantage augmenté dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+7,1 points de pourcentage) et du Bas-Saint-Laurent (+6,4 points). Montréal (+1,3 point) a affiché la plus faible croissance du poids de cette tranche de la population.
- En 2015, la proportion de personnes de 65 ans et plus la plus élevée s'observait en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (24,0 %), en Mauricie (22,8 %) et dans le Bas-Saint-Laurent (22,7 %). La proportion la plus faible revenait au Nord-du-Québec (7,3 %).

### Graphique 51

#### Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2005 et 2015

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2015)



Données provisoires pour 2015.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXVI**  
**Distribution de la population, par groupes d'âge, 2005 et 2015**

Région administrative	2005				2015			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	14,9	18,3	50,6	16,3	13,6	15,3	48,5	22,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	16,0	19,6	50,3	14,2	14,4	16,5	49,0	20,0
03 Capitale-Nationale	14,5	20,1	50,6	14,8	14,0	18,4	48,2	19,4
04 Mauricie	14,4	18,1	50,2	17,2	13,0	16,2	48,0	22,8
05 Estrie	16,8	20,0	48,7	14,4	15,2	18,0	46,9	19,9
06 Montréal	15,4	21,6	48,2	14,8	14,9	20,7	48,3	16,1
07 Outaouais	18,1	19,6	51,7	10,7	16,6	18,4	50,2	14,7
08 Abitibi-Témiscamingue	18,2	19,1	50,3	12,5	16,4	17,9	48,9	16,8
09 Côte-Nord	18,0	18,7	52,1	11,2	15,9	16,9	50,4	16,8
10 Nord-du-Québec	29,0	24,1	41,9	5,0	26,9	24,1	41,7	7,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14,5	15,8	52,8	16,9	12,0	13,6	50,4	24,0
12 Chaudière-Appalaches	16,8	19,5	50,1	13,6	15,9	16,4	48,5	19,2
13 Laval	17,8	18,8	49,8	13,7	16,6	18,6	48,2	16,6
14 Lanaudière	18,5	18,4	51,6	11,6	16,6	17,5	49,7	16,3
15 Laurentides	18,7	17,8	51,8	11,7	15,9	17,3	50,1	16,6
16 Montérégie	18,0	18,9	50,9	12,2	16,4	17,4	49,1	17,1
17 Centre-du-Québec	17,1	19,4	49,1	14,5	15,7	16,5	47,9	19,9
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>16,7</b>	<b>19,7</b>	<b>50,0</b>	<b>13,6</b>	<b>15,5</b>	<b>18,2</b>	<b>48,7</b>	<b>17,6</b>
Régions ressources	17,2	18,5	50,5	13,8	15,4	16,6	48,7	19,2
Régions manufacturières	17,5	18,9	50,6	13,0	15,8	17,2	48,9	18,1
Régions urbaines	15,8	20,8	49,2	14,2	15,1	19,7	48,5	16,7

Données provisoires pour 2015.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 5.2 Évolution de la population et perspectives

La population qui occupe un territoire est un indicateur déterminant de son développement économique. Ainsi, le développement d'une région est intimement lié à l'évolution future de sa population.

### Ensemble du Québec

De 2016 à 2021, la population du Québec devrait augmenter de 3,8 %. C'est plus que le rythme prévu par l'Institut de la statistique du Québec dans son scénario de référence pour les années 2021 à 2026 (+3,3 %). En 2036, il devrait y avoir 8 967 165 Québécois, contre un peu plus de 8 000 000 aujourd'hui.

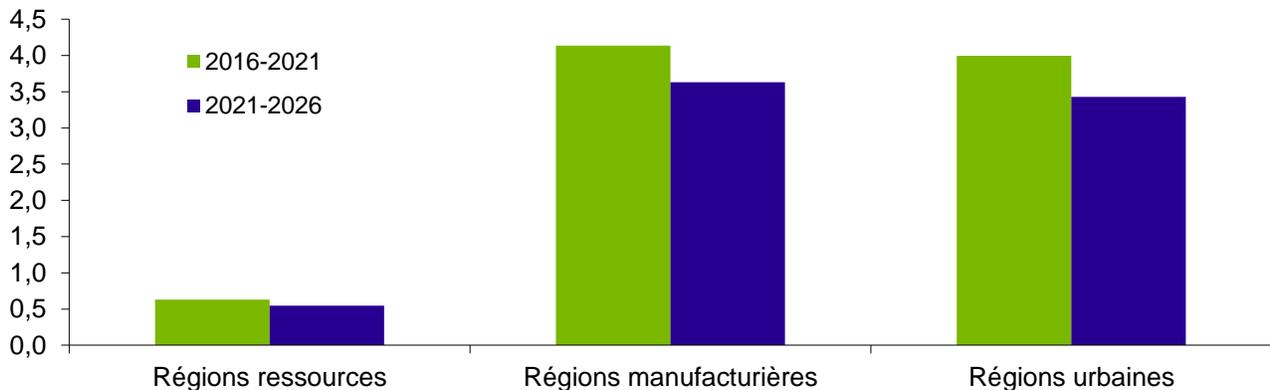
### Blocs régionaux

De 2016 à 2026, la croissance de la population devrait se produire principalement dans les régions manufacturières et les régions urbaines. L'augmentation dans les régions ressources devrait être modérée.

- De 2016 à 2021, les régions manufacturières (+4,1 % par année) sont celles qui devraient enregistrer la plus forte hausse de leur population, suivies de près par les régions urbaines (+4,0 %). Le nombre de Québécois habitant dans les régions ressources devrait peu augmenter au cours de cette période (+0,6 %).
- Pour la période de 2021 à 2026, l'Institut de la statistique du Québec prévoit dans son scénario de référence que la croissance démographique des régions manufacturières (+3,6 % annuellement) sera toujours forte, mais moins qu'au cours de la période précédente. La croissance de la population ralentira davantage dans les régions urbaines (+3,4 %), alors qu'elle se poursuivra dans les régions ressources (+0,5 %).

### Graphique 52

Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2016-2021 et 2021-2026 (en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

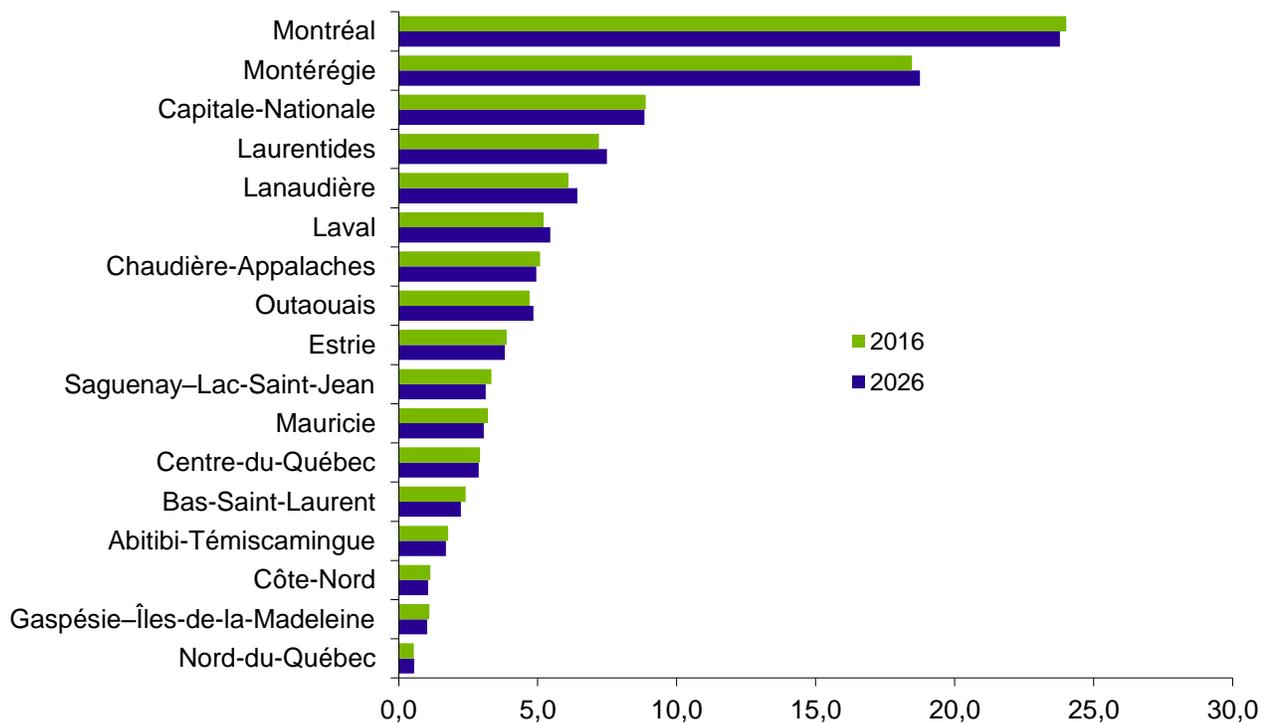
## Régions administratives

- En 2016, la population du Québec se concentre principalement dans les régions de Montréal (24,0 %) et de la Montérégie (18,5 %). Ensemble, ces deux régions représentaient près de la moitié de la population du Québec. Il faut regrouper les 13 régions les moins peuplées pour atteindre une proportion similaire.
- En 2016, les régions au poids démographique le plus faible au Québec étaient le Nord-du-Québec (0,5 %), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,1 %), la Côte-Nord (1,1 %), l’Abitibi-Témiscamingue (1,8 %) et le Bas-Saint-Laurent (2,4 %). Ces régions forment le bloc régional des régions ressources.
- D’ici à 2026, 6 régions devraient voir leur poids démographique augmenter aux dépens des 11 autres. Il s’agit des régions du Nord-du-Québec (0,5 % en 2016 à 0,6 % en 2026), de l’Outaouais (4,7 % à 4,8 %), de Laval (5,2 % à 5,5 %), de Lanaudière (6,1 % à 6,4 %), des Laurentides (7,2 % à 7,5 %) et de la Montérégie (18,5 % à 18,8 %).
- Le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Montréal sont les régions dont le poids démographique est appelé à diminuer le plus, de 3,3 % et 24,0 %, respectivement, en 2016 à 3,1 % et 23,8 % en 2026.

### Graphique 53

#### Poids démographique, selon les régions administratives, 2016 et 2026

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2026)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l’analyse économiques, ministère de l’Économie, de la Science et de l’Innovation.

**Tableau XXVII**  
**Perspectives de population, 2016, 2021 et 2026**

Région administrative	Variation de la population			Poids démographique	
	2016-2021	2021-2026	2016-2026	2016	2026
	En %			En %	
01 Bas-Saint-Laurent	0,1	0,0	0,0	2,4	2,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,4	0,1	0,6	3,3	3,1
03 Capitale-Nationale	3,6	3,1	6,8	8,9	8,8
04 Mauricie	1,1	1,1	2,3	3,2	3,1
05 Estrie	2,9	2,5	5,5	3,9	3,8
06 Montréal	3,3	2,8	6,3	24,0	23,8
07 Outaouais	5,4	4,6	10,3	4,7	4,8
08 Abitibi-Témiscamingue	1,3	1,1	2,4	1,8	1,7
09 Côte-Nord	-0,3	-0,4	-0,7	1,1	1,1
10 Nord-du-Québec	5,0	4,6	9,8	0,5	0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,4	-0,2	-0,6	1,1	1,0
12 Chaudière-Appalaches	2,4	1,9	4,4	5,1	5,0
13 Laval	6,4	5,6	12,3	5,2	5,5
14 Lanaudière	6,8	5,8	13,0	6,1	6,4
15 Laurentides	5,9	5,3	11,5	7,2	7,5
16 Montérégie	4,7	4,1	9,0	18,5	18,8
17 Centre-du-Québec	3,1	2,6	5,8	2,9	2,9
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>3,8</b>	<b>3,3</b>	<b>7,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	0,6	0,5	1,2	7,0	6,6
Régions manufacturières	4,1	3,6	7,9	50,2	50,5
Régions urbaines	4,0	3,4	7,6	42,8	42,9

Perspectives selon le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

### 5.3 Migration interrégionale, par groupes d'âge

Les données relatives à la migration interrégionale selon l'âge et la région permettent de mesurer l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Les taux nets de migration pour 1 000 habitants (c'est-à-dire le rapport entre les soldes migratoires interrégionaux et la population de départ) permettent une comparaison beaucoup plus juste des migrations entre les régions ayant des populations de taille différente.

#### Ensemble du Québec (migration interprovinciale et internationale)

En 2014-2015, le Québec a enregistré des gains migratoires nets totaux de plus de 30 000 personnes, ce qui est supérieur à ce qui avait été observé en 2004-2005 (29 675). Ce solde positif s'explique uniquement par la migration internationale (+44 000 personnes). Dans ses échanges avec les autres provinces, le Québec a perdu plus de 13 500 personnes, un déficit beaucoup plus prononcé qu'en 2004-2005 (-7 000 personnes).

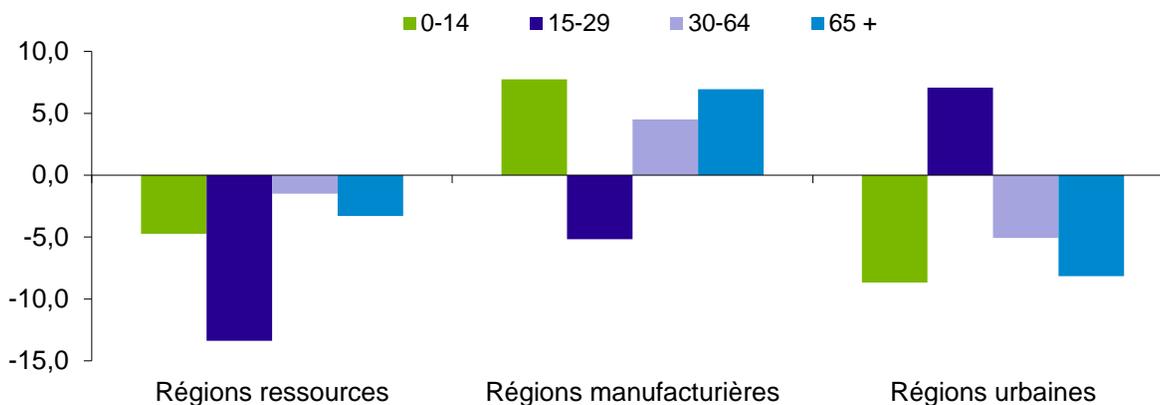
#### Blocs régionaux

En 2014-2015, parmi les blocs régionaux, les régions manufacturières affichaient un solde migratoire interrégional positif (+13 096 personnes) aux dépens des régions urbaines (-11 014 personnes) et des régions ressources (-2 082 personnes).

- En 2014-2015, les régions urbaines affichaient un taux net de migration des 0 à 14 ans fortement négatif (-8,7 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières profitaient (+7,7 personnes) de ces migrations. Cela s'explique en bonne partie par le départ des jeunes familles vers les banlieues, ce qui est notamment le cas à Montréal.
- En 2014-2015, le plus important taux net négatif de migration des 15 à 29 ans était observé dans les régions ressources (-13,4 personnes pour 1 000 habitants), suivies des régions manufacturières (-5,2 personnes). Plusieurs de ces jeunes quittaient leur lieu de résidence pour les régions urbaines (+7,1 personnes), notamment pour leurs études.
- Au cours de la même période, le taux net de migration des 30 à 64 ans a suivi la même tendance que celui des jeunes de 0 à 14 ans. Ainsi, le taux des régions urbaines (-5,1 personnes pour 1 000 habitants) était négatif, alors que les régions manufacturières (+4,5 personnes) enregistraient des gains à ce chapitre.
- Parmi la population des 65 ans et plus, les régions manufacturières (+6,9 personnes pour 1 000 habitants) accueillait les retraités migrants qui quittaient les régions urbaines (-8,2 personnes) et les régions ressources (-3,3 personnes).

#### Graphique 54

Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2014-2015  
(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants)



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015.  
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

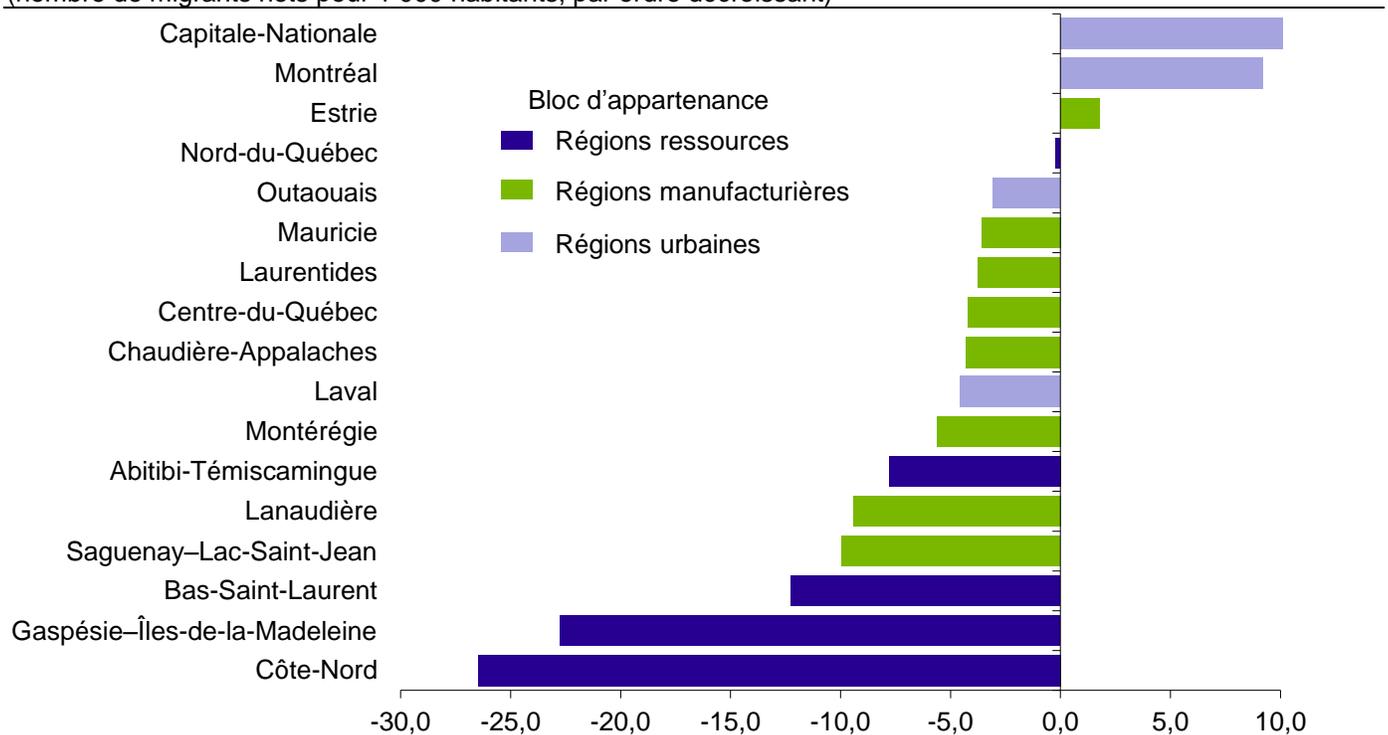
## Régions administratives

- En 2014-2015, 3 régions présentaient un taux net positif quant à la migration interrégionale des 15 à 29 ans, aux dépens des 14 autres régions : la Capitale-Nationale (+12,7 personnes pour 1 000 habitants), Montréal (+9,2 personnes) et l'Estrie (+1,8 personne).
- À l'inverse, ce sont la Côte-Nord (-26,5 personnes pour 1 000 habitants), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-22,7 personnes) et le Bas-Saint-Laurent (-12,2 personnes) qui affichaient les taux nets négatifs de migration interrégionale des 15 à 29 ans les plus importants parmi les régions du Québec.
- La Côte-Nord (-28,3 personnes pour 1 000 habitants) présentait le taux net négatif de migration interrégionale des 65 ans et plus le plus élevé, alors que les Laurentides (+18,3 personnes) enregistraient le taux net positif le plus élevé.
- Par ailleurs, en 2014-2015, Montréal affichait un solde négatif net de 13 186 personnes parmi l'ensemble de sa population. Les régions de la couronne montréalaise profitaient de cette migration, notamment la Montérégie (+4 902 personnes), les Laurentides (+4 593 personnes) et Lanaudière (+1 805 personnes).
- Pour la région de Montréal, ce déficit se traduit par un taux net négatif de migration interrégionale des 0 à 14 ans (-19,5 personnes pour 1 000 habitants) et des 30 à 64 ans (-9,7 personnes) parmi les plus élevés au Québec. À l'opposé, les Laurentides (+13,4 et +9,5 personnes) obtenaient respectivement le taux net positif le plus élevé pour les 0 à 14 ans et les 30 à 64 ans.

### Graphique 55

#### Taux net de migration interrégionale des 15 à 29 ans, selon les régions administratives, 2014-2015

(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015. Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXVIII**  
**Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégional, par groupes d'âge, 2014-2015**

Région administrative	Solde				Taux net			
	0-14	15-29	30-64	65 +	0-14	15-29	30-64	65 +
	Nombre de personnes				Migrants nets pour 1 000 habitants			
01 Bas-Saint-Laurent	2	-312	-29	150	0,1	-12,2	-0,4	4,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	27	-380	-194	43	0,8	-9,9	-1,7	0,9
03 Capitale-Nationale	85	1 439	-259	79	1,0	12,7	-0,9	0,7
04 Mauricie	6	-130	63	514	0,2	-3,6	0,6	10,2
05 Estrie	49	85	-155	467	1,2	1,8	-1,2	8,8
06 Montréal	-4 837	3 174	-7 843	-3 680	-19,5	9,2	-9,7	-13,7
07 Outaouais	233	-181	471	2	4,4	-3,1	2,9	0,0
08 Abitibi-Témiscamingue	-70	-172	-77	-146	-3,5	-7,8	-1,3	-7,1
09 Côte-Nord	-246	-351	-262	-372	-19,8	-26,5	-6,6	-28,3
10 Nord-du-Québec	-53	-2	-9	-60	-5,3	-0,2	-0,6	-22,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15	-236	26	122	1,6	-22,7	0,7	6,6
12 Chaudière-Appalaches	243	-248	516	321	4,4	-4,3	3,0	4,7
13 Laval	652	-301	381	-429	11,1	-4,6	2,2	-7,3
14 Lanaudière	790	-682	1 121	576	11,5	-9,4	5,5	8,6
15 Laurentides	1 052	-321	2 356	1 506	13,4	-3,8	9,5	18,3
16 Montérégie	1 921	-1 243	3 597	627	9,3	-5,6	5,8	2,9
17 Centre-du-Québec	131	-139	297	280	4,2	-4,2	3,1	7,0
<b>Ensemble du Québec</b>	...	...	...	...	...	...	...	...
Régions ressources	-352	-1 073	-351	-306	-4,7	-13,4	-1,5	-3,3
Régions manufacturières	4 219	-3 058	7 601	4 334	7,7	-5,2	4,5	6,9
Régions urbaines	-3 867	4 131	-7 250	-4 028	-8,7	7,1	-5,1	-8,2

Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 5.4 Rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance démographique dresse un tableau du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (0 à 19 ans et 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (20 à 64 ans). Il présente le nombre de personnes à charge par tranche de 100 personnes en âge de travailler. Ainsi, plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus nombreuse est la population dite « dépendante » par rapport à celle qui est en âge de travailler.

### Ensemble du Québec

De 2005 à 2015, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec a augmenté. Ainsi, le nombre de personnes dites « dépendantes » représente une charge plus lourde pour les personnes en âge de travailler. Cette situation s'intensifiera avec le grand nombre de bébé-boumeurs qui arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années.

### Blocs régionaux

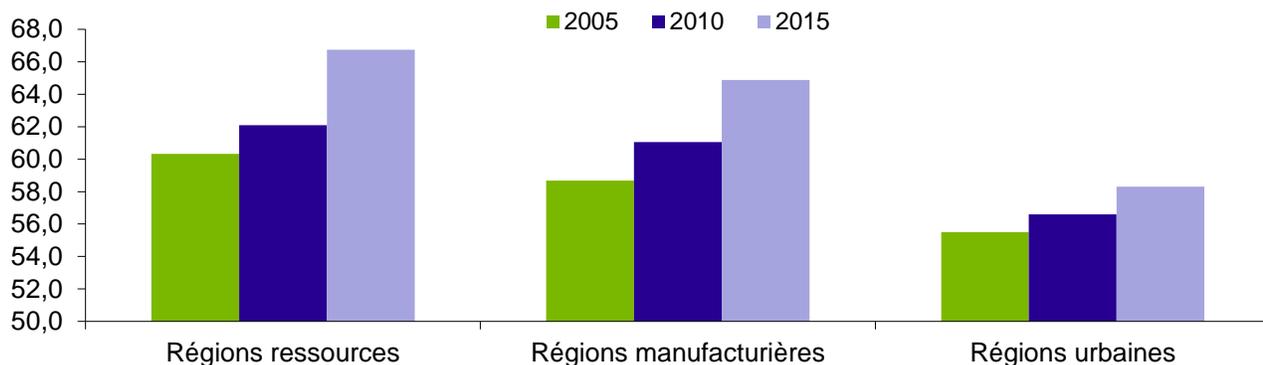
Historiquement, parmi les blocs régionaux, les régions urbaines affichent le rapport de dépendance démographique le plus faible, suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. En 2015, cette constatation se vérifiait de nouveau.

- De 2005 à 2010, les rapports de dépendance démographique des blocs régionaux ont subi de faibles hausses. Au cours de cette période, les régions manufacturières (+2,4 personnes à charge) sont celles qui ont vu leur rapport de dépendance démographique augmenter le plus, suivies des régions ressources (+1,7 personne), puis des régions urbaines (+1,1 personne).
- De 2010 à 2015, le rythme d'augmentation du rapport de dépendance démographique des trois blocs régionaux a accéléré. On observe les plus fortes hausses dans les régions ressources (+4,7 personnes à charge) et les régions manufacturières (+3,8 personnes), alors que celui des régions urbaines a crû moins rapidement (+1,7 personne).
- Par ailleurs, en 2015, le rapport de dépendance démographique des trois blocs régionaux était plus élevé qu'il ne l'était dix ans auparavant. Celui des régions urbaines est demeuré le plus faible à 58,3 et l'écart qui le séparait des autres régions s'est élargi. Enfin, le rapport de dépendance démographique des régions manufacturières atteignait 64,9 et celui des régions ressources se trouvait à 66,8 en 2015.

### Graphique 56

#### Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2005, 2010 et 2015

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler)



Données provisoires pour 2015.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

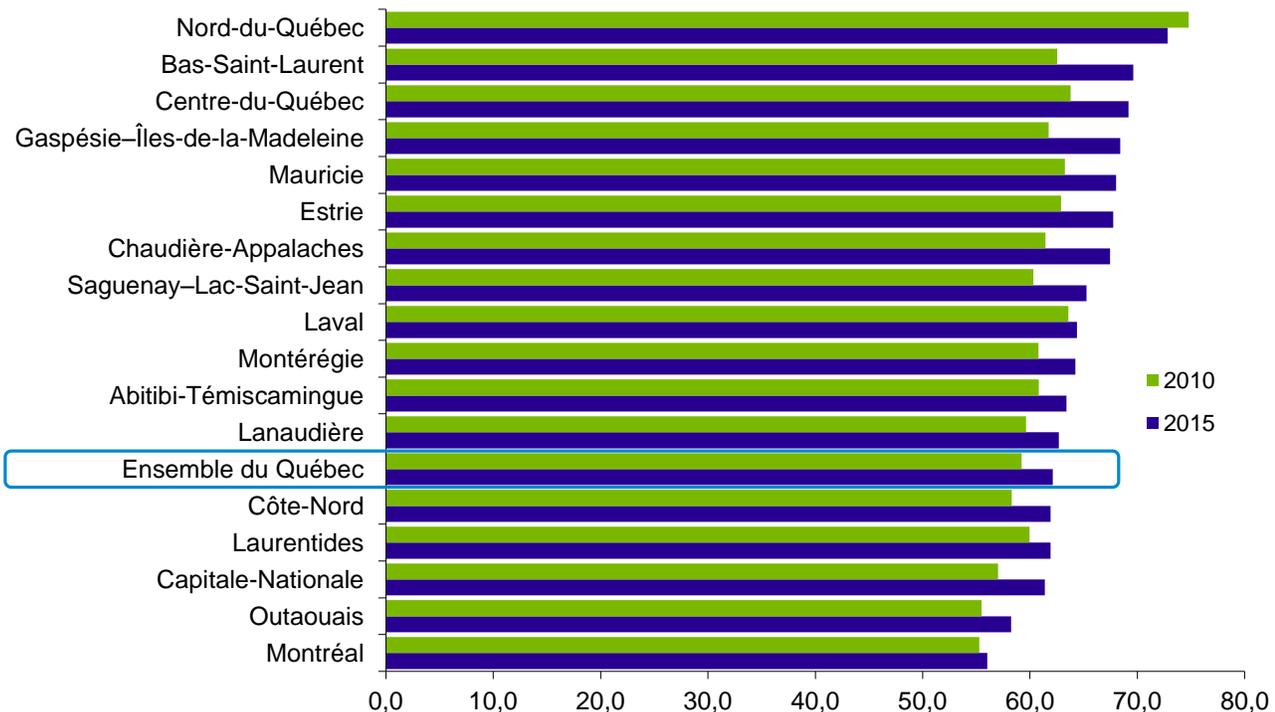
## Régions administratives

- De 2010 à 2015, le rapport de dépendance démographique a augmenté dans l'ensemble des régions du Québec, sauf dans le Nord-du-Québec (-1,9 personne à charge). Le Bas-Saint-Laurent (+7,1 personnes à charge), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+6,7 personnes) et la Chaudière-Appalaches (+6,0 personnes) ont enregistré les hausses les plus marquées.
- Au cours de la même période, les augmentations les plus modérées étaient observées dans les régions de Montréal (+0,7 personne), de Laval (+0,8 personne) et des Laurentides (+1,9 personne).
- En 2015, le Nord-du-Québec (72,8) affichait, de loin, le rapport de dépendance démographique le plus important. Cependant, à la différence de ce qui est observé dans les autres régions, son rapport de dépendance est le fait d'une fécondité élevée et d'un grand nombre de jeunes de moins de 20 ans.
- Les régions du Bas-Saint-Laurent (69,6), du Centre-du-Québec (69,2) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (68,4) affichaient aussi un rapport de dépendance démographique élevé, notamment à cause du vieillissement de la population locale et de la migration interrégionale qui voit les jeunes quitter leur lieu de résidence pour faire leurs études et les personnes plus âgées y revenir pour y prendre leur retraite.
- Inversement, les régions urbaines que sont Montréal (56,0), l'Outaouais (58,2) et la Capitale-Nationale (61,4) affichaient, en 2015, un rapport de dépendance démographique plus faible que celui de l'ensemble du Québec (62,1). L'immigration des jeunes adultes pour faire leurs études et occuper un emploi ainsi que le déplacement des jeunes familles avec leurs enfants de moins de 20 ans vers les banlieues favorisent ces régions.

### Graphique 57

#### Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2010 et 2015

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler, par ordre décroissant en fonction de 2015)



Données provisoires pour 2015.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXIX**  
**Rapport de dépendance démographique<sup>1</sup>, 2005, 2010 et 2015**

Région administrative	Rapport de dépendance démographique			Écart		
	2005	2010	2015	2005-2010	2010-2015	2005-2015
	Nombre de personnes à charge par 100 personnes en âge de travailler					
01 Bas-Saint-Laurent	60,3	62,5	69,6	2,3	7,1	9,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	58,3	60,3	65,2	2,0	4,9	6,9
03 Capitale-Nationale	53,6	57,0	61,4	3,4	4,4	7,8
04 Mauricie	60,1	63,2	68,0	3,1	4,8	7,9
05 Estrie	60,3	62,9	67,7	2,6	4,9	7,4
06 Montréal	55,3	55,3	56,0	0,0	0,7	0,7
07 Outaouais	54,9	55,5	58,2	0,6	2,8	3,3
08 Abitibi-Témiscamingue	60,4	60,8	63,4	0,4	2,6	3,0
09 Côte-Nord	55,6	58,3	61,9	2,7	3,6	6,3
10 Nord-du-Québec	74,3	74,8	72,8	0,5	-1,9	-1,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	59,9	61,7	68,4	1,8	6,7	8,5
12 Chaudière-Appalaches	58,5	61,4	67,5	3,0	6,0	9,0
13 Laval	60,8	63,6	64,4	2,8	0,8	3,6
14 Lanaudière	58,3	59,6	62,7	1,3	3,1	4,4
15 Laurentides	58,1	60,0	61,9	1,8	1,9	3,8
16 Montérégie	58,1	60,8	64,2	2,7	3,4	6,2
17 Centre-du-Québec	61,2	63,8	69,2	2,6	5,4	8,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>57,4</b>	<b>59,2</b>	<b>62,1</b>	<b>1,8</b>	<b>2,9</b>	<b>4,7</b>
Régions ressources	60,3	62,1	66,8	1,7	4,7	6,4
Régions manufacturières	58,7	61,1	64,9	2,4	3,8	6,2
Régions urbaines	55,5	56,6	58,3	1,1	1,7	2,8

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par la somme des 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100. Un rapport supérieur à 100 signifie qu'il y a plus de personnes dites à charge que de personnes en âge de travailler.

Données provisoires pour 2015.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 5.5 Indice de remplacement

L'indice de remplacement mesure le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite (55 à 64 ans) par le nombre de personnes qui intègrent le marché du travail (20 à 29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

### Ensemble du Québec

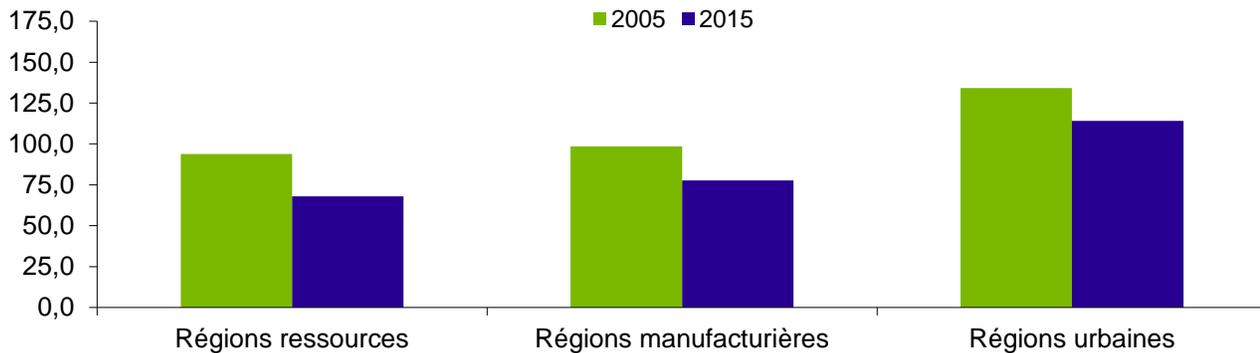
De 2005 à 2015, l'indice de remplacement du Québec est passé de 112,5 à 91,1. Il s'établit maintenant sous le seuil de « un pour un ». La baisse de l'indice est principalement causée par la diminution de l'importance relative des jeunes dans l'ensemble de la population.

### Blocs régionaux

De 2005 à 2015, à l'exemple du Québec, tous les blocs régionaux ont enregistré une baisse marquée de leur indice de remplacement. Les régions ressources (-26,0 points d'indice) ont subi la diminution la plus importante, suivies des régions manufacturières (-20,8 points), puis des régions urbaines (-19,9 points).

- La plus grande partie de cette baisse a été observée de 2005 à 2010, notamment dans les régions ressources (-17,9 points d'indice). Les régions urbaines et les régions manufacturières ont aussi connu une diminution de leur indice de remplacement.
- De 2010 à 2015, l'indice de remplacement des régions manufacturières (-6,6 points d'indice) a diminué moins rapidement que celui des régions ressources (-8,1 points) et des régions urbaines (-6,8 points). Globalement, la baisse a été tout de même moins importante qu'au cours des cinq années précédentes.
- En 2015, seules les régions urbaines (114,2) affichaient toujours un indice de remplacement supérieur à 100. Ainsi, dans les régions manufacturières (77,8) et les régions ressources (67,9), il y avait moins d'une personne de 20 à 29 ans pour chaque personne de 55 à 64 ans.

**Graphique 58**  
**Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2005 et 2015**  
(en points)



Données provisoires pour 2015.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

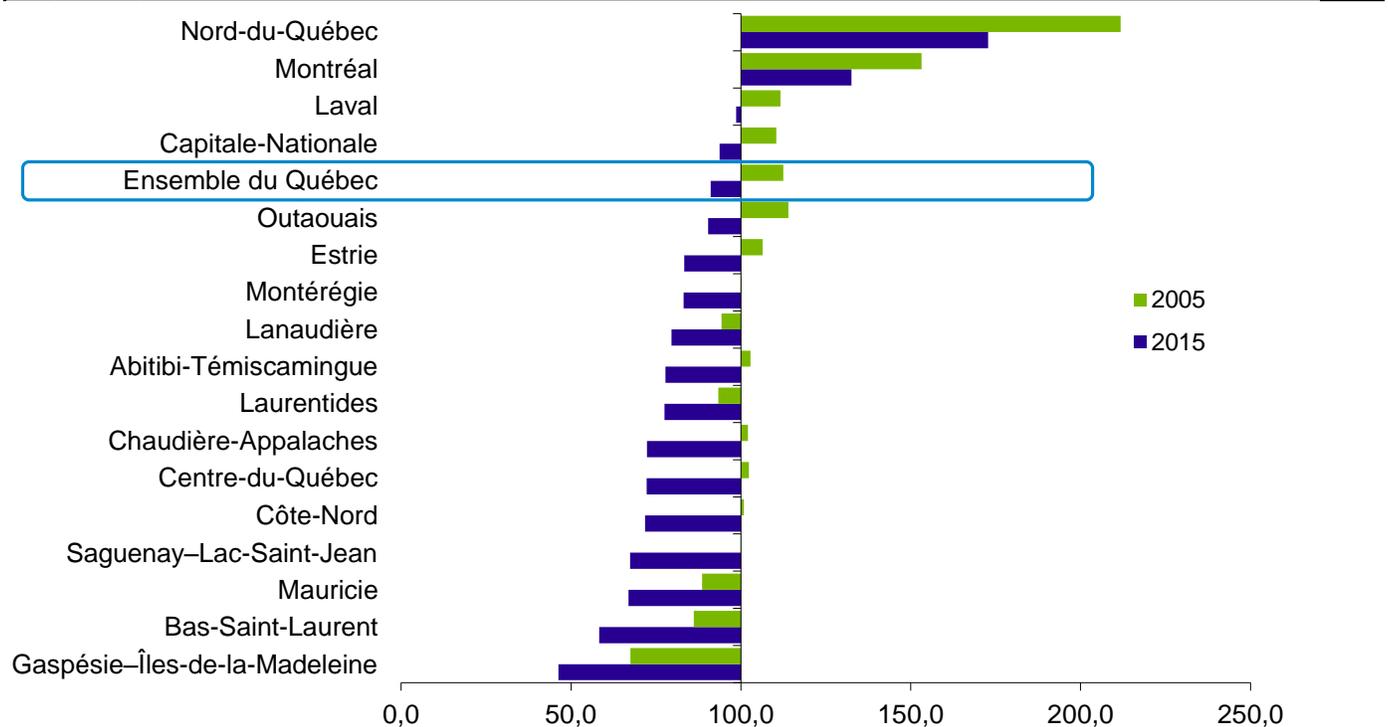
## Régions administratives

- De 2005 à 2015, l'indice de remplacement de 10 des 17 régions administratives est passé sous le seuil de remplacement de « un pour un ». En leur ajoutant les 5 régions dont l'indice se trouvait déjà sous ce niveau en 2005, 15 des 17 régions affichaient un indice inférieur à 100 en 2015.
- Au cours de cette période, toutes les régions du Québec ont enregistré une diminution de l'indice de remplacement. Les baisses les plus fortes ont été observées dans le Nord-du-Québec (-38,9 points d'indice), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (-32,8 points), dans le Centre-du-Québec (-30,1 points) et en Chaudière-Appalaches (-29,6 points).
- Par ailleurs, en 2015, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (46,3), du Bas-Saint-Laurent (58,3), de la Mauricie (66,9) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (67,4) affichaient les indices de remplacement les plus faibles parmi les régions du Québec. L'exode des jeunes au cours des dernières années et le vieillissement de la population expliquent ces résultats.
- À l'opposé, deux régions affichaient toujours en 2015 un indice de remplacement supérieur à 100 : le Nord-du-Québec (172,8) et Montréal (132,6). Le Nord-du-Québec se distingue particulièrement par une forte présence des jeunes de 20 à 29 ans.

### Graphique 59

#### Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2005 et 2015

(en points, par ordre décroissant en fonction de 2015)



Données provisoires pour 2015.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015.  
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXX**  
**Indice de remplacement<sup>1</sup>, 2005, 2010 et 2015**

Région administrative	Indice de remplacement			Écart		
	2005	2010	2015	2005-2010	2010-2015	2005-2015
	En points			En points d'indice		
01 Bas-Saint-Laurent	86,1	66,4	58,3	-19,7	-8,1	-27,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	100,1	79,9	67,4	-20,2	-12,5	-32,8
03 Capitale-Nationale	110,5	98,3	93,8	-12,1	-4,6	-16,7
04 Mauricie	88,6	74,7	66,9	-13,9	-7,8	-21,7
05 Estrie	106,4	87,8	83,4	-18,6	-4,4	-23,0
06 Montréal	153,1	138,6	132,6	-14,5	-6,0	-20,5
07 Outaouais	114,0	102,1	90,4	-11,9	-11,7	-23,6
08 Abitibi-Témiscamingue	102,8	88,0	77,8	-14,8	-10,3	-25,0
09 Côte-Nord	100,8	81,4	71,8	-19,4	-9,6	-29,0
10 Nord-du-Québec	211,8	185,5	172,8	-26,3	-12,6	-38,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	67,5	52,9	46,3	-14,6	-6,6	-21,2
12 Chaudière-Appalaches	102,0	79,8	72,4	-22,2	-7,4	-29,6
13 Laval	111,6	106,1	98,7	-5,5	-7,5	-13,0
14 Lanaudière	94,3	87,2	79,5	-7,1	-7,7	-14,8
15 Laurentides	93,3	83,0	77,5	-10,3	-5,5	-15,8
16 Montérégie	100,2	88,4	83,1	-11,8	-5,2	-17,0
17 Centre-du-Québec	102,3	80,1	72,3	-22,2	-7,9	-30,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>112,5</b>	<b>97,9</b>	<b>91,1</b>	<b>-14,5</b>	<b>-6,8</b>	<b>-21,4</b>
Régions ressources	93,9	76,0	67,9	-17,9	-8,1	-26,0
Régions manufacturières	98,6	84,4	77,8	-14,2	-6,6	-20,8
Régions urbaines	134,1	121,0	114,2	-13,2	-6,8	-19,9

1. L'indice de remplacement correspond au rapport entre les 20-29 ans et les 55-64 ans, multiplié par 100. Un indice de remplacement supérieur à 100 signifie qu'il y a davantage de personnes qui arrivent sur le marché du travail que de gens qui approchent de la retraite.

Données provisoires pour 2015.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Chapitre 6 – Entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe. Il englobe un ensemble d'activités dont l'aboutissement est la création d'une entreprise. Or, parmi les nombreux acteurs qui interviennent dans cette création d'entreprises, le plus important est probablement l'entrepreneur. C'est pourquoi l'étude de l'entrepreneuriat est indissociable de l'étude du comportement des entrepreneurs.

Les entrepreneurs créent et développent des entreprises. Par leurs actions, ces hommes et ces femmes contribuent fortement au dynamisme régional. Les entreprises qu'ils mettent sur pied créent des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des rentrées d'argent et attirent de nouveaux venus au sein des régions.

En plus des bénéfices que cela engendre pour la communauté, l'accession des individus au statut d'entrepreneur leur permet d'améliorer leur situation économique et leur positionnement sur le marché du travail : qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, les entrepreneurs ont des revenus supérieurs aux individus appartenant aux autres catégories de travailleurs (salariés, travailleurs autonomes et autres travailleurs).

Le présent chapitre se divise en quatre sections. La première dresse un tableau général de la présence des entrepreneurs, toutes caractéristiques confondues. La deuxième et la troisième section s'attardent à des groupes plus précis : les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs. La quatrième et dernière section porte sur le revenu des entrepreneurs. Au sein de chacune des sections, les entrepreneurs sont définis comme des travailleurs à leur propre compte qui embauchent au moins un salarié. En tout, quatre indicateurs sont considérés :

- la présence des entrepreneurs;
- la présence des femmes entrepreneures;
- la présence des jeunes entrepreneurs;
- le revenu des entrepreneurs.

Ces indicateurs sont mis à jour sur une base quinquennale, puisqu'ils sont tirés des données du recensement de Statistique Canada. La prochaine mise à jour devrait avoir lieu en 2018, à partir des données de 2016.

## 6.1 Présence des entrepreneurs

Pour témoigner de la présence des entrepreneurs, le taux d'entrepreneurs est utilisé. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs et le nombre de personnes en âge de créer une entreprise (15 à 79 ans).

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs, telles qu'elles sont calculées ici, témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise dans les régions. Un accroissement de la présence des entrepreneurs dans une région donnée est susceptible d'y favoriser la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat et, éventuellement, d'y accroître la création d'entreprises.

### Ensemble du Québec

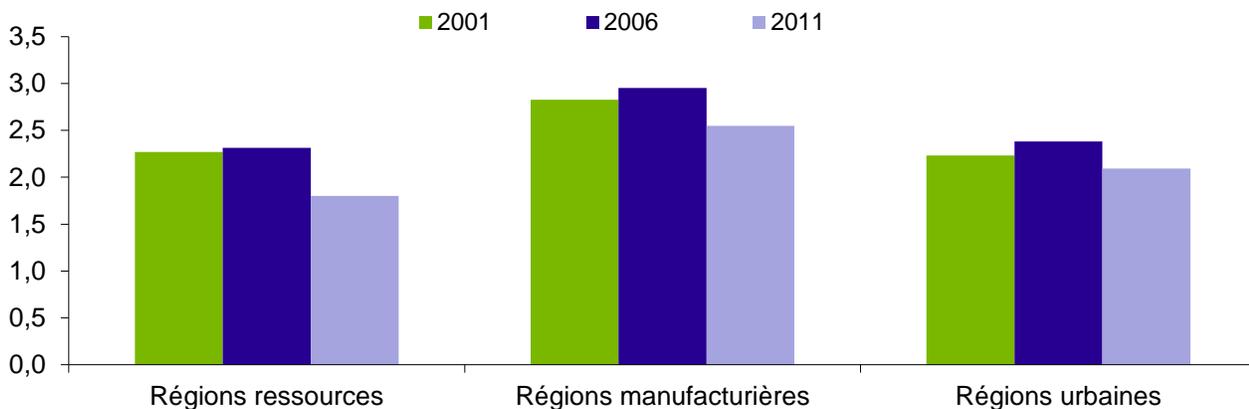
De 2001 à 2006, le taux d'entrepreneurs du Québec est passé de 2,5 % à 2,7 %, pour ensuite redescendre à 2,3 % en 2011. La baisse survenue de 2006 à 2011 s'explique à la fois par une diminution du nombre d'entrepreneurs (numérateur) et une augmentation du nombre de personnes en âge de créer une entreprise (dénominateur).

### Blocs régionaux

En 2011, le bloc des régions manufacturières affichait le taux d'entrepreneurs le plus élevé (2,5 %) de l'ensemble des blocs régionaux, suivi du bloc des régions urbaines (2,1 %). Les régions ressources, pour leur part, affichaient un taux plus bas (1,8 %).

- De 2006 à 2011, le passage de 2,3 % à 1,8 % du taux d'entrepreneurs dans les régions ressources a été essentiellement le fait de la diminution du nombre d'entrepreneurs.
- En ce qui concerne les régions urbaines et les régions manufacturières, la baisse du taux d'entrepreneurs au cours de ces années s'explique à la fois par la diminution du nombre d'entrepreneurs et par l'augmentation du nombre de personnes en âge de créer une entreprise.
- Cela dit, la baisse du taux d'entrepreneurs dans les régions urbaines de 2006 à 2011 a été plus liée à la diminution du nombre d'entrepreneurs que pouvait l'être la baisse du taux observée dans le bloc des régions manufacturières.

**Graphique 60**  
**Taux d'entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011**  
(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

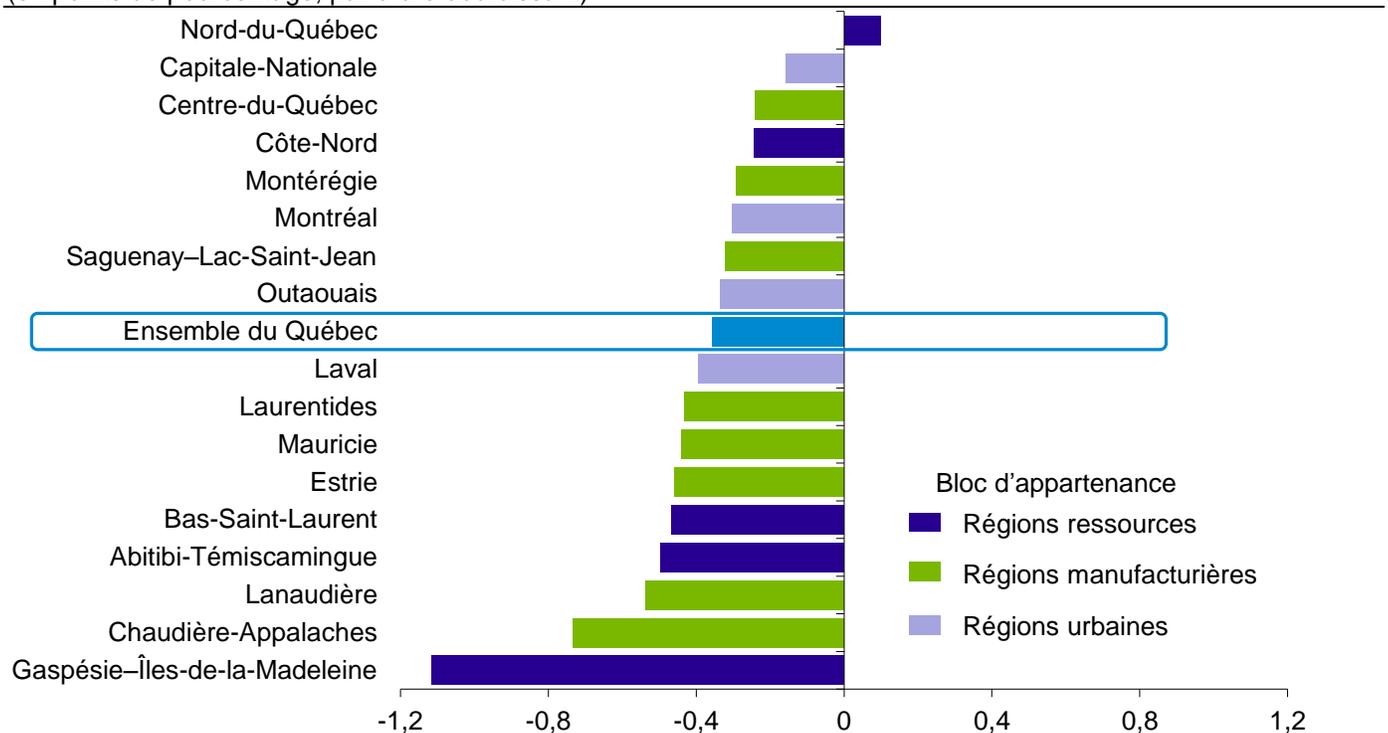
Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Régions administratives

- De 2006 à 2011, le taux d'entrepreneurs a diminué dans l'ensemble des régions du Québec, sauf dans le Nord-du-Québec (+0,10 point de pourcentage). La progression du taux d'entrepreneurs y est probablement le fait d'une dynamique particulière.
- La Capitale-Nationale (-0,16 point de pourcentage), le Centre-du-Québec (-0,24 point) et la Côte-Nord (-0,24 point) affichaient les diminutions les moins prononcées.
- À l'opposé, les baisses les plus marquées proviennent des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-1,12 point de pourcentage), de la Chaudière-Appalaches (-0,73 point) et de Lanaudière (-0,54 point).
- Des régions ayant un taux d'entrepreneurs parmi les plus élevés en 2006 ont connu des diminutions supérieures à la moyenne (-0,36 point de pourcentage). C'est le cas notamment de la Chaudière-Appalaches (de 3,4 % en 2006 à 2,7 % en 2011), des Laurentides (de 3,2 % à 2,8 %) et de Lanaudière (de 3,0 % à 2,5 %).
- À l'exception du Nord-du-Québec, aucune région administrative n'a vu augmenter le nombre d'entrepreneurs sur son territoire de 2006 à 2011.
- Enfin, trois régions ont connu deux baisses successives (2001-2006 et 2006-2011) de leur taux d'entrepreneurs : le Bas-Saint-Laurent (-0,02 et -0,47 point de pourcentage), le Centre-du-Québec (-0,11 et -0,24 point) et la Côte-Nord (-0,05 et -0,24 point).

**Graphique 61**  
**Écart du taux d'entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les régions administratives, 2006-2011**  
(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXXI**  
**Taux d'entrepreneurs et nombre d'entrepreneurs, 2001, 2006 et 2011**

Région administrative	Taux d'entrepreneurs <sup>1</sup>			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	2,7	2,6	2,2	-0,02	-0,47	-0,49
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,1	2,2	1,9	0,16	-0,32	-0,16
03 Capitale-Nationale	2,0	2,1	2,0	0,09	-0,16	-0,07
04 Mauricie	2,2	2,3	1,9	0,14	-0,44	-0,30
05 Estrie	2,8	3,0	2,5	0,16	-0,46	-0,30
06 Montréal	2,2	2,4	2,1	0,19	-0,30	-0,12
07 Outaouais	2,1	2,3	1,9	0,11	-0,34	-0,23
08 Abitibi-Témiscamingue	2,4	2,5	2,0	0,10	-0,50	-0,40
09 Côte-Nord	1,6	1,5	1,3	-0,05	-0,24	-0,30
10 Nord-du-Québec	1,7	1,2	1,3	-0,51	0,10	-0,42
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,2	2,6	1,5	0,40	-1,12	-0,71
12 Chaudière-Appalaches	3,0	3,4	2,7	0,41	-0,73	-0,32
13 Laval	2,8	2,9	2,5	0,09	-0,39	-0,31
14 Lanaudière	2,9	3,0	2,5	0,17	-0,54	-0,37
15 Laurentides	3,1	3,2	2,8	0,11	-0,43	-0,33
16 Montérégie	2,8	2,9	2,6	0,04	-0,29	-0,25
17 Centre-du-Québec	3,5	3,4	3,2	-0,11	-0,24	-0,35
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>2,5</b>	<b>2,7</b>	<b>2,3</b>	<b>0,13</b>	<b>-0,36</b>	<b>-0,22</b>
Régions ressources	2,3	2,3	1,8	0,04	-0,51	-0,47
Régions manufacturières	2,8	3,0	2,5	0,13	-0,40	-0,28
Régions urbaines	2,2	2,4	2,1	0,15	-0,29	-0,14

Région administrative	Entrepreneurs			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En nombre			En nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	4 245	4 245	3 475	0	-770	-770
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 650	4 945	4 275	295	-670	-375
03 Capitale-Nationale	10 505	11 385	11 140	880	-245	635
04 Mauricie	4 530	4 905	4 065	375	-840	-465
05 Estrie	6 385	7 115	6 300	730	-815	-85
06 Montréal	32 235	35 730	31 675	3 495	-4 055	-560
07 Outaouais	5 315	6 125	5 670	810	-455	355
08 Abitibi-Témiscamingue	2 685	2 790	2 265	105	-525	-420
09 Côte-Nord	1 230	1 175	980	-55	-195	-250
10 Nord-du-Québec	455	330	385	-125	55	-70
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 725	2 015	1 165	290	-850	-560
12 Chaudière-Appalaches	9 075	10 695	8 755	1 620	-1 940	-320
13 Laval	7 525	8 350	7 800	825	-550	275
14 Lanaudière	8 655	10 340	9 430	1 685	-910	775
15 Laurentides	11 160	13 005	12 485	1 845	-520	1 325
16 Montérégie	28 290	30 840	29 610	2 550	-1 230	1 320
17 Centre-du-Québec	5 995	5 995	5 830	0	-165	-165
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>144 660</b>	<b>159 985</b>	<b>145 315</b>	<b>15 325</b>	<b>-14 670</b>	<b>655</b>
Régions ressources	10 340	10 555	8 270	215	-2 285	-2 070
Régions manufacturières	78 740	87 840	80 750	9 100	-7 090	2 010
Régions urbaines	55 580	61 590	56 285	6 010	-5 305	705

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 6.2 Présence des femmes entrepreneures

En matière d'entrepreneuriat, les comportements des femmes et des hommes diffèrent. Encore aujourd'hui, les femmes entrepreneures sont trois fois moins nombreuses que les hommes entrepreneurs.

Considérant les avantages qu'obtiennent les individus qui optent pour l'entrepreneuriat, la présence accrue de femmes comme créatrices et propriétaires d'entreprises contribue à l'atteinte d'une plus grande équité entre les sexes.

Pour témoigner de la présence des entrepreneures, le taux de femmes entrepreneures est utilisé. Celui-ci met en rapport le nombre de femmes entrepreneures et la population de femmes en âge de créer une entreprise (de 15 à 79 ans). Les variations dans le temps du taux de femmes entrepreneures témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise manifesté par les femmes dans une région donnée.

### Ensemble du Québec

De 2001 à 2006, le taux de femmes entrepreneures du Québec s'est maintenu à 1,3 %, avant de s'établir à 1,2 % en 2011. La diminution survenue de 2006 à 2011 s'explique à la fois par une baisse du nombre de femmes entrepreneures (numérateur) et une hausse du nombre de femmes en âge de créer une entreprise (dénominateur).

### Blocs régionaux

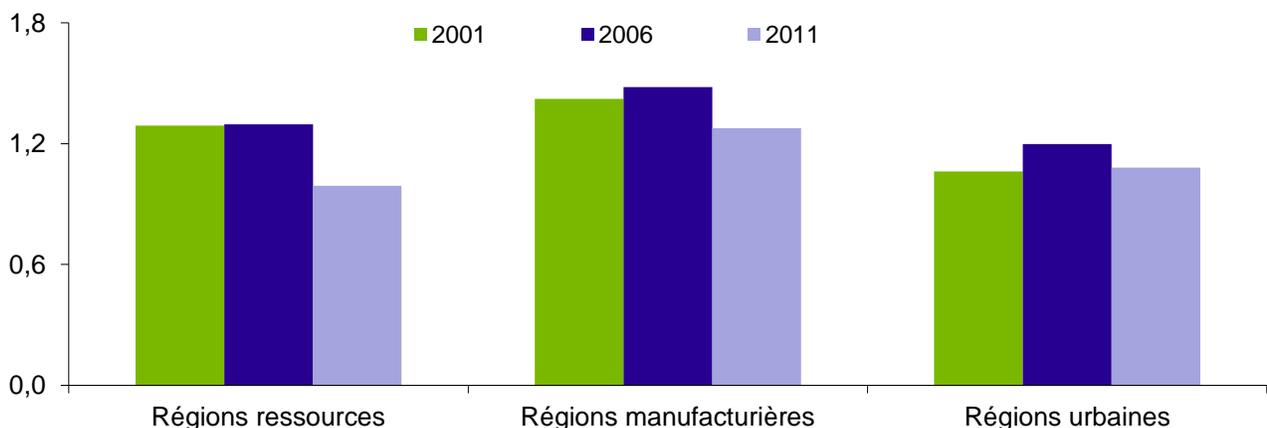
En 2011, les régions manufacturières affichaient un taux supérieur à la moyenne nationale. Les régions ressources, quant à elles, indiquaient un taux plus bas, et le taux des régions urbaines se situait entre les deux.

- De 2006 à 2011, le passage de 1,3 % à 1,0 % du taux de femmes entrepreneures dans les régions ressources a été essentiellement le fait de la diminution du nombre de femmes entrepreneures.
- De 2006 à 2011, le nombre de femmes entrepreneures a diminué dans les régions manufacturières. Le taux a reculé, se fixant à 1,3 % au lieu de 1,5 %.
- Le taux de femmes entrepreneures a légèrement fléchi dans les régions urbaines de 2006 à 2011, car le nombre de femmes entrepreneures a décliné. Ce taux est passé de 1,2 % à 1,1 %.

### Graphique 62

#### Taux de femmes entrepreneures<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

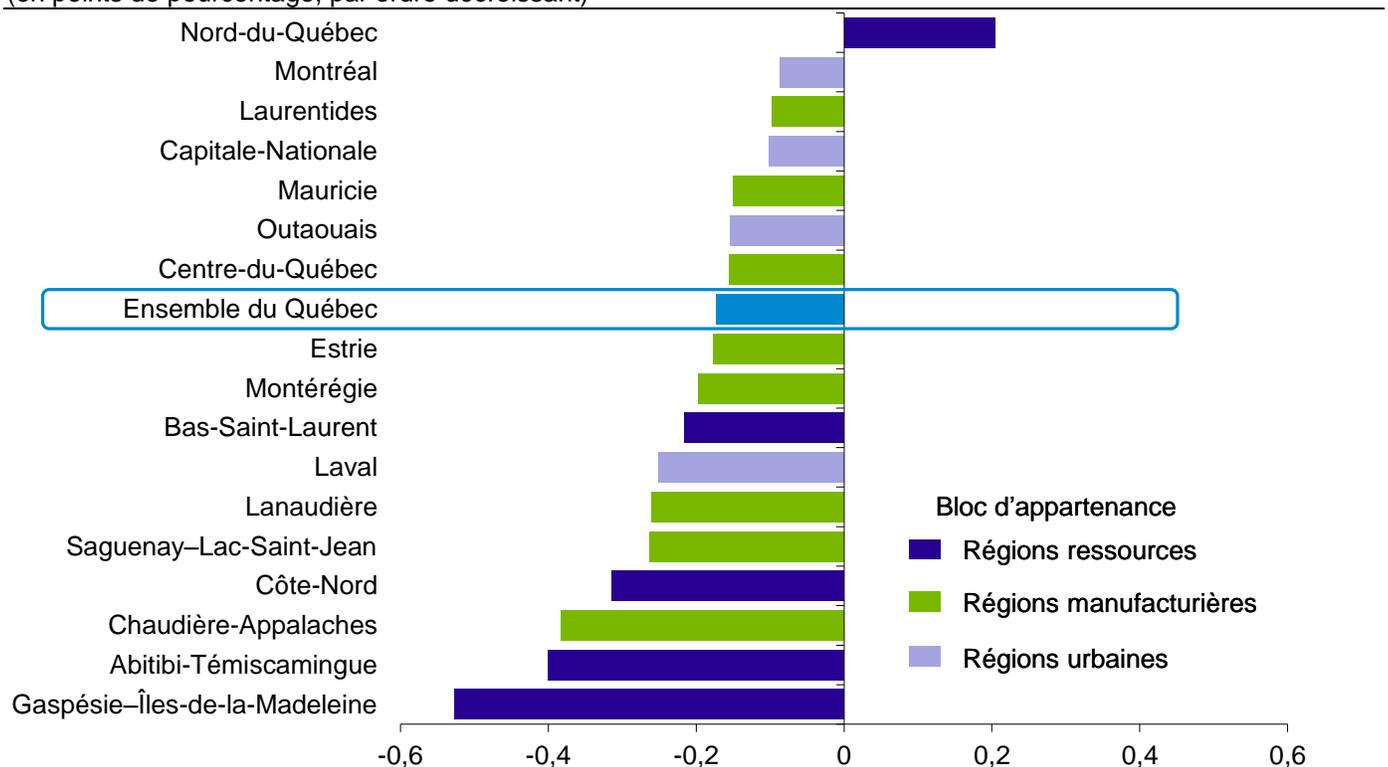
## Régions administratives

- De 2006 à 2011, le taux de femmes entrepreneures a diminué dans toutes les régions du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec (+0,20 point de pourcentage). La progression du taux de femmes entrepreneures y est probablement le fait d'une dynamique particulière.
- Les baisses les plus marquées sont situées dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-0,53 point de pourcentage), de l'Abitibi-Témiscamingue (-0,40 point) et de la Chaudière-Appalaches (-0,38 point).
- Des régions ayant un taux de femmes entrepreneures parmi les plus élevés en 2006 ont connu des diminutions supérieures à la moyenne (-0,17 point de pourcentage). C'est le cas notamment du Centre-du-Québec (de 1,7 % en 2006 à 1,5 % en 2011), de la Chaudière-Appalaches (de 1,7 % à 1,3 %) et de Lanaudière (de 1,5 % à 1,3 %).
- Quatre régions ont connu deux baisses successives (2001-2006 et 2006-2011) de leur taux de femmes entrepreneures : le Bas-Saint-Laurent (-0,13 et -0,22 point de pourcentage), le Centre-du-Québec (-0,11 et -0,16 point), l'Estrie (-0,09 et -0,18 point) et les Laurentides (-0,08 et -0,10 point).
- Fait important, dans toutes les régions du Québec, à l'exception de la Côte-Nord, le taux de femmes entrepreneures a affiché une baisse moins marquée de 2006 à 2011 que le taux d'entrepreneurs global (voir section 6.1). Ainsi, dans l'ensemble, la diminution du dynamisme de l'esprit d'entreprise observée entre ces deux années s'explique davantage par le comportement des hommes à l'égard de l'entrepreneuriat que par celui des femmes.

### Graphique 63

#### Écart du taux de femmes entrepreneures<sup>1</sup>, selon les régions administratives, 2006-2011

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXXII**  
**Taux de femmes entrepreneures et nombre de femmes entrepreneures, 2001, 2006 et 2011**

Région administrative	Taux de femmes entrepreneures <sup>1</sup>			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	1,5	1,4	1,2	-0,13	-0,22	-0,35
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,9	1,2	0,9	0,26	-0,26	0,00
03 Capitale-Nationale	0,9	1,0	0,9	0,06	-0,10	-0,04
04 Mauricie	1,0	1,1	1,0	0,10	-0,15	-0,05
05 Estrie	1,5	1,4	1,2	-0,09	-0,18	-0,26
06 Montréal	1,1	1,3	1,2	0,19	-0,09	0,10
07 Outaouais	1,1	1,1	1,0	0,03	-0,15	-0,13
08 Abitibi-Témiscamingue	1,3	1,5	1,1	0,18	-0,40	-0,22
09 Côte-Nord	0,9	1,1	0,7	0,18	-0,31	-0,13
10 Nord-du-Québec	1,4	0,8	1,0	-0,54	0,20	-0,33
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,1	1,1	0,6	0,05	-0,53	-0,47
12 Chaudière-Appalaches	1,5	1,7	1,3	0,22	-0,38	-0,17
13 Laval	1,2	1,3	1,1	0,08	-0,25	-0,17
14 Lanaudière	1,4	1,5	1,3	0,15	-0,26	-0,11
15 Laurentides	1,6	1,5	1,4	-0,08	-0,10	-0,18
16 Montérégie	1,5	1,5	1,3	0,04	-0,20	-0,16
17 Centre-du-Québec	1,8	1,7	1,5	-0,11	-0,16	-0,27
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>0,09</b>	<b>-0,17</b>	<b>-0,08</b>
Régions ressources	1,3	1,3	1,0	0,01	-0,31	-0,30
Régions manufacturières	1,4	1,5	1,3	0,06	-0,20	-0,15
Régions urbaines	1,1	1,2	1,1	0,14	-0,12	0,02

Région administrative	Femmes entrepreneures			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En nombre			En nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	1 245	1 145	960	-100	-185	-285
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 035	1 310	1 020	275	-290	-15
03 Capitale-Nationale	2 530	2 785	2 625	255	-160	95
04 Mauricie	1 075	1 190	1 040	115	-150	-35
05 Estrie	1 715	1 705	1 550	-10	-155	-165
06 Montréal	8 030	9 605	9 010	1 575	-595	980
07 Outaouais	1 405	1 575	1 480	170	-95	75
08 Abitibi-Témiscamingue	760	860	640	100	-220	-120
09 Côte-Nord	330	395	275	65	-120	-55
10 Nord-du-Québec	180	115	155	-65	40	-25
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	425	445	240	20	-205	-185
12 Chaudière-Appalaches	2 200	2 610	2 090	410	-520	-110
13 Laval	1 715	1 965	1 720	250	-245	5
14 Lanaudière	2 070	2 590	2 375	520	-215	305
15 Laurentides	2 910	3 125	3 230	215	105	320
16 Montérégie	7 490	8 240	7 635	750	-605	145
17 Centre-du-Québec	1 555	1 500	1 420	-55	-80	-135
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>36 670</b>	<b>41 160</b>	<b>37 465</b>	<b>4 490</b>	<b>-3 695</b>	<b>795</b>
Régions ressources	2 940	2 960	2 270	20	-690	-670
Régions manufacturières	20 050	22 270	20 360	2 220	-1 910	310
Régions urbaines	13 680	15 930	14 835	2 250	-1 095	1 155

1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

### 6.3 Présence des jeunes entrepreneurs

Les jeunes entrepreneurs contribuent fortement au renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois. En effet, les observations montrent que la majorité des nouveaux venus à titre d'entrepreneurs viennent des groupes d'âge les plus jeunes.

Pour témoigner de la présence des jeunes entrepreneurs, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans est utilisé. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans et le nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise manifesté par les personnes appartenant à ce groupe d'âge dans une région donnée.

#### Ensemble du Québec

De 2001 à 2006, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans de l'ensemble du Québec est passé de 3,2 % à 3,1 %. Celui-ci a également diminué de 2006 à 2011, s'établissant à 2,5 %. La décroissance survenue au cours de ces cinq années s'explique en totalité par la baisse plus marquée du nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans (numérateur), puisque le nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans (dénominateur) a également diminué au cours de cette période.

#### Blocs régionaux

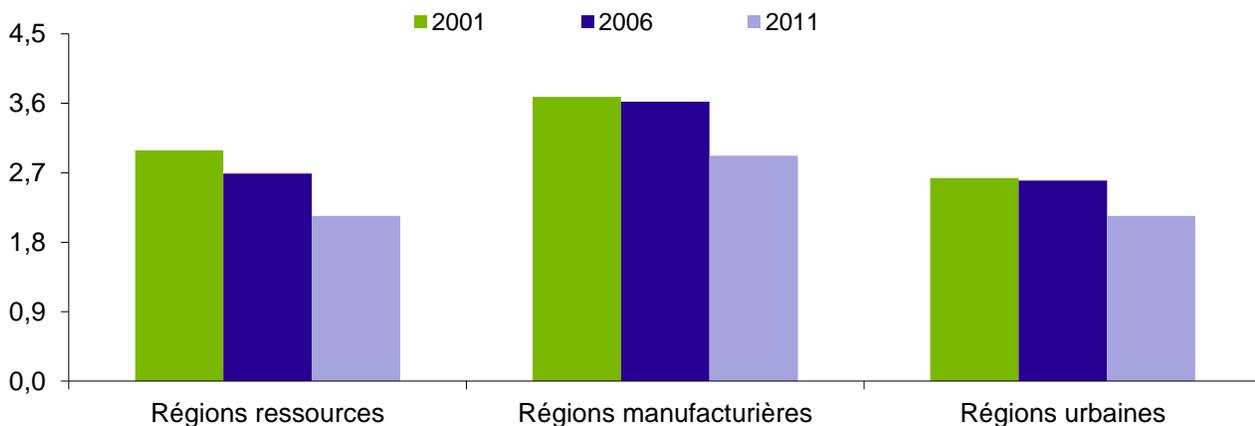
En 2011, les régions manufacturières avaient un taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans de 2,9 %, soit supérieur à celui de la moyenne nationale (2,5 %). Les régions ressources et les régions urbaines, pour leur part, affichaient un taux plus bas (2,1 %).

- De 2006 à 2011, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans a diminué pour la même raison dans tous les blocs régionaux, c'est-à-dire à cause de la baisse du nombre de jeunes entrepreneurs.
- Cette diminution s'est ajoutée à celle que chacun des blocs régionaux a connue de 2001 à 2006.
- Fait notable, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans a affiché une baisse plus marquée de 2006 à 2011 que le taux d'entrepreneurs global (voir section 6.1).
- Ainsi, non seulement le dynamisme de l'esprit d'entreprise est plus faible, mais il l'est encore davantage lorsqu'il s'agit des groupes d'âge les plus importants pour le renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois, dont celui des 25 à 44 ans.

#### Graphique 64

#### Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 25 à 44 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

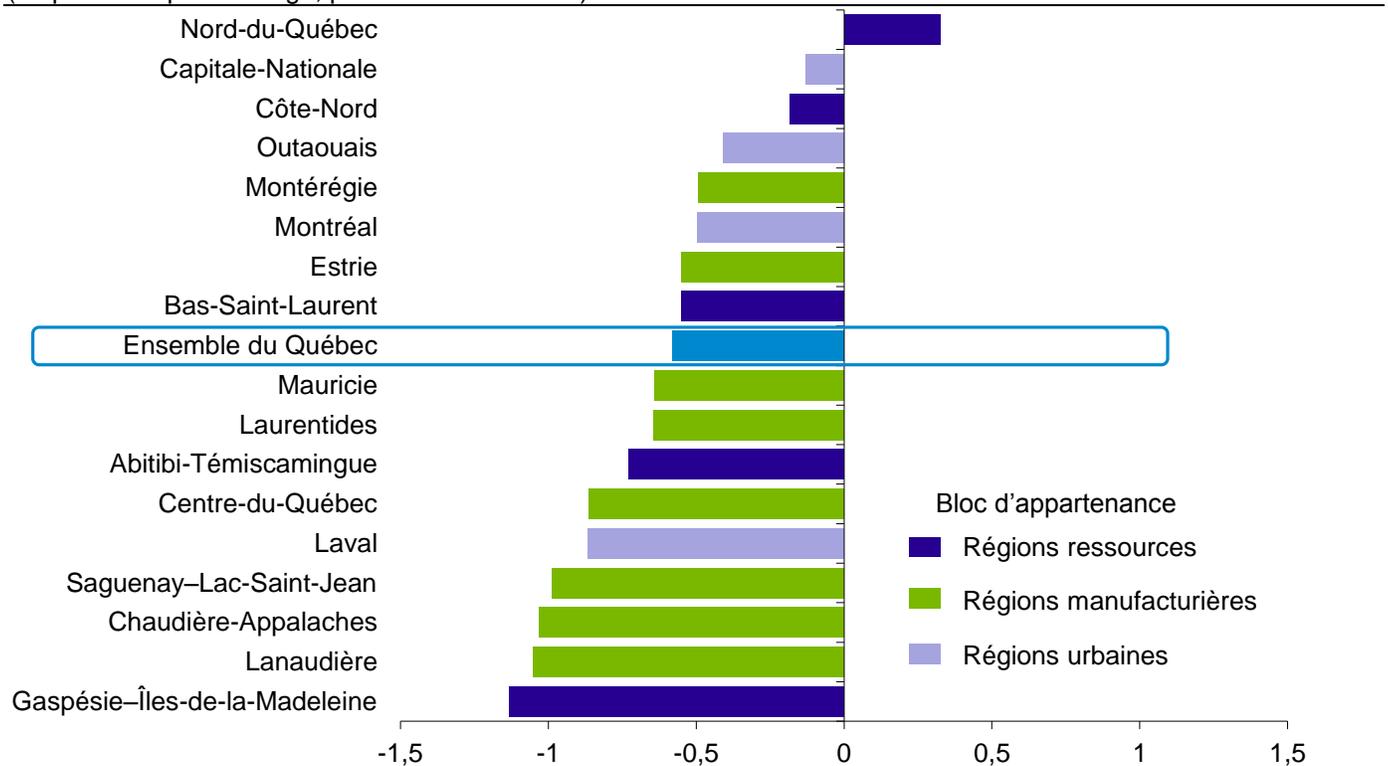
## Régions administratives

- De 2006 à 2011, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans a décliné dans toutes les régions du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec (+0,33 point de pourcentage). La progression du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans y est probablement le fait d'une dynamique particulière.
- La Capitale-Nationale (-0,13 point de pourcentage) et la Côte-Nord (-0,18 point) affichaient quant à elles les diminutions les moins prononcées. Ces faibles baisses s'expliquent par un taux déjà bas en 2006.
- À l'opposé, les baisses les plus marquées proviennent des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-1,13 point de pourcentage), de Lanaudière (-1,05 point) et de la Chaudière-Appalaches (-1,03 point).
- De 2006 à 2011, certaines régions affichant un taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans parmi les plus élevés en 2006 ont connu des diminutions supérieures à la moyenne (-0,58 point de pourcentage). Il s'agissait notamment du Centre-du-Québec (-0,86 point de pourcentage), de la Chaudière-Appalaches (-1,03 point de pourcentage) et de Lanaudière (-1,05 point de pourcentage).
- Neuf des 17 régions du Québec ont enregistré une baisse de leur taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans de 2001 à 2006. Ainsi, pour ces neuf régions, la diminution de leur taux de 2006 à 2011 correspond à une deuxième baisse consécutive.

### Graphique 65

#### Écart du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans<sup>1</sup>, selon les régions administratives, 2006-2011

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 25 à 44 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXXIII**  
**Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans et nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans, 2001, 2006 et 2011**

Région administrative	Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans <sup>1</sup>			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	3,9	3,1	2,6	-0,78	-0,55	-1,33
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	3,0	3,1	2,1	0,09	-0,99	-0,89
03 Capitale-Nationale	2,7	2,4	2,3	-0,27	-0,13	-0,40
04 Mauricie	3,1	2,7	2,1	-0,34	-0,64	-0,98
05 Estrie	3,8	3,7	3,2	-0,03	-0,55	-0,58
06 Montréal	2,4	2,5	2,0	0,03	-0,50	-0,47
07 Outaouais	2,7	2,7	2,3	0,07	-0,41	-0,34
08 Abitibi-Témiscamingue	2,8	3,0	2,3	0,22	-0,73	-0,51
09 Côte-Nord	2,2	1,5	1,3	-0,70	-0,18	-0,88
10 Nord-du-Québec	1,7	1,3	1,7	-0,35	0,33	-0,02
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,0	3,3	2,2	0,37	-1,13	-0,76
12 Chaudière-Appalaches	3,8	4,1	3,1	0,36	-1,03	-0,67
13 Laval	3,6	3,6	2,7	-0,02	-0,87	-0,89
14 Lanaudière	3,7	4,0	2,9	0,28	-1,05	-0,77
15 Laurentides	4,0	4,0	3,4	0,06	-0,64	-0,58
16 Montérégie	3,6	3,3	2,8	-0,29	-0,49	-0,79
17 Centre-du-Québec	4,8	4,4	3,5	-0,42	-0,86	-1,28
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>2,5</b>	<b>-0,07</b>	<b>-0,58</b>	<b>-0,65</b>
Régions ressources	3,0	2,7	2,1	-0,30	-0,55	-0,85
Régions manufacturières	3,7	3,6	2,9	-0,06	-0,70	-0,76
Régions urbaines	2,6	2,6	2,1	-0,03	-0,46	-0,49

Région administrative	Entrepreneurs de 25 à 44 ans			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En nombre			En nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	2 095	1 470	1 090	-625	-380	-1 005
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 365	2 065	1 305	-300	-760	-1 060
03 Capitale-Nationale	4 995	4 260	4 065	-735	-195	-930
04 Mauricie	2 085	1 645	1 170	-440	-475	-915
05 Estrie	2 975	2 825	2 320	-150	-505	-655
06 Montréal	14 010	14 070	11 170	60	-2 900	-2 840
07 Outaouais	2 700	2 685	2 285	-15	-400	-415
08 Abitibi-Témiscamingue	1 220	1 130	790	-90	-340	-430
09 Côte-Nord	655	385	295	-270	-90	-360
10 Nord-du-Québec	205	155	195	-50	40	-10
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	790	730	420	-60	-310	-370
12 Chaudière-Appalaches	4 120	4 255	3 055	135	-1 200	-1 065
13 Laval	3 750	3 670	2 800	-80	-870	-950
14 Lanaudière	4 330	4 615	3 445	285	-1 170	-885
15 Laurentides	5 640	5 660	4 670	20	-990	-970
16 Montérégie	13 630	12 215	10 215	-1 415	-2 000	-3 415
17 Centre-du-Québec	2 890	2 500	1 930	-390	-570	-960
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>68 470</b>	<b>64 310</b>	<b>51 215</b>	<b>-4 160</b>	<b>-13 095</b>	<b>-17 255</b>
Régions ressources	4 965	3 870	2 790	-1 095	-1 080	-2 175
Régions manufacturières	38 035	35 780	28 110	-2 255	-7 670	-9 925
Régions urbaines	25 455	24 685	20 320	-770	-4 365	-5 135

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 25 à 44 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## 6.4 Revenu des entrepreneurs

L'observation des faits montre que les entrepreneurs ont des revenus supérieurs à ceux des salariés. Cette différence de revenu incite plusieurs individus à démarrer, à posséder et à diriger une entreprise.

### Ensemble du Québec

De 2000 à 2010, le revenu moyen des entrepreneurs de l'ensemble du Québec a crû de 39,1 %. Il est ainsi passé de 51 830 \$ à 72 098 \$ en l'espace d'une décennie. Cet accroissement a surpassé celui des salariés (33,2 %) pour la même période. Le revenu moyen des salariés a progressé de 33 188 \$ en 2000 à 44 209 \$ en 2010.

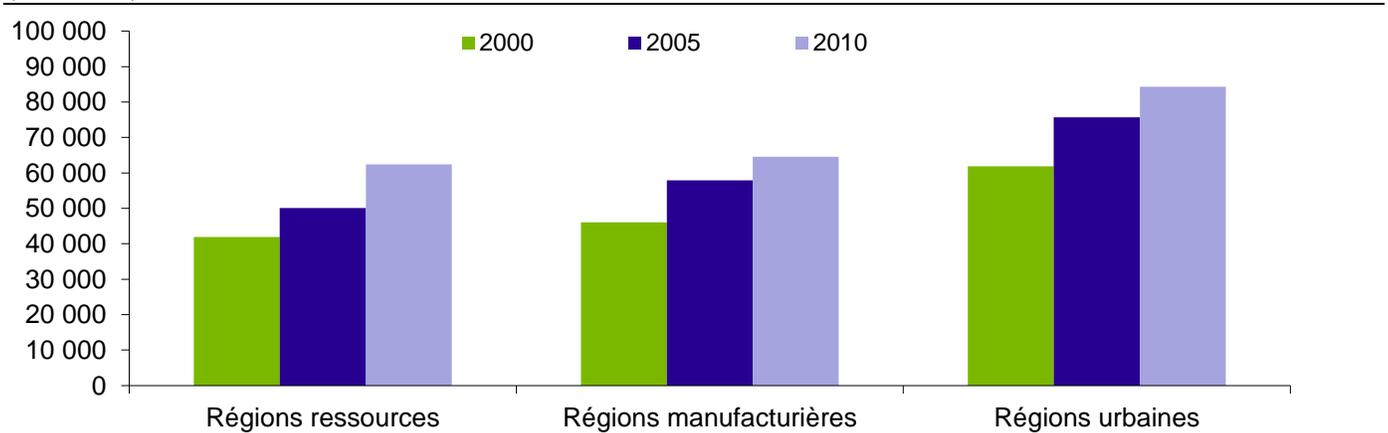
### Blocs régionaux

En 2010, les entrepreneurs des régions urbaines étaient ceux qui avaient les revenus les plus élevés, suivis des entrepreneurs des régions manufacturières, puis de ceux des régions ressources.

- Toujours en 2010, c'est dans les régions urbaines que se trouvaient les plus grands écarts entre le revenu moyen des entrepreneurs et le revenu moyen des salariés.
- De 2000 à 2005, l'accroissement le plus important du revenu des entrepreneurs a eu lieu dans les régions manufacturières (25,7 %). Il en est de même pour le revenu des salariés (17,6 % dans les régions manufacturières).
- De 2005 à 2010, ce sont les entrepreneurs des régions ressources qui ont enregistré la plus forte hausse de revenu (24,6 %). Cette performance est attribuable à l'importante augmentation du revenu des entrepreneurs du Nord-du-Québec pendant cette période (84,1 %).
- Au cours de cette même période, le revenu des salariés a également augmenté plus rapidement dans les régions ressources (17,3 %).

#### Graphique 66

**Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2000, 2005 et 2010**  
(en dollars)



1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

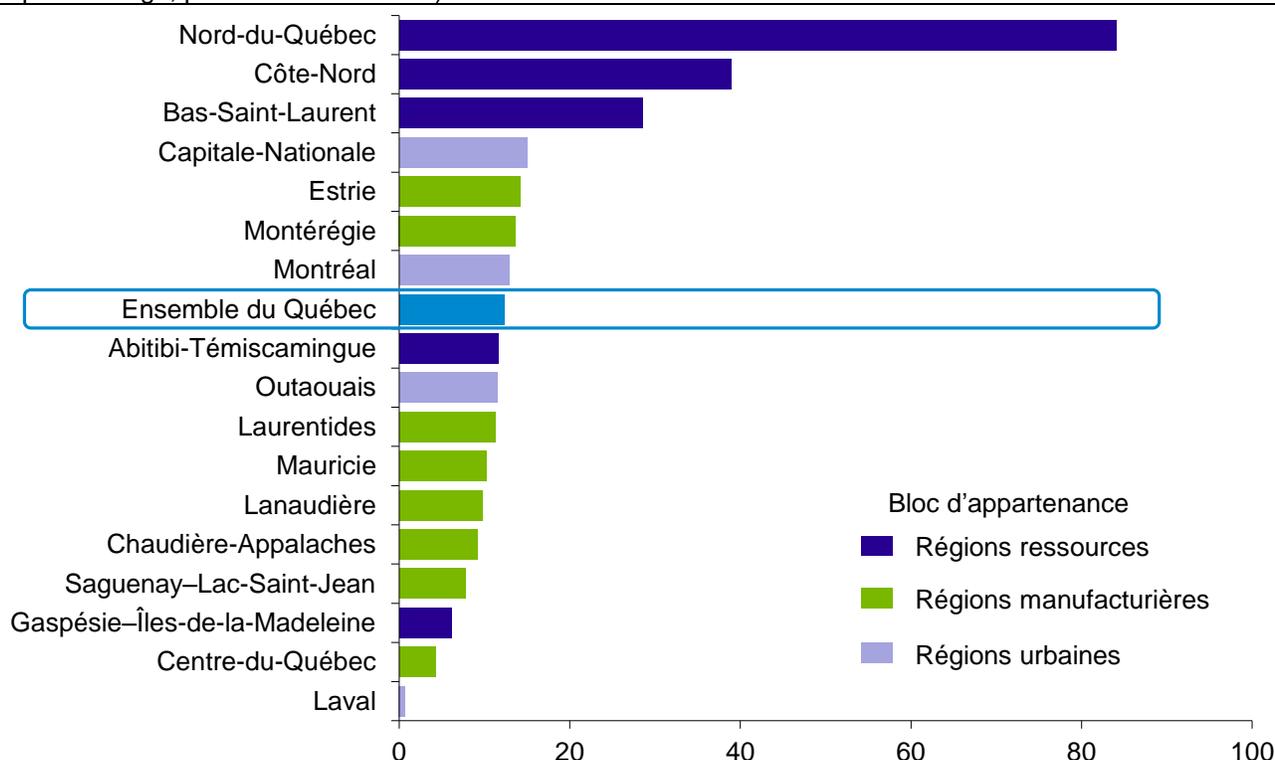
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

## Régions administratives

- De 2005 à 2010, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté dans toutes les régions du Québec. Le Nord-du-Québec (84,1 %), la Côte-Nord (38,9 %) et le Bas-Saint-Laurent (28,5 %) ont affiché les hausses les plus marquées.
- À l’opposé, les augmentations les plus modestes ont eu lieu dans les régions de Laval (0,7 %), du Centre-du-Québec (4,3 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (6,1 %). Dans ces régions, le revenu moyen des salariés a augmenté plus rapidement que celui des entrepreneurs.
- Le faible nombre d’entrepreneurs dans le Nord-du-Québec et la dynamique économique propre à cette région ressource expliquent probablement le caractère hors du commun de l’accroissement du revenu des entrepreneurs de 2005 à 2010.
- En faisant abstraction du Nord-du-Québec, c’est dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale que le revenu des entrepreneurs était le plus élevé en 2010. C’est également dans ces deux régions que se trouvent, au sein du classement régional, les écarts les plus prononcés entre le revenu moyen des entrepreneurs et celui des salariés (toujours en faisant abstraction du Nord-du-Québec).
- Inversement, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et du Centre-du-Québec sont celles où le revenu des entrepreneurs était le plus bas en 2010.

### Graphique 67

**Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les régions administratives, 2005-2010**  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

**Tableau XXXIV**  
**Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2000, 2005 et 2010**

Région administrative	Revenu des entrepreneurs <sup>1</sup>			Revenu des salariés		
	2000	2005	2010	2000	2005	2010
En \$						
01 Bas-Saint-Laurent	42 911	43 819	56 304	28 480	33 361	38 005
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	46 730	60 802	65 500	32 333	36 758	42 006
03 Capitale-Nationale	54 173	70 878	81 539	33 111	38 387	44 043
04 Mauricie	44 685	54 039	59 531	30 443	35 382	39 480
05 Estrie	42 558	54 334	62 039	29 399	34 987	39 520
06 Montréal	69 793	83 008	93 681	34 605	40 078	45 609
07 Outaouais	47 281	60 101	66 974	35 515	42 197	48 609
08 Abitibi-Témiscamingue	42 960	61 417	68 560	32 935	37 226	45 089
09 Côte-Nord	43 242	50 606	70 310	36 086	41 572	49 557
10 Nord-du-Québec	32 518	54 471	100 273	33 255	39 431	45 360
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39 335	46 472	49 311	29 260	32 811	37 915
12 Chaudière-Appalaches	41 600	53 986	58 963	28 699	34 551	40 167
13 Laval	49 094	62 527	62 968	35 139	40 111	45 228
14 Lanaudière	45 249	53 504	58 723	32 110	37 477	42 740
15 Laurentides	47 169	63 321	70 450	33 497	39 728	44 238
16 Montérégie	48 985	60 904	69 208	34 654	40 530	46 508
17 Centre-du-Québec	42 153	49 814	51 955	27 776	32 874	37 472
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>51 830</b>	<b>64 220</b>	<b>72 098</b>	<b>33 188</b>	<b>38 711</b>	<b>44 209</b>
Régions ressources	41 909	50 066	62 382	31 457	36 217	42 475
Régions manufacturières	46 044	57 870	64 576	32 309	37 986	43 311
Régions urbaines	61 885	75 711	84 331	34 449	39 947	45 560
	Variation du revenu des entrepreneurs <sup>1</sup>			Variation du revenu des salariés		
	2000-2005	2005-2010	2000-2010	2000-2005	2005-2010	2000-2010
En %						
01 Bas-Saint-Laurent	2,1	28,5	31,2	17,1	13,9	33,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	30,1	7,7	40,2	13,7	14,3	29,9
03 Capitale-Nationale	30,8	15,0	50,5	15,9	14,7	33,0
04 Mauricie	20,9	10,2	33,2	16,2	11,6	29,7
05 Estrie	27,7	14,2	45,8	19,0	13,0	34,4
06 Montréal	18,9	12,9	34,2	15,8	13,8	31,8
07 Outaouais	27,1	11,4	41,7	18,8	15,2	36,9
08 Abitibi-Témiscamingue	43,0	11,6	59,6	13,0	21,1	36,9
09 Côte-Nord	17,0	38,9	62,6	15,2	19,2	37,3
10 Nord-du-Québec	67,5	84,1	208,4	18,6	15,0	36,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	18,1	6,1	25,4	12,1	15,6	29,6
12 Chaudière-Appalaches	29,8	9,2	41,7	20,4	16,3	40,0
13 Laval	27,4	0,7	28,3	14,1	12,8	28,7
14 Lanaudière	18,2	9,8	29,8	16,7	14,0	33,1
15 Laurentides	34,2	11,3	49,4	18,6	11,4	32,1
16 Montérégie	24,3	13,6	41,3	17,0	14,7	34,2
17 Centre-du-Québec	18,2	4,3	23,3	18,4	14,0	34,9
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>23,9</b>	<b>12,3</b>	<b>39,1</b>	<b>16,6</b>	<b>14,2</b>	<b>33,2</b>
Régions ressources	19,5	24,6	48,9	15,1	17,3	35,0
Régions manufacturières	25,7	11,6	40,2	17,6	14,0	34,1
Régions urbaines	22,3	11,4	36,3	16,0	14,1	32,3

1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillies auprès de petits nombres d'individus.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.





[economie.gouv.qc.ca](http://economie.gouv.qc.ca)

*Économie, Science  
et Innovation*

Québec 